

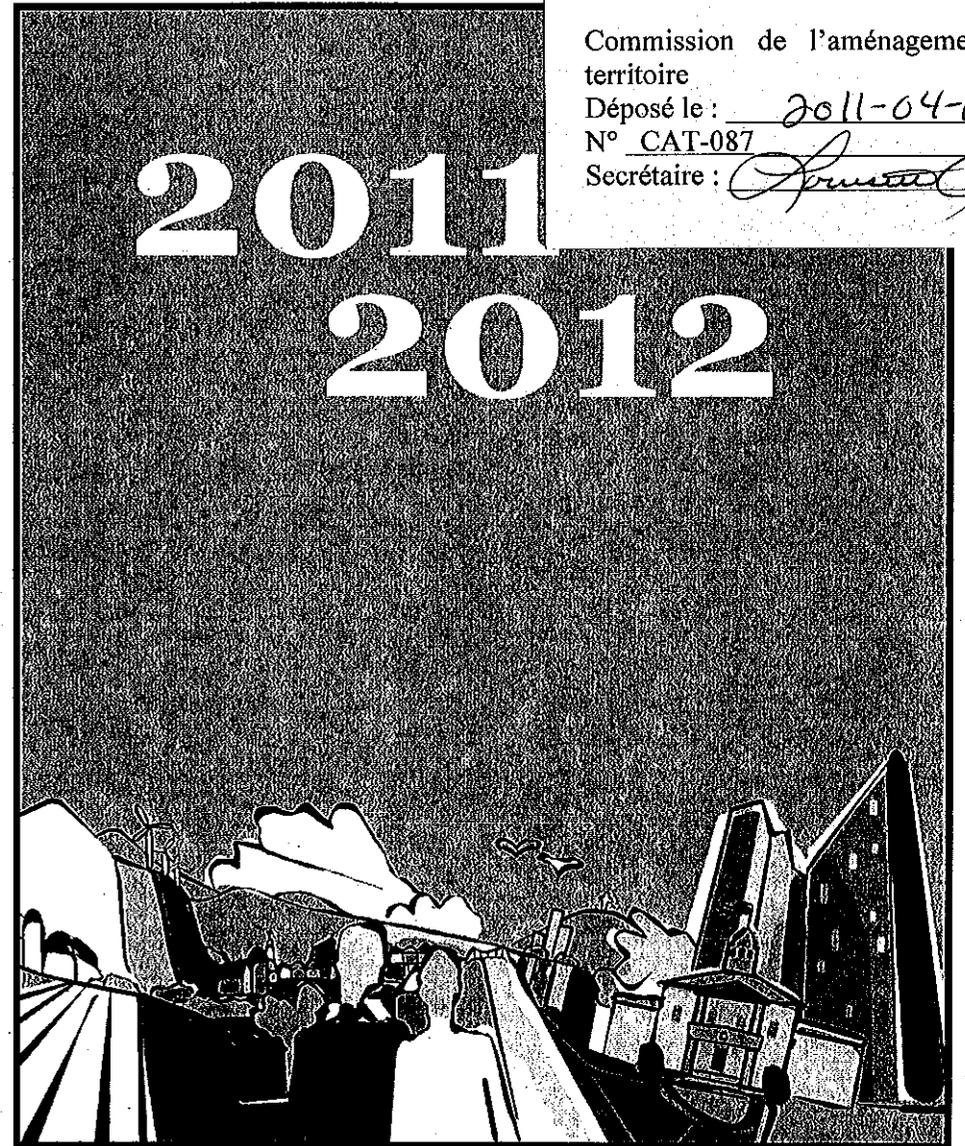
Étude des crédits

Demande de renseignements particuliers

AFFAIRES MUNICIPALES
VOLUME 3

DEMANDES 31 À 43

Avril 2011



Commission de l'aménagement du territoire

Déposé le : 2011-04-19

N° CAT-087

Secrétaire : *[Signature]*

Québec 

Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers

Demande # 31

Pour le Programme de la taxe sur l'essence et contribution du Québec : total des sommes versées aux municipalités entre 2005-2009 (ventilées par année) et détail des nouvelles modalités du programme 2010-2014.

Total des sommes versées aux municipalités entre 2005-2010 pour la TECQ-I (ventilées par année), détails des nouvelles modalités du programme et total des sommes versées pour la TECQ-II (ventilées par année) 2010-2013.

ANNÉES	TOTAL DES SOMMES VERSÉES ENTRE 2005-2010 TECQ I	PRÉVISIONS DE VERSEMENTS ENTRE LE 28 FÉVRIER 2011 ET LE 31 MARS 2011 ET SOLDE RÉSIDUEL	TOTAL DES SOMMES VERSÉES ENTRE 2010-2014 TECQ II ¹	PRÉVISIONS ENTRE 2010-2014 TECQ II ¹
2006-2007	147 469 809\$			
2007-2008	281 848 245 \$			
2008-2009	305 226 964 \$			
2009-2010	491 329 476 \$			
2010-2011	73 131 264 \$	16 377 856 \$	13 542 100\$	28 287 811 \$
2011-2012				785 159 202\$
2012-2013				428 873 731\$
2013-2014				439 703 011\$
	1 299 005 758 \$	16 377 856 \$	13 542 100 \$	1 682 023 755 \$

¹ Ces montants incluent le capital et les intérêts.

Modalités de versement de l'aide financière de la SOFIL

Provenant du transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et des contributions du gouvernement du Québec pour les infrastructures municipales en matière d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures pour les années 2010-2013

Le gouvernement du Québec établit les modalités de versement de l'aide financière de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) tel que déterminé ci-après.

1. PROVENANCE DES SOMMES DISPONIBLES

L'aide gouvernementale disponible totalise 2,1 G\$ pour la durée du programme. 1,49 G\$ (70,8 %) proviennent des sommes ajoutées lors de la modification n° 2 de l'Entente Canada-Québec relative au transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence conclue le 13 mai 2009 et 0,61 G\$ (29,2 %) proviennent du gouvernement du Québec.

2. RÉPARTITION DES SOMMES DISPONIBLES

2.1 Les sommes disponibles sont réparties de la façon suivante :

- pour les municipalités de 6 500 habitants et plus, une somme de 241,36 \$ est allouée per capita, selon le décret de population en vigueur le 1^{er} janvier 2009;
- pour les municipalités de moins de 6 500 habitants, un montant forfaitaire de 338 230 \$ est alloué par municipalité, plus un per capita de 189,23 \$, selon le décret de population en vigueur le 1^{er} janvier 2009;
- dans l'éventualité où deux municipalités font l'objet d'un regroupement pour n'en former qu'une seule pendant la période visée, les montants alloués à chacune des municipalités au début de la période seront additionnés pour constituer le montant alloué à la nouvelle municipalité;
- pour les MRC La Haute-Gaspésie, La Matapédia et Maria-Chapdelaine, les sommes respectives suivantes ont été allouées, soit 238 042 \$, 213 866 \$ et 231 571 \$, en fonction de la répartition pour les municipalités de moins de 6 500 habitants, car la MRC agit à titre de municipalité locale pour les localités situées en territoires non organisés à l'intérieur de sa juridiction; seuls les travaux admissibles destinés à desservir les résidents permanents peuvent être l'objet de cette aide financière pour la période 2005-2009;
- pour la période 2010-2013, une MRC pourra avoir accès à une aide financière de la SOFIL selon les critères applicables aux municipalités de moins de 6 500 habitants pour les localités situées dans les territoires non organisés sous sa juridiction; seuls les travaux admissibles destinés à desservir les résidents permanents peuvent être l'objet de cette aide financière.

2.2 La contribution aux municipalités est accessible de la façon suivante :

- 25 % en 2010
- 25 % en 2011
- 25 % en 2012
- 25 % en 2013

2.3 Advenant que la SOFIL réalise des revenus d'intérêts sur les sommes qu'elle recevra du gouvernement fédéral et du gouvernement du Québec, en sus de la répartition prévue ci-dessus, ces intérêts seront répartis entre les diverses catégories d'infrastructures municipales lors de la prochaine mise à jour du Plan d'investissements de la SOFIL qui doit être approuvé annuellement par le gouvernement.

ANNEXE 1 (Taxe sur l'essence et contribution du Québec 2010-2013)

3. MODALITÉS DE VERSEMENT

69-2011

3.1 Types de travaux admissibles

Les municipalités devront réaliser des travaux ou des dépenses admissibles entre la date de la signature de l'entente Canada-Québec afférente, soit le 13 mai 2009 et le 31 décembre 2013, en respectant l'ordre de priorité suivant :

1. l'installation, la mise aux normes et la mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux;
2. les études qui visent à améliorer la connaissance des infrastructures municipales;
3. le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout;
4. la voirie locale (réfection ou amélioration des infrastructures de voirie locale, telle que les ouvrages d'art municipaux, rues municipales ou autres routes locales), les infrastructures liées à la gestion des matières résiduelles et les travaux d'amélioration énergétique des bâtiments.

Avant de réaliser des travaux de la catégorie 4, il faut démontrer qu'il n'y a pas de travaux des catégories 1 à 3 à réaliser à court terme.

Dans le cas de circonstances exceptionnelles, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pourra autoriser une programmation de travaux qui ne respecte pas intégralement cet ordre de priorité.

Les travaux usuels d'entretien, les achats de terrain et les frais juridiques ne peuvent être considérés dans le cadre de la TECQ 2010-2013. Il en est de même pour la partie de la taxe de vente du Québec et de la partie de la taxe sur les produits et services pour lesquelles une municipalité ou un organisme municipal reçoit un remboursement.

De plus, les dépenses liées aux salaires des employés municipaux ne peuvent être considérées dans les coûts des travaux reconnus aux fins des versements de la SOFIL, à moins de circonstances exceptionnelles reconnues par l'autorité chargée, en vertu des dispositions de la Loi sur la SOFIL, d'autoriser une aide financière à être accordée par cette dernière.

Exceptionnellement, dans le cas des villages nordiques, des infrastructures, des travaux ou dépenses adaptés à la situation particulière de cette région pourront être reconnus admissibles.

3.2 Programmation de travaux

Pour obtenir l'aide financière de la SOFIL, chaque municipalité doit déposer au MAMROT une programmation de travaux constituée de la liste de travaux à réaliser.

Si cette programmation contient des travaux de renouvellement de conduites d'eau potable et d'égout, ceux-ci devront être reconnus comme prioritaires au plan d'intervention pour le renouvellement de ces conduites approuvé par le MAMROT, à l'exception des réseaux ou parties de réseaux qui sont exemptés d'un tel plan à cause de leur vétusté manifeste, lesquels sont acceptables sans plan d'intervention. Lorsque tous les travaux reconnus prioritaires au plan d'intervention sont réalisés, ainsi que tous les réseaux reconnus vétustes sont renouvelés, une municipalité pourra réaliser d'autres travaux de renouvellement de conduites à son choix.

Chaque municipalité peut déposer une programmation partielle de travaux. Dans ce cas, les versements autorisés seront ajustés en fonction du coût des travaux présentés.

Dans le cas d'une programmation partielle, chaque municipalité peut déposer par la suite une programmation complémentaire lui permettant d'obtenir des versements additionnels, et cela autant de fois que nécessaire pour permettre le versement de la totalité de l'aide gouvernementale qui lui a été attribuée. En tout temps, une municipalité est tenue d'informer le MAMROT des modifications qu'elle apporte à sa programmation.

ANNEXE 1 (Taxe sur l'essence et contribution du Québec 2010-2013)

69-2011

3.3 Seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales

Les travaux faisant l'objet d'une aide financière gouvernementale dans le cadre du programme doivent constituer un investissement additionnel pour la municipalité. Ainsi, cette dernière devra réaliser un seuil minimal d'immobilisations en réfection d'infrastructures municipales d'eau potable, d'égout, de voirie, ou en construction ou réfection d'infrastructures requises au schéma de couverture de risques ou liées à la gestion des matières résiduelles. De même, les sommes investies par les municipalités dans des initiatives favorisant la réfection des infrastructures d'évacuation et de traitement des eaux usées des résidences isolées afin de les rendre conformes au Règlement sur l'évacuation et le traitement des résidences isolées (R.R.Q., 1981, c. Q-2, r.8) pourront être comptabilisées pour le seuil. Lorsqu'une municipalité n'a plus d'infrastructures à rénover ou à construire comme celles mentionnées précédemment, elle pourra comptabiliser pour la réalisation du seuil la réfection de bâtiments municipaux ou d'infrastructures municipales de sport.

Ce seuil est fixé à 28 \$ par habitant pour chacune des quatre années du programme, excluant toute subvention de même que la part du coût maximal admissible assumée par la municipalité pour des travaux subventionnés dans le cadre de tout programme et les sommes transférées à la municipalité conformément aux présentes modalités. La population utilisée pour le calcul du seuil minimal d'immobilisations est celle du décret de population en vigueur au 1^{er} janvier 2009.

Une municipalité qui réalise déjà un seuil dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités ou de tout autre programme similaire géré par le MAMROT, pour une année de réalisation du présent programme, n'est pas tenue de réaliser à nouveau un seuil pour cette année.

Une municipalité qui ne réaliserait pas la totalité du seuil exigé verra la contribution gouvernementale réduite d'un montant équivalent au montant manquant pour la réalisation du seuil.

Chacun des quatorze villages nordiques est exempté de réaliser un seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales.

3.4 Examen des programmations et déclenchement des premiers versements

L'autorité chargée, en vertu des dispositions de la Loi sur la SOFIL, d'autoriser une aide financière à être accordée par cette dernière examinera les programmations de travaux qui lui seront soumises par les municipalités pour s'assurer que les conditions de versement exigées seront respectées.

Lorsque l'autorité chargée, en vertu des dispositions de la Loi sur la SOFIL, d'autoriser une aide financière à être accordée par cette dernière aura approuvée la programmation, le MAMROT interviendra auprès de la SOFIL pour déclencher les versements qui seront effectués de la façon suivante :

- premier versement : dans les 60 jours suivant l'approbation de la programmation des travaux par l'autorité chargée, en vertu des dispositions de la Loi sur la SOFIL, d'autoriser une aide financière à être accordée par cette dernière;
- autres versements: selon des modalités déterminées par le MAMROT; habituellement les versements se font à date fixe deux fois par année, mais certains versements pourraient être reportés pour tenir compte du calendrier de réalisation des travaux.

La contribution du gouvernement fédéral (70,8 %) est versée comptant deux fois par année le 15 juillet et le 15 décembre, à moins de versement anticipé du gouvernement fédéral.

ANNEXE 1 (Taxe sur l'essence et contribution du Québec 2010-2013)

La contribution du gouvernement du Québec est versée comptant deux fois par année, soit le 15 juillet et le 15 décembre, pour les municipalités de moins de 2 000 habitants, ainsi que pour le village nordique de Kuujuaq.

La contribution du gouvernement du Québec pour les municipalités de 2 000 habitants et plus est versée sur 20 ans au 15 juillet de chaque année, sauf dans le cas du premier versement qui pourra se faire à une autre date. Le versement, comprenant le capital et les intérêts, sera calculé en fonction du taux à long terme pour le Québec (10 ans) disponible en janvier de chaque année selon les paramètres de référence du ministère des Finances du Québec pour la revue de programme annuelle et publiés par le Secrétariat du Conseil du trésor. Pour les versements couvrant la période du 13 mai 2009 au 31 décembre 2010, ce taux est de 4,6 %.

Un calendrier de versements sur 20 ans sera établi pour chacune des années où un versement doit être effectué, selon l'évolution de l'approbation des programmations de travaux.

Une retenue représentant le dernier versement comptant disponible sera appliquée jusqu'à l'approbation de la reddition de comptes finale, incluant le rapport du vérificateur externe.

4. REDDITIONS DE COMPTES

Des redditions de comptes seront demandées à chacune des municipalités pour vérifier le respect de l'application des conditions de versements exigées. La reddition de comptes doit indiquer les travaux réalisés au cours des années couvertes par cette reddition et donner une estimation des coûts correspondants. Si cette reddition de comptes n'est pas jugée satisfaisante par le MAMROT, les versements ultérieurs pourront être suspendus, le cas échéant.

La liste des travaux réalisés pour le seuil d'immobilisations devra être présentée avec chaque reddition de comptes ou une attestation à l'effet que le seuil minimal d'immobilisations en réfection d'infrastructures a été réalisé pour une ou les années couvertes par la reddition dans le cadre d'un autre programme.

Un rapport d'un vérificateur externe validant la reddition de comptes finale sur la base des coûts réels devra être transmis au MAMROT au plus tard six mois après cette reddition de comptes. Ce rapport devra démontrer le respect de l'application des conditions de versements exigées, sans quoi la retenue pourra ne pas être recommandée pour versement, ou un remboursement des versements reçus en trop pourra être exigé, le cas échéant.

Le nombre de redditions de comptes demandées et le moment pour les présenter au MAMROT seront établis entre le MAMROT et la municipalité.

Les coûts devront avoir été encourus avant la fin du programme et devront avoir été payés au moment du dépôt du rapport du vérificateur externe. Toutefois, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pourra accorder un délai supplémentaire de quelques mois pour permettre aux municipalités de compléter leurs investissements.

Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers

Demande #32

Copie de toutes les correspondances avec le gouvernement fédéral et ses organismes pour 2010-2011.

Les correspondances sont protégées en vertu de l'article 34 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers

Demande # 33

États de situation, études ou analyses effectuées par le MAMROT en 2010-2011 sur la décentralisation de responsabilités vers les municipalités et état d'avancement du plan d'action promis en 2003 par le gouvernement.

Concernant la première partie de la question, il n'y a pas eu en 2010-2011 d'études ou d'analyses effectuées par le MAMROT sur la décentralisation.

Le projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale, annoncé par le gouvernement, comprend quatre volets : 1) la décentralisation des responsabilités vers les municipalités, 2) la régionalisation des services gouvernementaux, 3) l'adaptation des normes et des programmes gouvernementaux aux réalités régionales et locales et 4) la mise en œuvre d'initiatives de partenariat.

La mise en œuvre des quatre volets du projet a été concrétisée par la conclusion de deux protocoles d'entente lors du Forum des générations en octobre 2004.

Un premier en faveur de la décentralisation vers les municipalités, signé par le gouvernement et les deux associations municipales, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ), mandat confié à la Table Québec-municipalités (TQM).

Un second, signé par le gouvernement et les présidents des conférences régionales des élus (CRÉ), portant sur la régionalisation des services gouvernementaux, l'adaptation des normes et des programmes gouvernementaux aux réalités régionales et la réalisation d'initiatives de partenariat, mandats confiés à la Table Québec-Régions (TQR).

Par ailleurs, le gouvernement s'est engagé à assouplir la législation pour permettre une plus grande liberté d'action pour les municipalités.

Il a également posé des gestes en faveur d'une diversification des revenus.

1) La décentralisation

La décentralisation est un des quatre volets du Projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale. Ce projet s'inscrit dans la volonté du gouvernement de revoir ses relations avec les régions et les municipalités et de renforcer les communautés locales qui représentent le palier de décision le plus rapproché des citoyennes et des citoyens.

Rappelons que ce projet a donné lieu, dans une première phase, à un changement de gouvernance régionale par la mise en place en 2004 des conférences régionales des élus (CRÉ) et par le transfert de la responsabilité des centres locaux de développement (CLD) aux municipalités régionales de comté (MRC).

Dans le cadre du Forum des générations en octobre 2004, le premier ministre a rendu publique la deuxième phase du projet qui comprend quatre volets, soit la décentralisation vers les municipalités, la régionalisation des services gouvernementaux, l'adaptation des normes et des programmes gouvernementaux aux réalités régionales et, enfin, la réalisation d'initiatives de partenariat. Les mandats relatifs aux quatre volets ont alors été attribués. Les travaux relatifs à la décentralisation sont menés de concert avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM), l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et la Ville de Montréal au sein de la Table Québec-Municipalités (TQM). Ceux portant sur les trois autres volets sont confiés à la Table Québec-Régions (TQR). Pour concrétiser ses engagements, le gouvernement a signé deux protocoles d'entente, l'un avec la FQM et l'UMQ, l'autre avec les présidents des CRÉ.

Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers

Demande # 33

États de situation, études ou analyses effectuées par le MAMROT en 2010-2011 sur la décentralisation de responsabilités vers les municipalités et état d'avancement du plan d'action promis en 2003 par le gouvernement.

La troisième phase a été amorcée, au cours de l'année 2006-2007, par notamment la signature de l'Entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier avec les municipalités pour les années 2007-2013, l'annonce de la nouvelle *Politique nationale de la ruralité* 2007-2014 et la signature des pactes ruraux en découlant et l'annonce dans le cadre du Discours sur le budget 2007-2008 de la *Stratégie pour le développement de toutes les régions, Des moyens accrus, une autonomie renforcée*.

Mise en œuvre du protocole d'entente conclu avec les associations municipales en faveur de la décentralisation

- Lancement, le 9 décembre 2004, des travaux sur la décentralisation en même temps que ceux sur le pacte fiscal.
- Conclusion, en avril 2006, de l'Entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier avec les municipalités pour les années 2007-2013.
- Tenue le 20 octobre 2006 d'une réunion de la TQM : entente de principe sur la mise en œuvre de bancs d'essai en matière de décentralisation vers les municipalités locales et les MRC et invitation aux partenaires à soumettre des propositions.
- En janvier 2007, à l'issue d'une consultation auprès de ses membres, dépôt par la FQM d'un rapport comprenant une cinquantaine de propositions de décentralisation en provenance de 23 MRC portant sur 14 thèmes ou compétences. Parmi ces propositions, 11 concernent la gestion des droits fonciers ou la gestion des sables et graviers sur les terres du domaine public.
- En décembre 2007, mandat confié, par le Conseil des ministres, à la ministre des Affaires municipales et des Régions et au ministre des Ressources naturelles et de la Faune pour enclencher les discussions avec les MRC concernées dans les domaines d'activités suivants : la délégation de la gestion des droits fonciers sur les terres du domaine public (baux de villégiature, d'abri sommaire et d'occupation temporaire); la gestion des sables et graviers du domaine public; la poursuite de la délégation de la gestion foncière et forestière sur les terres publiques intramunicipales.
- Pour concrétiser ce mandat, mise en place à l'hiver 2008 d'un groupe de négociation, sous la coordination du MAMR, qui comprend :
 - pour la partie gouvernementale, en plus du Ministère et du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), le ministère des Finances et le Secrétariat du Conseil du trésor;
 - pour la partie municipale, des représentants des deux associations municipales, soit la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ).
- Rencontres tenues avec la FQM et l'UMQ entre mai et septembre 2008.
- Signature le 24 septembre 2008 d'une entente de principe sur la décentralisation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier entre la ministre des Affaires municipales et des Régions, la ministre des Ressources naturelles et de la Faune, le président de la Fédération québécoise des municipalités et le président de l'Union des municipalités du Québec.
- La mise en œuvre de l'entente de principe est en cours. Des ententes de délégation seront conclues avec les MRC des régions administratives intéressées à prendre en charge ces nouvelles responsabilités. Jusqu'à maintenant, des ententes de délégation ont été signées avec les MRC des régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, du Bas-Saint-Laurent, des Laurentides, de Lanaudière, de la Mauricie et de la Capitale-Nationale. Au total, vingt-neuf (29) MRC (ou villes ayant des compétences de MRC) ont adhéré à la décentralisation de ces activités gouvernementales. D'autres ententes sont à prévoir.

Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers

Demande # 33

États de situation, études ou analyses effectuées par le MAMROT en 2010-2011 sur la décentralisation de responsabilités vers les municipalités et état d'avancement du plan d'action promis en 2003 par le gouvernement.

Mise en oeuvre du protocole d'entente conclu avec les présidents de CRÉ (régionalisation, adaptation des normes et initiatives de partenariat)

- Le 12 novembre 2004, lancement à la TQR du mandat découlant du protocole d'entente entre le gouvernement et les CRÉ et invitation aux CRÉ à soumettre des propositions.
- Réception de 898 propositions en provenance de 18 CRE, dont 624 portent sur l'adaptation des normes et des programmes gouvernementaux (volet 3).
- Dans un premier temps, priorité accordée au traitement des propositions de volet 3 :
 - 1) présentation par 13 ministres concernés de leur stratégie de réponse dans le cadre de quatre réunions de la TQR;
 - 2) discussion en région sur les réponses détaillées entre les CRÉ et les ministères;
 - 3) mise en place de la Table gouvernementale aux affaires territoriales (TGAT), réunissant les sous-ministres adjoints responsables des affaires régionales ou territoriales.
- Près de 70% des propositions de volet 3 sont considérées comme réglées, soit par une mesure d'adaptation, soit après discussion entre le ministère et la CRÉ concernée.
- Conformément à l'article 16 du protocole d'entente, rédaction par le MAMR, en collaboration avec les ministères concernés ainsi que les CRÉ, d'un rapport de la TQR sur la mise en oeuvre du protocole d'entente conclu avec les CRÉ.
- Le 1^{er} juin 2007, dépôt du rapport final à la TQR.
- En juin 2007, présentation du rapport au Conseil des ministres et publication de celui-ci (document accessible sur le site Web du MAMROT).
- Poursuite du projet dans le cadre de la mise en oeuvre de la *Stratégie pour le développement de toutes les régions – Des moyens accrus, une autonomie renforcée*, annoncée dans le Discours sur le budget 2007-2008.
- Dans le cadre de la démarche gouvernementale pour assurer l'occupation dynamique des territoires, il est prévu d'identifier des interventions qui pourraient être régionalisées et décentralisées au bénéfice des citoyens et dans un souci d'efficacité.

2) Une législation plus souple avec une plus grande liberté d'action pour les municipalités

La Loi sur les compétences municipales a été adoptée le 5 mai 2005 et elle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006. Cette loi est un exemple de la démarche entreprise pour simplifier et rendre plus habilitantes les lois municipales. Les pouvoirs y sont décrits en des termes généraux et globalisants, tandis que le choix des moyens pour exercer les pouvoirs est laissé aux décideurs municipaux. Il en résulte une loi plus moderne qui a conduit à l'abrogation de certaines d'articles dans le Code municipal et la Loi sur les cités et villes. Afin de faciliter la mise en oeuvre de la loi, le Ministère a produit des documents d'information destinés aux élus et aux administrateurs municipaux. Il a aussi collaboré aux sessions de formation sur la nouvelle loi, organisées notamment par l'Union des municipalités du Québec.

Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers

Demande # 33

États de situation, études ou analyses effectuées par le MAMROT en 2010-2011 sur la décentralisation de responsabilités vers les municipalités et état d'avancement du plan d'action promis en 2003 par le gouvernement.

3) Une diversification des sources de revenus

Une première suite a consisté en la signature de l'Entente 2007-2013 sur un partenariat fiscal et financier avec les municipalités. Les transferts financiers prévus par l'Entente représentent 3,8 milliards \$ pour la période 2007-2013 et passeront progressivement de 389 M\$ en 2006 (dernière année du pacte fiscal précédent) à 747 M\$ en 2013. Ces sommes permettent d'assurer le maintien de certaines mesures du pacte fiscal précédent, d'en bonifier certaines autres, comme la péréquation, et de mettre en place une nouvelle mesure de remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ) payée par les municipalités, qui prévoit l'atteinte d'un taux de remboursement de 100 % en 2014. En plus de ces transferts financiers du gouvernement, l'Entente comprend diverses mesures ayant une incidence sur les revenus autonomes et les charges financières des municipalités.

Parmi les suites apportées à l'Entente 2007-2013 au cours des dernières années, soulignons l'entrée en vigueur, à compter de 2008, d'une formule révisée de péréquation avantageant davantage les municipalités dont l'assiette foncière est faible. La Loi a également été modifiée pour rendre obligatoire, à compter de 2009, la perception de droits auprès des exploitants de carrières et de sablière, dont le rendement annuel devrait atteindre 35 à 40 M\$ pour l'ensemble du Québec. Enfin, l'adoption de nouvelles dispositions législatives et réglementaires, en juin 2008 et en juin 2009, a fait en sorte que le mode de financement des centres 9-1-1, qui reposait sur un tarif municipal perçu de façon volontaire par une partie seulement des entreprises de téléphonie, a été remplacé par une taxe municipale que toutes les entreprises sont tenues de percevoir de leurs abonnés à compter du 1^{er} décembre 2009.

D'autres événements ont également eu une incidence en matière de diversification des revenus municipaux. Ainsi, le projet de loi 22, adopté en juin 2008, a prévu des dispositions ayant pour effet d'accroître la latitude de la Ville de Montréal en matière fiscale et le projet de loi 45, adopté en juin 2009, lui a permis d'imposer des redevances réglementaires, une forme de revenus voisine de la tarification. Cependant, ce n'est qu'à compter de 2010 que la Ville de Montréal a commencé à se prévaloir de certains de ces nouveaux pouvoirs, en imposant une taxe sur les espaces de stationnement et des droits de mutation d'un taux plus élevé aux transactions portant sur les immeubles d'une valeur élevée. Des modifications législatives ont également été apportées, à l'automne 2010, afin d'élargir l'un de ces pouvoirs de façon à permettre l'imposition à compter de 2011 d'une taxe sur l'immatriculation sur tout le territoire de l'Île de Montréal.

Par ailleurs, d'autres mesures mises en place par le gouvernement ont contribué à la diversification des revenus municipaux, dont les contributions gouvernementales prévues dans le cadre du PQI 2009-2014 pour les infrastructures de transport en commun (2,8 G\$) et pour les infrastructures municipales (3,7 G\$). Le gouvernement a aussi offert aux communautés métropolitaines de Montréal et de Québec d'appliquer sur leur territoire, à compter de 2010, une taxe supplémentaire sur l'essence pouvant atteindre 1,5 cent le litre, pour financer leurs besoins en transport en commun. Les revenus de cette mesure ont été estimés à 10,5 M\$ par année pour la CMQ et à 53 M\$ pour la CMM, la seule à s'être prévaluée de la mesure jusqu'à présent.

Enfin, le gouvernement a accepté de participer aux travaux d'un groupe de travail sur la diversification des revenus municipaux avec les associations municipales. Ce comité a tenu cinq rencontres, entre août 2009 et février 2011. Il s'est d'abord penché sur la situation financière des municipalités et sur leur endettement. À l'automne 2010, les représentants des municipalités ont présenté diverses demandes visant la diversification de leurs sources de revenus autonomes, car il avait été convenu d'aborder, dans un premier temps, les demandes n'ayant pas d'incidences financières significatives pour le gouvernement. Parmi ces demandes, les principales visent les usagers de la route, tandis que d'autres portent sur le rehaussement des droits de mutation et l'aide à la tarification. La Ville de Québec a de plus demandé de se voir accorder les mêmes pouvoirs que Montréal en matière fiscale.

Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers

Demande # 33

États de situation, études ou analyses effectuées par le MAMROT en 2010-2011 sur la décentralisation de responsabilités vers les municipalités et état d'avancement du plan d'action promis en 2003 par le gouvernement.

Quant aux demandes municipales susceptibles d'avoir une incidence financière importante pour le gouvernement, il est prévu qu'elles soient examinées plus tard, dans le cadre des discussions visant à renouveler l'Entente 2007-2013. C'est dans ce cadre que sera traitée la demande de la FQM voulant que soit examinée la possibilité d'un partage des redevances gouvernementales sur les ressources naturelles.

4) Le renouvellement des infrastructures

Les principales actions réalisées sont les suivantes :

- Poursuite par le Ministère de la gestion des programmes dont il a la responsabilité notamment le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, le Fonds Chantiers Canada-Québec et le Fonds canadien sur les infrastructures stratégiques. Ce dernier fonds concerne deux projets, celui de la mise aux normes des usines de traitement d'eau potable de la Ville de Montréal et celui du contrôle des débordements d'eaux usées et de la renaturalisation des berges de la rivière Saint-Charles à Québec.
- Signature de l'entente cadre Canada-Québec sur l'infrastructure le 3 septembre 2008. Cette entente prévoit des fonds fédéraux pour le prolongement sur quatre ans (2010-2013) du transfert de la taxe fédérale sur l'essence, pour la mise en œuvre du Fonds Chantiers Canada et pour le Financement de base. L'entente relative à la mise en œuvre du Fonds Chantiers Canada a été signée le 24 mars 2009 pour les volets collectivités et grandes villes. Pour le volet grands projets, six ententes sur six grands projets ont été signées par le Canada et le Québec, six autres ententes sur six autres grands projets ont été signées par le Québec et restent à signer par le Canada, et quatre autres projets font l'objet de discussions entre le Canada et le Québec.
- Le Ministère a signé, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action économique du Canada dont les projets devaient se terminer le 31 mars 2011, des ententes relatives :
 - au Fonds de stimulation de l'infrastructure (FSI) (28 juillet 2009);
 - au Programme d'infrastructures de loisirs (PIL) (11 août 2009) et sa majoration (29 janvier 2010);
 - au Programme de renouvellement des conduites (PRECO) (16 juin 2009);
 - à la majoration (top up) du volet collectivités de l'entente FCCQ (25 janvier 2010).

Le 2 décembre 2010, devant les pressions du gouvernement et des municipalités du Québec, le gouvernement du Canada a consenti à certaines conditions de proroger du 31 mars au 31 octobre 2011, la date de réalisation des projets des bénéficiaires qui en faisaient la demande au 31 janvier 2011 et qui le justifiaient au 31 mars 2011.

Le 28 février 2011, les gouvernements du Québec et du Canada ont signé à cette fin des lettres de modification des ententes sur ces fonds et ces programmes.



Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers

Demande # 34

Liste des responsabilités ayant été identifiées par les ministères comme pouvant être décentralisées vers les régions et fournir le bilan des actions entreprises et à venir à ce sujet.

La décentralisation est l'un des quatre volets du Projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale. Ce projet découle de la volonté du gouvernement de revoir ses relations avec les municipalités et les régions et de renforcer les communautés locales qui représentent le palier de décision le plus rapproché des citoyens. Il a fait l'objet d'un protocole d'entente entre le gouvernement et les deux associations municipales dans le cadre du Forum des générations d'octobre 2004. Le protocole retient au nombre des principes devant guider la démarche de décentralisation le transfert des « responsabilités vers les municipalités avec les ressources appropriées et requises pour les assumer dans le temps ».

Le protocole prévoit que les travaux se réalisent conjointement par le gouvernement et les associations municipales sous l'égide de la Table Québec-municipalités (TQM) qui regroupe aussi des représentants de la Ville de Montréal. Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) est responsable des discussions sur la décentralisation, en collaboration avec les ministères sectoriels concernés.

Les « régions » sont prises au sens large dans le contexte de ce dossier – incluant les municipalités.

Pour le bilan des actions, voir la réponse à la demande n° 33.



Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers

Demande #35

Nombre de rencontres de la Table Québec-Municipalités en 2010-2011. Indiquer les dates et lieux. Identifier les personnes présentes et fournir une copie des ordres du jour et procès-verbaux. Indiquer les rencontres inscrites à l'agenda pour 2011-2012.

Au cours de l'année 2010-2011, la Table Québec-municipalités (TQM) s'est réuni à quatre reprises :

- ♦ le 9 avril 2010, à l'Hôtel InterContinental, à Montréal;
- ♦ le 22 juin 2010, à l'Hôtel Château Laurier, à Québec;
- ♦ le 26 novembre 2010, à l'Hôtel Château Bonne-Entente, à Québec;
- ♦ le 11 février 2011, à l'Hôtel InterContinental, à Montréal.

L'ordre du jour et le compte rendu (comprenant les personnes présentes) des trois premières réunions sont joints en annexe. L'ordre du jour de la quatrième réunion ainsi que la liste des personnes présentes sont aussi joints en annexe. Le compte rendu de cette réunion sera déposé à la prochaine réunion de la TQM pour adoption.

Pour l'année 2011-2012, la prochaine rencontre est prévue le 13 mai 2011. Deux autres réunions auront lieu, soit le 18 novembre 2011 et au printemps 2012 (date à confirmer).

Par ailleurs, dans le cadre de la révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, un Comité politique de la TQM sur ce sujet spécifique a été instauré. Ce comité a tenu en 2010-2011, trois réunions :

- ♦ le 22 juin 2010, à l'Hôtel Château Laurier, à Québec
- ♦ le 3 septembre 2010, en vidéo conférence des bureaux du Ministère à Québec et à Montréal ;
- ♦ le 8 octobre 2010, en vidéo conférence des bureaux du Ministère à Québec et à Montréal

L'ordre du jour de ces trois rencontres sont joints en annexe. Pour la rencontre du 8 octobre 2010, la liste des personnes présentes sont annexés. Il n'y a pas de compte rendu pour les 3 rencontres.

Rencontre de la Table Québec-municipalités (TQM)

9 avril 2010

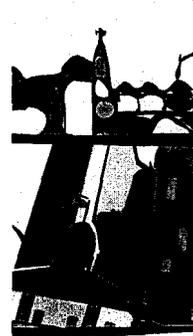
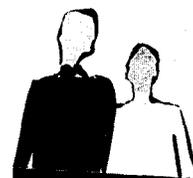
Hôtel InterContinental, Salon Sarah Bernhardt, Montréal

13h à 15h

Proposition d'ordre du jour

12h 45 : Accueil

1. Ouverture de la rencontre et présentation des participants (13h)
2. Révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme : état de situation et grandes orientations à la base de ces travaux
3. Discussions et échanges



PROJET DE COMPTE RENDU
DE LA RÉUNION SPÉCIALE DU 9 AVRIL 2010
TENUE À L'HÔTEL INTERCONTINENTAL, SALON SARAH BERNHARDT, MONTRÉAL

Membres présents :	Personnes accompagnant les délégations :	Personnes invitées :
<p>M. Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire</p> <p>FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) M. Bernard Généreux, président, maire de Saint-Prime, préfet MRC Le Domaine-du-Roy M. Serge Fortin, vice-président, préfet élu MRC Témiscouata M. Richard Lehoux, vice-président, maire de Saint-Elzéar, préfet MRC La Nouvelle-Beauce M^{me} Paulette Lalande, mairesse de Plaisance, préfète MRC de Papineau M. Pierre Gaudet, maire d'Aston-Jonction</p> <p>UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) M. Robert Coulombe, président, maire de Maniwaki M. Éric Forest, trésorier, maire de Rimouski M. Marc Bureau, maire de Gatineau M. Gilles Vaillancourt, maire de Laval M. Jean-Guy Desrosiers, maire de Montmagny M. Gérald Lemoyne, maire de Lebel-sur-Quévillon et de la Municipalité de la Baie-de-James M. François Picard, conseiller à la Ville de Québec M. Marc Gascon, 1^{er} vice-président et maire de St-Jérôme M^{me} Caroline St-Hilaire, mairesse de Longueuil</p> <p>VILLE DE MONTRÉAL M. Richard Bergeron, membre du comité exécutif et responsable de la mise en valeur du territoire et du patrimoine</p>	<p>MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE M. Marc Lacroix, sous-ministre M. Sylvain Boucher, sous-ministre adjoint aux politiques M. Jean Séguin, sous-ministre adjoint à la métropole M. Jacques A. Tremblay, sous-ministre adjoint aux infrastructures et au financement municipal M^{me} Linda Morin, sous-ministre adjointe à l'occupation du territoire M^{me} Manon Lecours, directrice de cabinet M. Antony Dulude, conseiller politique M^{me} Monique Desrochers, secrétariat de la TQM</p> <p>FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS M. Nicolas Fleury, coordonnateur, recherche et politiques M. Farid Harouni, conseiller politique</p> <p>UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC M. Pierre Prévost, directeur général par intérim M. Jasmin Savard, coordonnateur des politiques M^{me} Josée Maryse Sauvageau, conseillère spéciale à la direction générale M. François Sormany, directeur des communications et du marketing M^{me} Diane Fortin, conseillère</p> <p>VILLE DE MONTRÉAL M. Louis-Pascal Cyr, directeur adjoint au cabinet du maire et du comité exécutif M. Louis Roquet, directeur général M. Robert Pilon, directeur des affaires institutionnelles M^{me} Suzanne Jalbert, directrice des affaires métropolitaines M^{me} Sylvie Bertrand, chargée de mission M. Jean-Claude Cayla, conseiller en aménagement</p>	<p>MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE</p> <p>M^{me} Lucie Tremblay, directrice métropolitaine de l'aménagement et des affaires municipales M. Jacques Boivin, urbaniste, Direction générale des politiques M. Alain Caron, urbaniste, Direction générale des politiques M^{me} Danielle Jetté, sous-ministériat à la métropole</p>

ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
<p>1. Ouverture de la rencontre et présentation des participants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le ministre, M. Laurent Lessard, souhaite la bienvenue à tous les élus municipaux et les personnes les accompagnant et les invitent à se présenter. Le ministre présente les personnes qui l'accompagnent, dont M. Marc Lacroix, nouveau sous-ministre au Ministère. ❖ Le ministre mentionne que le Ministère a pris le <i>Virage vert</i>. Ainsi, toutes les réunions de la TQM ainsi que celles de la Table Québec-régions seront dorénavant certifiées carboneutre, ce qui signifie que des compensations seront versées pour les GES produits lors de ces rencontres. ❖ Le ministre indique qu'à la demande de certains membres le sujet de l'impact du Discours du budget sur la TVQ est ajouté à l'ordre du jour à la fin de la rencontre. ❖ En préambule à la présentation de M. Jacques Boivin, le ministre expose les grandes orientations à la base de la révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Une simplification des processus, moins de paperasses. ➤ Une plus grande marge de manœuvre pour les municipalités, plus de décisions locales. ➤ Moins de contrôle de la part du gouvernement. <p>On vise la présentation d'un projet de loi à l'automne 2010.</p>	
<p>2. Révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme</p>	<p>M. Jacques Boivin, urbaniste à la Direction générale des politiques du Ministère et coordonnateur de la révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, présente l'état de situation de la démarche, et ce, sur la base d'une présentation PowerPoint qui est jointe au compte rendu en annexe. Cette présentation porte sur les points suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Ce qu'est la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) 2) Pourquoi entreprendre un exercice de révision 3) Les objectifs à la base de l'exercice de révision 4) Changements fondamentaux à la LAU et à sa mise en œuvre 5) Organisation et calendrier de travail de la révision 6) Travaux réalisés et en cours 7) La mise en œuvre de la LAU 8) Calendrier envisagé 9) Les suites à donner. 	

ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
<p>3. Discussion et échanges</p>	<p>Commentaires généraux des partenaires municipaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Les représentants élus souhaitent que la TQM, en raison de sa dimension politique, soit mise à contribution dans la révision de la LAU. ❖ Ils proposent la création d'un comité restreint (sous-comité de la TQM) qui se pencherait notamment sur l'étude détaillée des propositions du Bloc 3 de la révision de la LAU portant sur l'intervention de l'État. Ce comité serait constitué de trois représentants élus et de deux professionnels provenant de l'UMQ, de la FQM et de la Ville de Montréal. ❖ Ils font valoir que le référendum décisionnel en urbanisme est une contrainte à l'atteinte du développement durable (ex. : à la densification attendue) et exige des assouplissements si on décide de le conserver. <p>Commentaires de l'Union des municipalités du Québec (UMQ).</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Les représentants s'inquiètent du libellé actuel du Bloc 3 qui, selon eux, donne davantage de pouvoir au ministre, encourage la centralisation et vient en opposition avec les objectifs poursuivis d'occupation du territoire. ❖ Ils expriment une volonté d'arrimer la révision de la LAU au développement durable. ❖ Pour certains, le référendum empêche l'atteinte d'objectifs en lien avec le développement durable, notamment la densification. La densification reste un aspect difficile à faire accepter par les citoyens. ❖ Pour certains, on est d'accord pour conserver le référendum mais il faudrait prévoir la possibilité de s'en affranchir lorsque des objectifs de requalification du tissu urbain sont en jeu. <p>Commentaires de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM).</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Les représentants de la FQM se disent encouragés par l'orientation prise par le Ministère et souscrivent avec enthousiasme à la diminution de la lourdeur administrative proposée ainsi qu'à la volonté d'octroyer davantage de latitude aux MRC et de centrer le rôle de l'État comme un accompagnateur. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mise sur pied, par le Ministère, d'un comité de nature politique sur la révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, relevant de la TQM, composé de trois représentants élus et de deux professionnels de chacun des trois partenaires municipaux.

ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La FQM demande que la notion de développement soit davantage élaborée dans les schémas d'aménagement et de développement. Un préambule à la loi pourrait exprimer que la LAU contribue au développement durable. ❖ Pour amorcer des changements (ex. : la densification), il faut éduquer la population aux objectifs que cela sous-tend. Il faut expliquer et accompagner la population dans ces changements importants. ❖ La FQM s'interroge sur la présence de la LAU sur les autres lois, comme sur la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA). <p>Commentaires de la Ville de Montréal.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Les représentants saluent l'approche proposée. ❖ Ils soulignent la problématique liée au fait que dorénavant il y aura quatre paliers décisionnels sur l'Île de Montréal : plan métropolitain, schéma de l'Agglomération, plan d'urbanisme de la ville centrale et des villes liées et réglementation d'urbanisme des arrondissements. La ville souhaite un seul instrument pour l'agglomération : un plan d'urbanisme, ce qui ferait disparaître le schéma d'aménagement actuel. ❖ Le référendum à Montréal s'applique depuis la création de la nouvelle ville. Il y a de mauvaises expériences mais également quelques cas heureux qui sont liés à un travail de planification et d'éducation avec la population. ❖ Dans le cadre d'aménagement du gouvernement il y a des cibles de densité. On pourrait convenir que l'atteinte de ces cibles donne la possibilité d'annuler le droit au référendum décisionnel en urbanisme. <p>Commentaires et réponses du ministre.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Le ministre est favorable à la création d'un sous-comité de la TQM restreint qui devrait permettre davantage de rencontres et susciter l'adhésion des élus à la révision de la LAU. ❖ La révision de la LAU n'est pas un projet de décentralisation mais, elle devrait permettre de donner davantage de latitude aux MRC. ❖ Le Bloc 3 exige de grands changements auprès des ministères et mandataires dans 	

ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
	<p>l'examen de la conformité des schémas d'aménagement et de développement aux orientations gouvernementales.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ La LAU n'a pas préséance sur la LPTAAQ. C'est plutôt le contraire. À la suite du rapport Ouimet, une série de décisions devraient être prises et entraîner des modifications à la LPTAAQ. ❖ Il serait difficile de supprimer le droit au référendum. Il faut trouver une solution d'équilibre qui nous éloigne du statu quo. Le Bloc 2 de la révision de la LAU propose de permettre aux élus de s'affranchir du référendum au cas par cas et lorsqu'il s'agit d'un projet qui contribue à l'atteinte du développement durable. 	
<p>4. Discours sur le budget/ TVQ</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les partenaires municipaux souhaitent discuter de l'effet de l'augmentation de la TVQ (ajout d'un point en 2011 et d'un autre point en 2012), annoncée dans le Discours sur le budget du printemps, sur l'Entente 2007-2013 sur un partenariat fiscal et financier et savoir si des ajustements seront apportés, considérant que, jusqu'en 2014, l'entente prévoit pour le remboursement de la TVQ des montants annuels préétablis. ❖ Le ministre indique que, malgré la situation financière difficile, le Discours du budget n'a pas remis en cause les engagements prévus dans l'Entente. Il est conscient de l'effet de la hausse de la TVQ sur les dépenses municipales. Les dispositions actuelles de l'Entente ne permettent pas de prévoir, avant 2014, une majoration des montants de remboursement, les montants annuels prévus jusqu'en 2013 constituant des enveloppes fermées. Cependant, l'Entente prévoit l'atteinte d'un pourcentage de remboursement de 100 % en 2014. Des discussions doivent néanmoins avoir lieu avec le ministre des Finances. 	

Rencontre Table Québec-municipalités (TQM)
Le 22 juin 2010
à l'Hôtel Château Laurier, Salle Grande Allée, Québec
de 10 h à 14 h 15

Proposition d'ordre du jour

Accueil (9 h 30)

1. Ouverture de la rencontre et adoption de l'ordre du jour (10 h)
2. Report des élections scolaires (madame Michèle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport) (40 minutes)
3. Projet de loi n° 88, Loi modifiant la loi sur la qualité de l'environnement concernant la gestion des matières résiduelles (madame Madeleine Paulin, sous-ministre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs) (30 minutes)
4. Suivi du Discours sur le budget : impacts de la hausse de la TVQ, fonds des infrastructures routières et du transport en commun (monsieur Gilles Paquin, sous-ministre au ministère des Finances) (30 minutes)
5. Sujets relevant du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (monsieur Laurent Lessard)
 - ✓ État de situation de la démarche d'occupation des territoires (10 minutes)
 - ✓ Mise en œuvre du Plan d'intervention relatif à l'octroi des contrats municipaux : dispositions dans l'omnibus du printemps 2010 et comité de suivi (10 minutes)
 - ✓ Éthique en milieu municipal (10 minutes)
6. Autres sujets d'intérêt pour information (30 minutes)
 - ✓ Présentation de la position du Québec concernant la reconnaissance des communautés métisses historiques sur son territoire (madame Chantal Latour, conseillère, Secrétariat aux affaires autochtones)
 - ✓ Processus de consultation : modifications législatives concernant le Code de sécurité (Loi sur le bâtiment) (monsieur Michel Beaudoin, président-directeur général, Régie du bâtiment du Québec)
7. Divers suivis et dépôt de documents (15 minutes)
 - ✓ Modernisation du contenu des dossiers d'évaluation foncière
 - ✓ Adoption des comptes rendus de la réunion de la TQM du 1^{er} mai 2009 et des réunions spéciales du 14 juillet 2009 et du 9 avril 2010
 - ✓ Suivi des travaux des comités de travail sectoriels (dépôt de fiches, état de situation) :
 - Comité permanent sur les infrastructures
 - Comité permanent de liaison Environnement-Municipalités
 - Comité de partenariat en transport avec le milieu municipal
 - ✓ TQR : dépôt de documents (ordre du jour et compte rendu des réunions tenues)
 - ✓ Prochaine réunion : sujets d'intérêt, date et lieu



Une période de 60 minutes est prévue pour le lunch qui sera offert dans une salle adjacente.

Membres présents :	Personnes accompagnant les délégations :	Personnes invitées :
<p>M. Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire</p> <p>FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) M. Bernard Généreux, président, maire de Saint-Prime, préfet de la MRC Le Domaine-du-Roy M. Serge Fortin, vice-président, préfet élu de la MRC de Témiscouata M. Richard Lehoux, vice-président, maire de Saint-Elzéar, préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce M. Pierre Gaudet, maire d'Aston-Jonction M. Gilles Plante, maire de McMasterville, préfet de la MRC de La Vallée-du-Richelieu M. Yvon Soucy, préfet élu de la MRC de Kamouraska M. Réal Laverdière, maire de Saint-Pamphile, préfet de la MRC de L'Islet M. Gaston Arcand, maire de Deschambault-Grondines</p> <p>UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) M. Marc Gascon, maire de Saint-Jérôme, président M. Éric Forest, maire de Rimouski, président du Caucus des cités régionales M^{me} Danielle Roy-Marinelli, mairesse de Lévis, vice- présidente du Caucus des grandes villes</p> <p>VILLE DE MONTRÉAL M. Gérard Tremblay, maire de Montréal M. Michel Bissonnet, membre du comité exécutif, responsable des relations gouvernementales M^{me} Ginette Marotte, conseillère associée au développement durable, de l'environnement et des parcs</p>	<p>MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE M^{me} Manon Lecours, directrice de cabinet M. Marc Lacroix, sous-ministre M. Sylvain Boucher, sous-ministre adjoint aux politiques M. Jean Séguin, sous-ministre adjoint à la Métropole M^{me} Linda Morin, sous-ministre adjointe aux territoires M. Jacques A. Tremblay, sous-ministre adjoint aux infrastructures et au financement municipal M^{me} Monique Desrochers, secrétariat de la TQM</p> <p>FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS M^{me} Ann Bourget, directrice générale M. Nicolas Fleury, coordonnateur, secteur recherche et politiques</p> <p>UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC M. Pierre Prévost, directeur général par intérim M. François Sormany, directeur des communications et du marketing M. Jasmin Savard, coordonnateur des politiques M^{me} Josée Maryse Sauvageau, conseillère spéciale à la direction générale</p> <p>VILLE DE MONTRÉAL M. Robert Pilon, directeur des Affaires institutionnelles M^{me} Véronik Aubry, conseillère politique, développement durable et environnement</p>	<p>MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (MDDEP) M. Frédéric Guay, sous-ministre adjoint par intérim des services à la gestion et du milieu terrestre M. Mario Bérubé, directeur des matières résiduelles et des lieux contaminés</p> <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS) M^{me} Christiane Barbe, sous-ministre M. Alain Veilleux, sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et secondaire et responsable des régions M^{me} Marie-Claude Brunet, Direction générale des régions</p> <p>MINISTÈRE DES FINANCES (MFQ) M. Gilles Paquin, sous-ministre M. Marc Grandisson, directeur général des politiques locales et autochtones et de l'Optimisation des ressources</p> <p>SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES (SAA) M^{me} Chantal Latour, conseillère</p> <p>RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC (RBQ) M. Michel Beaudoin, président-directeur général M. Jean-François Bouchard, adjoint au président-directeur général M. Gilles Lemieux, Direction territoriale Est-du-Québec</p> <p>MINISTÈRE DES TRANSPORTS (MTQ) M. Bernard Letarte, Direction des affaires corporatives M. Robert Carignan, Direction du transport terrestre des personnes</p> <p>MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMROT) M^{me} Sylvie Desaulniers, directrice générale des politiques M. Bernard Guay, directeur général de la fiscalité M. Luc Sauvageau, directeur de l'évaluation foncière M. Jean Gagnon, Direction des affaires régionales M^{me} Stéphanie Houde, Direction générale des politiques M^{me} Nicole Lagacé, Direction générale des politiques M^{me} Mélinda Tardif-Bédard, Direction générale des politiques</p>

ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
<p>1. Ouverture de la rencontre et adoption de l'ordre du jour</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le ministre, M. Laurent Lessard, souhaite la bienvenue à tous les élus municipaux et les personnes les accompagnant. Il présente les personnes qui l'accompagnent. ❖ M. Lessard mentionne que contrairement à ce qui était prévu, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Michèle Courchesne, ne pourra être présente. C'est la sous-ministre, madame Christiane Barbe, qui la remplace. Mme Courchesne a dû se rendre à Laval où le gouvernement annoncera aujourd'hui des travaux urgents à entreprendre dans la rivière des Mille Îles en vue de rétablir le débit d'eau de la rivière et d'assurer un approvisionnement adéquat en eau potable à la population. Comme il s'agit d'un dossier relevant du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, la sous-ministre, madame Madeleine Paulin, ne pourra pas non plus être présente. ❖ La lecture de l'ordre du jour est faite par M. Lessard qui ajoute au point 6 (<i>Autres sujets pour information</i>) La Stratégie québécoise de l'eau potable. M. Lessard indique que la première réunion du Comité politique de la TQM sur la révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme aura lieu à la suite de la présente TQM. ❖ La FQM propose de discuter des deux sujets suivants : <ul style="list-style-type: none"> ➤ la question des délais en regard des programmes des infrastructures; ➤ la problématique de la gestion des cours d'eau. <p>Le ministre mentionne que ces sujets seront abordés, à la fin de la rencontre, si le temps le permet.</p> ❖ L'ordre du jour de la réunion est adopté avec les ajouts proposés. 	
<p>2. Report des élections scolaires</p>	<p>Invités : madame Christiane Barbe, sous-ministre au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, accompagnée de monsieur Alain Veilleux, sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et secondaire et responsable des régions.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Madame Barbe rappelle que le projet de loi n° 86, Loi reportant la date de l'élection scolaire de novembre 2011, a été sanctionné et donc, que les élections scolaires de 2011 sont reportées. Elle invite les partenaires municipaux à participer aux réflexions visant à renforcer la démocratie scolaire et présente, à cet égard, le mandat et les modalités de fonctionnement de la <i>Table sur la concertation municipale et scolaire concernant l'enjeu de la démocratie scolaire</i>, dont la première rencontre sera à l'automne. Madame Barbe dépose un document exposant le mandat du comité, qui est joint au présent compte rendu à titre d'annexe 1. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Amender la proposition de mandat relative à la <i>Table sur la concertation municipale et scolaire concernant l'enjeu de la démocratie scolaire</i>, présentée à la TQM du 22 juin, en déplaçant le troisième objectif sur les enjeux en tout premier lieu (MELS).

ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Commentaires des partenaires municipaux. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les partenaires municipaux expriment leur désaccord à concentrer le débat sur la démocratie scolaire. Plusieurs autres enjeux devraient figurer dans le mandat de la Table de concertation. On souhaite partager la réflexion avec les commissions scolaires sur d'autres enjeux que celui des élections, comme le partage des équipements, le partenariat scolaire et municipal et l'accès aux services éducatifs sur le territoire. ➤ Les partenaires municipaux seront au rendez-vous de l'automne. Mais, ils souhaitent recevoir une nouvelle proposition du mandat de la Table qui tient compte de l'ensemble des enjeux. Madame Barbe indique que la proposition de mandat sera amendée en déplaçant le troisième objectif sur les enjeux en tout premier lieu. ➤ Les partenaires municipaux demandent à madame Barbe d'informer la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport qu'ils souhaitent qu'elle revienne auprès d'eux avant de poursuivre dans ce dossier. Madame Barbe mentionne qu'elle transmettra le message à la ministre. ➤ Les partenaires municipaux demandent la participation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire afin qu'il soit solidaire du milieu municipal sur la question de la démocratie municipale. ❖ Monsieur Laurent Lessard conclut que le milieu municipal sera au rendez-vous de l'automne. Il est clair qu'il faut discuter de la gouvernance, de la démocratie scolaire, mais aussi de la démocratie municipale. Il faut examiner l'ensemble du contexte et préciser les préoccupations du milieu municipal. 	
<p>3. Projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement concernant la gestion des matières résiduelles</p>	<p>Invités : monsieur Frédéric Guay, sous-ministre adjoint par intérim des services à la gestion et du milieu terrestre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, accompagné de monsieur Mario Bérubé, directeur des matières résiduelles et des lieux contaminés</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Monsieur Guay présente la nouvelle Politique de gestion des matières résiduelles, qui a été déposée en novembre 2009. Les mesures de soutien aux municipalités qui y sont prévues comprennent des mesures réglementaires et des mesures financières, dont des modifications au régime de compensation des services municipaux de collecte sélective. Ces modifications sont proposées dans le cadre du projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement concernant la gestion des matières résiduelles et modifiant le Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles, dont l'étude s'est amorcée au printemps 2010 et se 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Transmettre aux partenaires municipaux la présentation PowerPoint préparée par monsieur Frédéric Guay pour sa participation à la TQM du 22 juin (MAMROT).

ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
	<p>poursuivra à l'automne. Il est proposé que la méthode de calcul et l'ensemble des données à prendre en considération pour la détermination des coûts nets admissibles à la compensation soient prescrits plutôt qu'établis par négociation. La présentation PowerPoint, préparée par monsieur Guay, sera transmise aux partenaires municipaux. Elle est jointe au présent compte rendu à titre d'annexe 2.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Commentaires des partenaires municipaux. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les partenaires municipaux expriment leur mécontentement à propos du report en 2015, au lieu de 2010, de l'atteinte du pourcentage de compensation de 100%. Ils désirent une pleine reconnaissance des coûts réels. Ils informent également qu'ils referont des représentations avant que soit adopté le projet de loi 88, afin que celui-ci soit revu. ➤ Ils demandent la contribution de monsieur Lessard en vue d'aménager une rencontre des partenaires municipaux avec la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs dans de brefs délais. 	
<p>4. Suivi du Discours sur le budget : impacts de la hausse de la TVQ, fonds des infrastructures routières et du transport en commun</p>	<p>Invités : monsieur Gilles Paquin, sous-ministre au ministère des Finances, accompagné de monsieur Marc Grandisson, directeur général des politiques locales et autochtones et de l'Optimisation des ressources.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ M. Paquin présente les grandes lignes du Budget 2010-2011 du gouvernement du Québec ainsi que les mesures touchant plus spécifiquement les municipalités. La situation oblige à rééquilibrer d'urgence les finances publiques du Québec. Le projet de loi n° 100, Loi mettant en oeuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette, a été adopté le 11 juin 2010. ➤ Trois grands objectifs sont poursuivis : 1) assurer d'abord la relance en 2010; 2) retrouver l'équilibre budgétaire d'ici 2013-2014; 3) poursuivre les efforts de réduction de la dette. ➤ Parmi les mesures annoncées au budget touchant plus particulièrement les municipalités, monsieur Paquin mentionne notamment : le Fonds des infrastructures du sport et de l'activité physique; le FORT, Fonds pour assurer le financement des infrastructures routières et des infrastructures de transport en commun; les taxes métropolitaines sur l'essence pour les communautés métropolitaines de Montréal et de Québec; des contributions additionnelles pour le développement économique de la métropole et de la capitale. 	

ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La TVQ sera majorée à deux reprises, en 2011 et en 2012. Cette hausse a évidemment un effet sur les municipalités. Cependant, cet effort est demandé à tous les acteurs économiques du Québec afin de contribuer au redressement des finances publiques. ❖ Commentaires des partenaires municipaux. ➤ On déplore le fait que le projet de loi n° 100 ne contient aucune mesure relative à la voirie locale et au transport collectif en milieu rural, alors que le FORT est en partie constitué d'une taxe sur le carburant. Le gouvernement ne semble pas reconnaître les besoins particuliers des régions rurales, ce qui donne un mauvais signal dans l'optique de l'occupation des territoires. ➤ On comprend la position du gouvernement de chercher à équilibrer son budget, mais ceci ne doit pas être fait sur le dos des municipalités. On rappelle que l'augmentation de la TVQ aura des effets importants sur les municipalités, qu'on estime à plus de 400 M\$ d'ici 2014. On reprend d'une autre façon ce qui avait été donné aux municipalités dans le cadre de l'Entente 2007-2013 sur le partenariat fiscal et financier avec les municipalités. Selon cette entente, le remboursement à 100 % de la TVQ payée par les municipalités n'est prévu qu'en 2014. Il faudrait chercher une solution pour minimiser les effets sur les municipalités. À cet égard, on demande de discuter avec le gouvernement de mesures compensatoires pour minimiser l'effet pour les municipalités de l'augmentation de la TVQ. ➤ L'enjeu de l'occupation du territoire soulève plusieurs questions, dont celle de la capacité financière des municipalités à assumer leurs responsabilités. Il y a eu des changements importants dans les services fournis par les municipalités. On estime que 45 % des dépenses municipales sont aujourd'hui consacrées aux services à la personne alors que les revenus des municipalités proviennent pour une part très importante de la taxe foncière, qu'on peut associer à des services aux immeubles. Il y a lieu de poursuivre les réflexions sur la diversification des sources des revenus des municipalités. 	

ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Commentaires de monsieur Laurent Lessard. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Concernant la préoccupation formulée à l'égard des besoins des régions en matière de voirie et de transport, le ministre indique qu'il y a des réflexions engagées avec le ministère des Transports notamment dans le cadre des plans de mobilité durable. Par ailleurs, le ministre demande aux partenaires municipaux si la mesure mise à la disposition des deux communautés métropolitaines, soit le pouvoir de majorer la taxe sur l'essence de 1,5 cent du litre pour le financement du transport en commun, pourrait être une avenue intéressante pour les régions. Il y a accord de principe de la part des partenaires municipaux pour examiner cette option. ➤ Concernant la préoccupation relative aux effets de l'augmentation de la TVQ sur les municipalités, le ministre invite les partenaires municipaux à formuler des propositions à ce sujet. ➤ Concernant la diversification des revenus des municipalités, le ministre rappelle que les réflexions se poursuivent dans le cadre du groupe de travail mis sur pied à cet effet. 	
<p>5. Sujets relevant du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire</p>	<p><i>État de la situation de la démarche d'occupation des territoires</i></p> <p>Ce sujet a été abordé avant le sujet précédent.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Le ministre, monsieur Lessard, fait part de l'importance de se doter d'un plan d'occupation des territoires. Depuis l'automne 2009, 11 instances non gouvernementales ont été rencontrées. D'autres partenaires sont consultés par le biais de divers comités mis en place. Plusieurs ministères ont été rencontrés par le sous-ministre, monsieur Marc Lacroix, et la sous-ministre adjointe, madame Linda Morin, et apportent leur contribution à ce plan. Le Ministère entend élaborer un plan d'action concerté qui devrait déboucher sur une stratégie gouvernementale et une loi. ❖ Commentaires des partenaires municipaux. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ils adhèrent à ce défi d'occupation des territoires et sont prêts à travailler en ce sens. C'est un enjeu très important pour les municipalités, celles-ci étant des acteurs de premier plan dans le développement de milieux de vie de qualité. ➤ L'UMQ précise qu'elle a déposé un plan d'action stratégique sur l'enjeu d'occupation du territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Rencontrer certaines grandes sociétés d'État afin de rechercher leur implication dans le cadre du dossier de l'occupation des territoires (MAMROT).

ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
	<p>➤ On souhaite que certaines grandes sociétés d'État soient rencontrées afin qu'elles contribuent aussi à la démarche d'occupation des territoires. Le ministre reçoit favorablement cette suggestion et mandate, à cet effet, le sous-ministre, monsieur Lacroix.</p> <p><i>Mise en œuvre du Plan d'intervention relatif à l'octroi de contrats municipaux : dispositions dans l'omnibus du printemps 2010 et comité de suivi</i></p> <p>❖ Le ministre fait le point sur l'état d'avancement du Plan d'intervention relatif à l'octroi des contrats municipaux. Premièrement, il rappelle les principales dispositions législatives qui viennent d'être adoptées par l'omnibus du printemps 2010, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ la publication de la liste des contrats municipaux dans le système électronique d'appels d'offres (SEAO); ➤ l'ajout sur les sites Internet des organismes municipaux d'un hyperlien vers la liste de contrats contenue dans le SEAO; ➤ la publication de l'information sur la conformité des soumissions limitée à la liste des soumissions non conformes qui sont plus basses que celle qui a été retenue; ➤ le retrait de l'exigence de publier la liste des contrats donnés entre 2008 et 2009; ➤ le report au 1^{er} janvier 2011 de l'adoption de la politique de gestion contractuelle; ➤ le report au 1^{er} avril 2011 de l'obligation de publier la liste des contrats de plus de 25 000 \$. <p>Par ailleurs, comme recommandé dans le rapport Coulombe, un mécanisme est mis en place pour poursuivre la démarche de modernisation du cadre législatif entourant l'octroi des contrats. Ainsi, le mandat du Comité permanent sur les infrastructures (COPI), comité sous l'égide de la TQM, est élargi pour examiner les recommandations du rapport Coulombe qui n'ont pas été prises en considération dans le cadre du projet de loi omnibus du printemps, comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ les règles de visite des chantiers; ➤ le refus de la soumission d'un soumissionnaire indésirable; ➤ l'information à un soumissionnaire dont la soumission n'est pas conforme. <p>Enfin, la question de l'octroi de contrats par les OBNL sera examinée par le Ministère.</p>	

ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
	<p>❖ Commentaires des partenaires municipaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Au global, les partenaires municipaux sont satisfaits des mesures prises. ➤ Le processus d'octroi des contrats municipaux est méconnu des citoyens. Il est donc suggéré que le MAMROT prépare et diffuse un document résumé et vulgarisé décrivant les modalités d'octroi des contrats municipaux. L'objectif de ce document serait d'expliquer au citoyen comment est octroyé un contrat par une municipalité et qui est impliqué dans les différentes étapes. <p>Le ministre reconnaît l'importance de mieux informer les citoyens et de faire une meilleure promotion.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ On mentionne qu'il reste la question de l'obligation de diffuser la liste des contrats d'embauche. <p>Sur ce point, le ministre mentionne que la loi ne vise pas en principe l'embauche de personnel. On va faire l'analyse sur le plan juridique.</p> <p><i>Éthique en milieu municipal</i></p> <p>❖ Le ministre rappelle que le projet de loi n° 109, Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale a été déposé à l'Assemblée nationale le 10 juin 2010. Ce projet de loi donne suite, en y apportant certains ajustements, à plusieurs des recommandations du rapport Gagné et se veut équitable avec les principes à la base du projet de loi n° 48, Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale. Ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Tout citoyen pourra soumettre une plainte. La demande devra être documentée et assermentée. De plus, il y aura un examen préalable de la demande au Ministère. Un comité des plaintes sera mis sur pied. La demande sera alors rejetée ou transmise à la Commission municipale du Québec (CMQ). L'enquête se fera à huit clos. ➤ On propose un seul commissaire pour toutes municipalités du Québec, qui sera rattaché à la CMQ. La CMQ soumettra sa recommandation au conseil de la municipalité qui en disposera. ➤ On y prévoit l'adoption par la municipalité d'un code d'éthique pour les élus et pour les employés municipaux ainsi que des règles d'après-mandat, valident pour un an. Quant à la déclaration d'intérêt de l'élu, c'est le statu quo. 	<p>❖ Revoir l'application de l'obligation pour les municipalités de publier la liste des contrats d'embauche (MAMROT).</p>

ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le projet de loi sera étudié en commission parlementaire à l'automne 2010. Les partenaires municipaux seront invités. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Inviter les partenaires municipaux à participer à la consultation en commission parlementaire qui se tiendra en septembre sur le projet de loi n° 101 sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.
<p>6. Autres sujets d'intérêt pour information</p>	<p><i>Présentation de la position du Québec concernant la reconnaissance des communautés métisses historiques sur son territoire</i></p> <p>Invités : madame Mme Chantal Latour, conseillère au Secrétariat aux affaires autochtones, accompagnée de monsieur Jean Gagnon, conseiller à la Direction des affaires régionales au MAMROT.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Monsieur Gagnon indique, en introduction, que plusieurs municipalités de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont adopté des résolutions dont l'objet est de reconnaître une ou des communautés métisses dans leur milieu. Les droits ancestraux des Métis, tout comme ceux des Amérindiens et des Inuits, sont reconnus par la Loi constitutionnelle de 1982 (article 35). ❖ Madame Chantal Latour présente la distinction entre les citoyens d'ascendance mixte et ceux de peuple métis. Au Québec, il n'y aurait pas de communauté métisse historique, distincte des communautés amérindiennes et en marge de la gouvernance coloniale puis canadienne et québécoise, malgré le grand nombre de citoyens québécois d'ascendance mixte. ❖ À ce jour, le Québec ne reconnaît pas l'existence de communautés métisses historiques sur son territoire, mais il n'exclut pas de les reconnaître si leur existence peut être rigoureusement démontrée sur la base des critères établis par la Cour suprême en 2003. ❖ En appui de cette présentation, deux documents sont distribués aux partenaires. Le premier document intitulé : Position et orientations du gouvernement du Québec sur la question métisse est joint au présent compte rendu à titre d'annexe 3. Le second est une carte de la distribution des nations autochtones sur le territoire québécois. ❖ Aucun commentaire n'est formulé par les partenaires municipaux. 	

ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
	<p><i>Processus de consultation : modifications législatives concernant le Code de sécurité (Loi sur le bâtiment)</i></p> <p>Invités : monsieur Michel Beaudoin, président-directeur général de la Régie du bâtiment du Québec, accompagné de monsieur Jean-François Bouchard et monsieur Gilles Lemieux.</p> <p>❖ Monsieur Michel Beaudoin fait part d'un projet de modification à la <i>Loi sur le bâtiment</i> afin d'ouvrir la voie à l'adoption d'un Code de sécurité qui servira à la fois à la réglementation de la sécurité dans les édifices publics sous la juridiction de la Régie du bâtiment et comme norme de référence pour la réglementation municipale en sécurité dans les bâtiments existants. Une consultation publique aura lieu à l'automne 2010 sur le contenu éventuel de ce code parallèlement au dépôt des modifications législatives. Les associations municipales et la Ville de Montréal seront alors consultées. Des modifications s'avèrent nécessaires étant donné la désuétude du règlement actuel et la volonté que ce code serve de référence unique pour la réglementation des municipalités et des autres autorités compétentes (RBQ et CSST) en matière de sécurité incendie.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'approche préconisée n'a pas pour effet d'imposer de nouvelles responsabilités ni d'exiger davantage de personnel et d'efforts de la part des municipalités. Ce sont les propriétaires et les exploitants d'immeubles qui sont visés. ➤ Les modifications toucheront uniquement les bâtiments existants. Le recours à une même norme de référence, plus moderne, va aider les propriétaires à s'y retrouver. ➤ Les municipalités auront la possibilité d'adopter, en tout ou en partie, les exigences de sécurité contenues dans ce code, tout comme elles pourront décréter des dispositions plus sévères ou portant sur d'autres objets, et ce, afin de tenir compte de situations qui leur seraient particulières. ➤ Un soutien technique sera offert par la Régie du bâtiment aux municipalités. ➤ Les municipalités et leur personnel en prévention des incendies disposeront d'une exonération pour tout préjudice découlant de l'application des exigences contenues dans la norme de référence. ➤ Advenant l'adoption à l'automne 2010 des modifications législatives proposées, le Code de sécurité pourra être adopté et entrer en vigueur vers la fin de 2011 pour les édifices publics assujettis à la compétence de la Régie. C'est à compter de ce moment que les municipalités pourront elles-mêmes l'adopter pour l'ensemble des bâtiments. 	

ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Commentaires des partenaires municipaux. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Il y a consensus de la part des partenaires municipaux quant à l'intérêt de poursuivre les travaux en vue de modifier la Loi sur le bâtiment et de faire adopter le chapitre « Bâtiment » du Code de sécurité. ➤ Certains commentaires plus particuliers sont formulés. La Ville de Montréal souligne l'importance d'apporter des modifications le plus rapidement possible, en vue de pouvoir agir pour assurer la sécurité des édifices. L'UMQ mentionne qu'elle a soumis certaines questions à la Régie pour lesquelles elle souhaite obtenir des réponses avant l'adoption du projet de loi. La FQM réitère sa préoccupation que ces changements n'augmentent pas les charges, ni les responsabilités des municipalités. <p><i>Stratégie québécoise d'économie d'eau potable</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Le ministre, monsieur Lessard, indique que la version de travail de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, développée en 2005, a été actualisée. Elle vise la réduction d'au moins 20 % de la consommation moyenne d'eau par personne pour l'ensemble du Québec, la réduction des pertes d'eau par fuites dans les réseaux d'aqueduc et la diminution des coûts d'exploitation. ❖ Les partenaires municipaux (FQM, UMQ, Ville de Montréal) ainsi que plusieurs autres collaborateurs, dont les ministères concernés, seront consultés au cours des prochains mois. 	
7. Divers suivis et dépôt de document	<p><i>Modernisation du contenu des dossiers d'évaluation foncière</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Les partenaires municipaux ont reçu préalablement à la rencontre de la TQM, une fiche d'information produite par la Direction de l'évaluation foncière du Ministère sur la modernisation de la réglementation sur l'évaluation foncière. Les nouvelles dispositions actualisent, allègent et assouplissent les obligations imposées aux évaluateurs municipaux quant aux dossiers qu'ils doivent constituer et tenir à jour sur chaque propriété. ❖ À la préoccupation formulée par la FQM pour que cette modernisation se fasse à coût nul pour les municipalités, le ministre mentionne qu'il n'y a pas d'aide gouvernementale prévue. 	

ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
	<p><i>Adoption des comptes rendus de la réunion de la TQM du 1^{er} mai 2009 et des réunions spéciales du 14 juillet 2009 et du 9 avril 2010</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Ces comptes rendus sont adoptés tels que soumis. <p><i>Suivi des travaux des comités de travail sectoriels (dépôt de fiches, état de situation) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Trois fiches d'information sont déposées sur l'état des travaux des trois comités sectoriels suivants : le Comité permanent sur les infrastructures (COPI), le Comité permanent de liaison Environnement-Municipalités (COPLM) et le Comité de partenariat en transport avec le milieu municipal (CPTMM). Ces fiches ont respectivement été préparées par le MAMROT, président du COPI, le MDDEP, président du COPLM, et le MTQ, président du CPTMM. <p><i>TQR : dépôt de documents (ordre du jour et compte rendu des réunions tenues)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Conformément à la décision prise que la TQM soit informée des travaux de la TQR, il y a dépôt des documents suivants : compte rendu de la réunion de la TQR du 12 septembre 2008 et ordre du jour de la TQR du 20 février 2009. <p><i>Prochaine réunion : sujets d'intérêt, date et lieu</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ La prochaine réunion aura lieu à l'automne 2010. 	
8. Sujets ajoutés	<p><i>Délais en regard des programmes d'infrastructures</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ La FQM rappelle l'échéance du 31 mars 2011, fixée par le gouvernement du Canada, pour la terminaison des travaux d'infrastructures du Plan d'action économique. Dans le contexte où une grève dans le secteur de la construction pourrait advenir, que pourrions-nous faire pour respecter cette échéance? ❖ Le ministre indique que les grèves sont hors de notre contrôle. L'échéance est ferme. Le Ministère suit de très près l'évolution des travaux d'infrastructures dans les municipalités. M. Jacques A. Tremblay présente un état de la situation en mai 2010. On remarque une accélération des travaux. Les suivis seront faits et tout renseignement pertinent sera transmis aux partenaires municipaux. 	

ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
	<p data-bbox="586 303 1116 332"><i>Problématique de la gestion des cours d'eau</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="586 368 1740 497">❖ La FQM fait part de la complexité de la gestion des cours d'eau municipaux, de la multiplication des intervenants et des actions, des délais pour l'obtention des autorisations ainsi que de l'augmentation des coûts. Il devient impératif de clarifier les responsabilités et de partager équitablement le financement. <li data-bbox="586 530 1523 558">❖ On convient de faire un suivi sur ce sujet à la prochaine réunion de la TQM. 	

Rencontre Table Québec-municipalités (TQM)

Le 26 novembre 2010

Au Château Bonne Entente, Québec
de 13 h à 17 h

Proposition d'ordre du jour

Un dîner est offert dans un salon privé à 12 h.

1. Ouverture de la rencontre et adoption de l'ordre du jour (13 h)
2. Questions budgétaires et financières (ministère des Finances et ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire) (90 minutes)
3. Sujets relevant du ministère de la Sécurité publique (schémas de couverture de risques, protection civile, services de police) (60 minutes)
4. Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (monsieur Laurent Lessard) (30 minutes)
5. Autres sujets pour discussions (20 minutes)
 - ✓ Dates limites pour la finalisation des projets d'infrastructures (Plan d'action économique)
 - ✓ Gaz de shale
6. Sujets pour information (15 minutes)
 - ✓ Projet de loi n° 109, Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale
 - ✓ Projet de loi : hausse des valeurs foncières
7. Divers suivis et dépôt de documents (10 minutes)
 - ✓ Dépôt du plan de travail relatif à la question du droit de vote des autochtones
 - ✓ Comité de travail sur la gestion des cours d'eau municipaux et dépôt du compte rendu de la 1^{ère} réunion
 - ✓ Adoption du compte rendu de la réunion de la TQM du 22 juin 2010
 - ✓ Suivi des travaux des comités de travail sectoriels (dépôt de fiches, état de situation) :
 - Comité permanent sur les infrastructures
 - Comité permanent de liaison Environnement-Municipalités
 - Comité de partenariat en transport avec le milieu municipal
 - ✓ TQR : dépôt de documents (ordre du jour et compte rendu des réunions tenues)
 - ✓ Calendrier des réunions de 2011
8. Formation en gouvernance municipale offerte par le Collège des administrateurs de sociétés (15 minutes)



PROJET DE COMPTE RENDU
DE LA RÉUNION DU 26 NOVEMBRE 2010
TENUE AU CHÂTEAU BONNE ENTENTE, SALLE ROY-THÉRIALD

Membres présents :	Personnes accompagnant les délégations:	Personnes invitées :
<p>M. Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire</p> <p>FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) M. Bernard Généreux, président, maire de Saint-Prime, préfet de la MRC Le Domaine-du-Roy M. Serge Fortin, vice-président, préfet élu de la MRC de Témiscouata M. Richard Lehoux, vice-président, maire de Saint-Elzéar, préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce M. Pierre Gaudet, maire d'Aston-Jonction, président de la commission permanente sur l'aménagement du territoire, l'agriculture et l'environnement M. Gilles Plante, maire de McMasterville, préfet de la MRC de La Vallée-du-Richelieu, président de la commission permanente sur la sécurité publique, les transports et les technologies de l'information M. Réal Laverdière, maire de Saint-Pamphile, préfet de la MRC de L'Islet, président de la commission permanente sur les finances, la fiscalité, l'économie et le tourisme M. Gaston Arcand, maire de Deschambault-Grondines, président de la commission permanente sur le développement social, les institutions et la démocratie</p> <p>UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) M. Éric Forest, maire de Rimouski, président M. Marc Bureau, maire de Gatineau, trésorier M^{me} Déborah Bélanger, mairesse de Rivière-Rouge, présidente du Caucus des municipalités locales M. Jean-Guy Desrosiers, maire de Montmagny, président de la Commission de sécurité publique M^{me} Suzanne Roy, mairesse de Sainte-Julie M. Luc Berthold, maire de Thetford Mines</p> <p>VILLE DE MONTRÉAL M. Gérald Tremblay, maire de Montréal M. Michel Bissonnet, membre du comité exécutif, responsable des relations gouvernementales</p>	<p>MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE M. Antony Dulude, conseiller politique M. Jean-François Labbé, conseiller politique M. Marc Lacroix, sous-ministre M. Sylvain Boucher, sous-ministre adjoint aux politiques M. Jérôme Unterberg, sous-ministre adjoint à la métropole M^{me} Linda Morin, sous-ministre adjointe aux territoires M. Jacques A. Tremblay, sous-ministre adjoint aux infrastructures et aux finances municipales M^{me} Monique Desrochers, secrétariat de la TQM</p> <p>FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS M^{me} Ann Bourget, directrice générale M. Nicolas Fleury, coordonnateur du Secteur recherche et politiques</p> <p>UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC M^{me} Peggy Bachman, directrice générale M. Jasmin Savard, directeur des politiques M. François Sormany, directeur des communications et du marketing</p> <p>VILLE DE MONTRÉAL M. Louis Roquet, directeur général M. Robert Pilon, directeur des Affaires institutionnelles M. Louis-Pascal Cyr, adjoint au cabinet du maire</p>	<p>MINISTÈRE DES FINANCES (MFO) M. Raymond Bachand, ministre M^{me} Mélissa Dumais, directrice adjointe de cabinet M^{me} Catherine Poulin, attachée de presse M^{me} Mia Homsy, conseillère politique M. Luc Monty, sous-ministre adjoint à la politique budgétaire et à l'économie M. Marc Grandisson, directeur général des politiques locales et autochtones et de l'Optimisation des ressources</p> <p>MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (MSP) M. Robert Dutil, ministre M. Mathieu Saint-Pierre, attaché de presse M. Robert Lafrenière, sous-ministre</p> <p>MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF (MCE) M. Louis Guimont, analyste</p> <p>MINISTÈRE DES TRANSPORTS (MTQ) M^{me} Chantal Girouard, directrice par intérim de la Direction des affaires corporatives</p> <p>MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMROT) M^{me} Sylvie Desaulniers, directrice générale des politiques M. Bernard Guay, directeur général de la fiscalité M^{me} Stéphanie Houde, Direction générale des politiques M^{me} Nicole Lagacé, Direction générale des politiques M^{me} Marlène Lamothe, Direction générale des politiques</p> <p>COLLÈGE DES ADMINISTRATEURS DE SOCIÉTÉS M. Bruno Déry, vice-président exécutif</p>

ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
1. Ouverture de la rencontre et adoption de l'ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le ministre, monsieur Laurent Lessard, souhaite la bienvenue à tous les élus municipaux et les personnes les accompagnant. Il présente monsieur Jérôme Unterberg, récemment nommé comme sous-ministre adjoint à la Métropole. ❖ Il salue également le nouveau président de l'UMQ, monsieur Éric Forest, maire de Rimouski. ❖ Il est demandé par la FQM d'ajouter à l'ordre du jour un point sur l'occupation des territoires. ❖ L'ordre du jour de la réunion est adopté avec les ajouts proposés. 	
2. Questions budgétaires et financières (ministère des Finances et ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire)	<p>Invités : monsieur Raymond Bachand, ministre des Finances, accompagné de monsieur Luc Monty, sous-ministre adjoint à la politique budgétaire et à l'économique, et de monsieur Marc Grandisson, directeur général des politiques locales et autochtones et de l'Optimisation des ressources.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Monsieur Bachand aborde le budget 2010-2011, indiquant qu'il vise un retour à l'équilibre budgétaire et une réduction de la dette. Il confirme le maintien de l'appui gouvernemental aux municipalités, mais se montre réticent à l'égard d'une révision de l'Entente 2007-2013 en fonction de la hausse du taux de la TVQ, considérant que cette hausse vise tous les acteurs économiques de la société. Monsieur Bachand constate que la richesse foncière augmente rapidement, de sorte que les municipalités pourraient aller chercher des revenus accrus dans ce champ fiscal. Les dépenses des organismes municipaux ont par contre augmenté. Il ajoute que parmi les pistes possibles de diversification des sources de revenus des municipalités, deux méritent d'être examinées à court terme, soit la tarification et les revenus visant spécifiquement le financement du transport collectif. Par contre, il est essentiel que l'imposition de nouveaux revenus pour financer les services relevant des municipalités s'appuie sur des demandes clairement exprimées de la part des élus de chacune des régions du Québec. ❖ En vue de contrer l'évasion fiscale dans la construction, le ministre des Finances, monsieur Bachand, souhaite former un groupe de travail afin d'obtenir certains renseignements détenus par les municipalités lors de l'émission de permis de construction. ❖ Commentaires des partenaires municipaux. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les partenaires municipaux expriment leur volonté d'obtenir de nouvelles sources de revenus. La hausse de la TVQ, non prévue lors de la signature de l'Entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier 2007-2013, constitue un irritant majeur pour eux. ➤ La FQM exprime le souhait que soit examinée dès que possible la mise en place d'un partage des redevances sur les ressources naturelles, possiblement par la bonification de la 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Travaux du Groupe de travail sur la diversification des sources de revenus des municipalités

ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
	<p>mesure prévue à cette fin dans l'Entente 2007-2013.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La Ville de Montréal demande qu'une suite soit donnée à sa requête concernant la pleine taxation des cours de triage. Elle demande également que la surtaxe sur l'essence appliquée sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal soit majorée de 0,05 \$ du litre (ce qui porterait la taxe à 0,08 \$). ➤ L'UMQ demande aussi qu'une taxe municipale sur l'essence de 5 ¢/l puisse être prélevée sur le territoire de l'ensemble des municipalités ➤ Les partenaires municipaux acceptent de transmettre les informations demandées par le ministre des Finances, afin de contrer l'évasion fiscale dans la construction. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Transmettre le nom des représentants au ministre des Finances
<p>3. Sujets relevant du ministère de la Sécurité publique (schémas de couverture de risques, protection civile, services de police)</p>	<p>Invités : monsieur Robert Dutil, ministre de la Sécurité publique, accompagné de monsieur Robert Lafrenière, sous-ministre au ministère de la Sécurité publique (MSP).</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Monsieur Dutil, présente, en premier lieu, l'état d'avancement des schémas de couverture de risques en sécurité incendie ainsi que les bénéfices qui en résultent. Actuellement, il manque environ 30 % des autorités régionales qui doivent en soumettre un au Ministère. ❖ Le ministre de la Sécurité publique présente, en deuxième lieu, le projet d'encadrement des centres d'urgence 9-1-1 et de certains services d'urgence au MSP. Le projet de règlement sur les normes, les spécifications et les critères de qualité applicables aux centres d'urgence 9-1-1 et à certains centres secondaires d'appels d'urgence sera adopté prochainement. Il comportera entre autres des obligations pour les municipalités et pour les centres d'urgence 9-1-1. ❖ En troisième lieu, monsieur Dutil présente le cadre de prévention des principaux risques naturels, qui consiste en une analyse de risques, une analyse de solutions et une mise en œuvre de solutions. De nombreux protocoles d'entente ont été signés par des municipalités, et plusieurs autres sont en cours de négociation. ❖ Le quatrième sujet à être abordé par monsieur Dutil est le projet de réforme en matière de sécurité civile, en cours d'élaboration. Il vise à consolider le système québécois de sécurité civile, améliorer notre connaissance des risques, accroître le partage d'information et le développement des compétences, recourir en priorité à la prévention et renforcer notre capacité de réponse aux catastrophes. Monsieur Dutil précise qu'il continuera à travailler en collaboration avec les partenaires municipaux. ❖ Commentaires des partenaires municipaux. 	

ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les partenaires municipaux précisent qu'il est nécessaire de terminer le dossier des schémas de couverture de risques en sécurité incendie avant de débiter le projet de réforme en matière de sécurité civile, ce que le ministre de la Sécurité publique confirme. ➤ De plus, ils demandent une modulation selon les particularités des municipalités. En réponse, monsieur Dutil précise que ce sont cependant les élus qui doivent énoncer ces particularités, pas le gouvernement. ❖ En dernier lieu, à la demande des partenaires municipaux, il est question des services de police. En effet, un moratoire est en place actuellement, mais se termine le 31 mars 2011. Ce moratoire empêche toute municipalité de dissoudre son corps de police municipal. Le ministre de la Sécurité publique indique qu'il attend d'avoir les recommandations pour statuer sur les suites du moratoire. ❖ Commentaires des partenaires municipaux. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les partenaires municipaux demandent un assouplissement au niveau des services. Ils souhaitent que soit partagée l'expertise dans certains services au niveau des corps de police municipaux. ➤ Ils souhaitent que les municipalités aient la liberté de choisir entre maintenir le service du corps de police municipal ou encore le dissoudre et obtenir les services de la Sûreté du Québec. ➤ Il est nécessaire d'amorcer une réflexion afin que les contribuables ne déboursent pas en double, au municipal et au provincial. 	
<p>4. Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (monsieur Laurent Lessard)</p>	<p>Invité : Jacques A. Tremblay, sous-ministre adjoint aux infrastructures et aux finances municipales</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Le ministre et monsieur Jacques A. Tremblay présentent la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, qui sera lancée au début de l'année 2011. Elle vise de contrer le gaspillage de l'eau potable et souscrit aux principes de gestion intégrée de l'eau. Cette nouvelle version fait suite à des consultations qui ont été menées auprès du milieu municipal. ❖ Entre autres, une réduction de 10 % de la consommation moyenne d'eau par personne pour l'ensemble du Québec est visée pour 2014, par rapport à l'année 2001, et de 20 % en 2017. ❖ La première chose à faire une fois la Stratégie lancée sera d'établir un bilan de la situation. 	

ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Commentaires des partenaires municipaux. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les partenaires municipaux expriment leur satisfaction quant à la Stratégie, qui intègre plusieurs de leurs demandes initiales, comme l'application de mesures à géométrie variable selon les municipalités. 	
<p>5. Autres sujets pour discussions</p>	<p><i>Dates limites pour la finalisation des projets d'infrastructures (Plan d'action économique)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Le ministre, monsieur Lessard, indique qu'il a rencontré avec madame Michelle Courchesne, présidente du Conseil du trésor, le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités du gouvernement du Canada, monsieur Chuck Strahl. Celui-ci semble ouvert à déplacer la date limite pour la finalisation des projets d'infrastructures à l'automne 2011 au lieu du 31 mars 2011, comme prévu actuellement. Cette nouvelle date serait uniquement pour les projets en cours. Il rendra sa décision la semaine prochaine (semaine du 30 novembre 2010) sur ce dossier. <p><i>Gaz de shale</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Le ministre, monsieur Lessard, précise qu'il préside depuis six semaines le Comité interministériel sur les gaz de shale, où sont représentés de nombreux ministères. Il indique qu'il existe un sous-comité qui travaille plus spécifiquement sur les redevances. ❖ À une question relative aux pouvoirs municipaux de réglementer cette industrie, le ministre mentionne que la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ne sera pas modifiée sur ce sujet, mais que des orientations gouvernementales seront intégrées dans le processus de décision. On cite l'exemple des cadres d'intervention semblable à ce qui a été fait pour l'énergie éolienne et l'industrie porcine. ❖ Commentaires des partenaires municipaux. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les partenaires municipaux désirent que les municipalités soient consultées lorsqu'une compagnie envisage de faire de l'exploitation sur leur territoire. ➤ Ils indiquent également qu'ils ne veulent pas seulement des compensations versées aux 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Informer les municipalités de la décision fédérale et mettre en œuvre les nouvelles orientations, s'il y a lieu ❖ Travaux du comité de liaison avec les élus municipaux

ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
	municipalités, mais surtout, des redevances.	
6. Sujets pour information	<p><i>Projet de loi no 109, Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Monsieur Lessard indique que le projet de loi n° 109 devrait être adopté par l'Assemblée nationale le 30 novembre prochain. ❖ Il demande la participation des municipalités afin de rendre publiques les actions réalisées, par exemple, l'adoption de leur politique de gestion contractuelle ou encore de leurs codes d'éthique et de déontologie. ❖ Le ministre confirme qu'il accompagnera les associations municipales dans la mise en œuvre du projet de loi n° 109. ❖ Commentaires des partenaires municipaux. <ul style="list-style-type: none"> ➢ Les partenaires municipaux indiquent qu'ils ont fourni des guides à l'intention de leurs membres afin de les aider dans la confection de leur politique de gestion contractuelle. ➢ Ils vont consulter leurs membres sur la proposition du ministre de faire connaître au public ces politiques. ➢ Sur le projet de loi n° 109, les partenaires expriment leur satisfaction par rapport aux amendements apportés. <p><i>Projet de loi : hausse des valeurs foncières</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Le ministre, monsieur Lessard, indique qu'il consultera les partenaires municipaux sur le futur projet de loi, lequel doit être déposé d'ici le 17 mars 2011, considérant la motion adoptée par l'Assemblée nationale sur ce sujet. ❖ À la lumière des travaux menés sur ce sujet, le ministre cherche l'outil le plus approprié dans le contexte. Il envisage l'option d'un crédit de taxes foncières ciblé. ❖ Il invite les partenaires à lui fournir des propositions, s'ils en ont, sur le contenu du futur projet 	

ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
	de loi.	
7. Divers suivis et dépôt de documents	<p>Les documents déposés sur ce point ont fait l'objet d'aucune discussion.</p> <p><i>Dépôt du plan de travail relatif à la question du droit de vote des Autochtones</i></p> <p><i>Comité de travail sur la gestion des cours d'eau municipaux et dépôt du compte rendu de la 1re réunion</i></p> <p><i>Adoption du compte rendu de la réunion de la TQM du 22 juin 2010</i></p> <p><i>Suivi des travaux des comités de travail sectoriels (dépôt de fiches, état de situation) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Comité permanent sur les infrastructures</i> - <i>Comité permanent de liaison Environnement-Municipalités</i> - <i>Comité de partenariat en transport avec le milieu municipal</i> <p><i>TQR : dépôt de documents (ordre du jour et compte rendu des réunions tenues)</i></p> <p><i>Calendrier des réunions de 2011</i></p>	
8. Formation en gouvernance municipale offerte par le Collège des administrateurs de sociétés	<p>Invité : monsieur Bruno Déry, vice-président exécutif du Collège des administrateurs de sociétés.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Monsieur Bruno Déry informe les personnes présentes du lancement de la formation en gouvernance municipale, donnée par le Collège des administrateurs de sociétés. Ce cours de 15 heures se donnant sur 2 jours, 3 à 4 fois par année, vise l'établissement et la promotion de hauts standards de qualité en matière de gouvernance, la transmission des meilleures pratiques de gouvernance axées sur les valeurs d'excellence, d'éthique, d'ouverture et d'engagement et l'expérimentation de certains comportements ou de certaines pratiques courantes lors de simulations. ❖ Commentaires des partenaires municipaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Susciter la participation à cette formation

ORDRE DU JOUR	DESCRIPTION ET SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
	<p>➤ Les représentants des partenaires municipaux qui ont assisté à la formation les 18 et 19 novembre dernier ont exprimé leur satisfaction.</p>	
<p>9. Démarche d'occupation des territoires</p>	<p>Le sujet est mis à l'ordre du jour à la demande de monsieur Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Monsieur Généreux demande des précisions quant à la contribution des municipalités et des MRC par rapport à celle des conférences régionales des élus dans le projet d'occupation des territoires. ❖ Le ministre mentionne que les contrats territoriaux s'articuleront sur le territoire des CRE et qu'il y aura autant de signataires que nécessaire. Il est ouvert aux propositions des partenaires. 	

Rencontre Table Québec-municipalités (TQM)
Le 11 février 2011
Hôtel InterContinental, Montréal, Salon Sarah Bernhardt
De 10 h à 15 h 30

Proposition d'ordre du jour

Accueil (9 h 45)

1. Monsieur Jean Charest, premier ministre du Québec – rencontre de travail privée avec les élus municipaux (10 h)

Dîner (60 minutes)

2. Ouverture de la rencontre et adoption de l'ordre du jour (13 h)
3. Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat, monsieur Clément Gignac, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (45 minutes)
4. Projet d'Agenda 21 de la culture pour le Québec, madame Christine St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (45 minutes)
5. Plans territoriaux de mobilité durable, monsieur Sam Hamad, ministre des Transports (30 minutes)
6. Sujets relevant du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (25 minutes)
 - ✓ Processus de consultation sur l'avant-projet de Loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme
 - ✓ Projet de loi sur la hausse des valeurs foncières de certaines propriétés
 - ✓ Évaluation industrielle – modifications législatives relatives aux systèmes électriques et mécaniques
 - ✓ Bilan de l'adoption par les municipalités des politiques de gestion contractuelle
 - ✓ État de situation de la démarche d'occupation des territoires
 - ✓ Diversification des sources de revenus des municipalités

7. Divers suivis et dépôt de documents (5 minutes)

- ✓ Consultation du Comité conjoint UMQ/FQM sur la démocratie municipale sur le mémoire de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec sur de nouvelles règles pour une meilleure circulation de l'information municipale au Québec
- ✓ Proposition pour la création d'un comité de la TQM sur la démocratie municipale
- ✓ Dépôt du plan de travail relatif à la question du droit de vote des autochtones
- ✓ Adoption du compte rendu de la réunion de la TQM du 26 novembre 2010
- ✓ Suivi des travaux des comités de travail sectoriels (dépôt de fiches, état de situation) :
 - Comité permanent sur les infrastructures
 - Comité permanent de liaison Environnement-Municipalités
 - Comité de partenariat en transport avec le milieu municipal
- ✓ Prochaine réunion de la TQM, vendredi 13 mai à Québec



Rencontre Table Québec-municipalités (TQM) (11 février 2011)
PERSONNES ATTENDUES À COMPTER DE MIDI

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

M. Laurent Lessard, ministre
 M^{me} Manon Lecours, directrice de cabinet
 M. Antony Dulude, conseiller politique

M. Marc Lacroix, sous-ministre
 M. Sylvain Boucher, sous-ministre adjoint aux politiques
 M. Jérôme Unterberg, sous-ministre adjoint à la métropole
 M^{me} Linda Morin, sous-ministre adjointe aux territoires
 M^{me} Monique Desrochers, secrétariat de la TQM

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

M. Bernard Généreux, maire de Sainte-Prime, préfet de la MRC Le Domaine-du-Roy, président
 M. Serge Fortin, préfet élu de la MRC de Témiscouata, vice-président
 M. Gaston Arcand, maire de Deschambault-Grondines, président de la commission permanente sur le développement social, les institutions et la démocratie
 M. Jacques Demers, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley, vice-président de la commission permanente sur les finances, la fiscalité, l'économie et le tourisme
 M. Gilbert Pigeon, maire de Saint-Eugène-de-Ladrière, préfet de la MRC de Rimouski-Neigette, vice-président de la commission permanente sur l'énergie et les ressources naturelles
 M. Gilles Plante, maire de McMasterville, préfet de la MRC La Vallée-du-Richelieu, président de la commission permanente sur la sécurité publique, les transports et les technologies de l'information

M^{me} Ann Bourget, directrice générale
 M. Nicolas Fleury, coordonnateur du Secteur recherche et politiques
 M. Dany Rousseau, directeur des communications

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

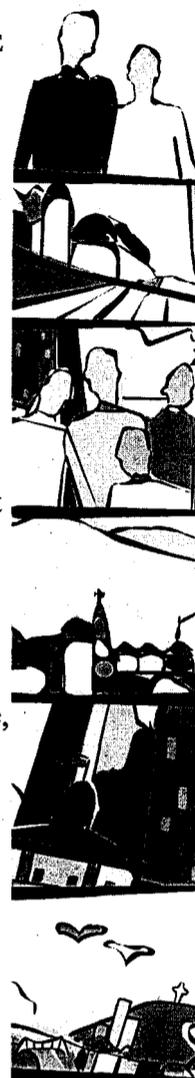
M. Éric Forest, maire de Rimouski, président
 M. Marc Bureau, maire de Gatineau, Caucus des grandes villes
 M. Robert Coulombe, maire de Maniwaki, président du Caucus des municipalités de centralité
 M. Luc Berthold, maire de Thetford Mines, président du Caucus des cités régionales
 M^{me} Déborah Bélanger, mairesse de Rivière-Rouge, présidente du Caucus des municipalités locales
 Mme Suzanne Roy, mairesse de Sainte-Julie

M^{me} Peggy Bachman, directrice générale
 M^{me} Josée Maryse Sauvageau, conseillère spéciale à la direction générale
 M. Jasmin Savard, directeur des politiques
 M. François Sormany, directeur des communications et du marketing

VILLE DE MONTRÉAL

M. Alan DeSousa, vice-président du comité exécutif, responsable de l'administration générale, des finances, du développement durable, de l'environnement et des parcs
 M^{me} Manon Barbe, responsable du transport et présidente de la Conférence régionale des élus de Montréal (CRE)
 M. Richard Deschamps, responsable du développement économique, des infrastructures et de la voirie
 M^{me} Helen Fotopulos, responsable de la culture, du patrimoine et de la condition féminine

M. Louis Roquet, directeur général, Ville de Montréal
 M. Pierre Godin, directeur de la planification stratégique, au bureau du directeur général
 M. Normand Lapointe, directeur des Affaires institutionnelles
 M. Louis-Pascal Cyr, directeur adjoint de cabinet



VILLE DE QUÉBEC

M. François Picard, vice-président du comité exécutif de la Ville de Québec

M. Alain Marcoux, directeur général de la Ville de Québec.

M. Louis Bourcier, directeur des relations gouvernementales et municipales

PERSONNES INVITÉES**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION**

M. Clément Gignac, ministre

M^{me} Christyne Tremblay, sous-ministre

M^{me} Jolyane Pronovost, attachée de presse

M^{me} Elisabeth Prass

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

M^{me} Christine St-Pierre, ministre

M^{me} Sylvie Barcelo, sous-ministre

M. Jean-François Hould, directeur adjoint de cabinet

M^{me} Valérie Rodrigue, attachée politique

M^{me} Josée Blackburn, directrice du lectorat et des politiques

M. Gilbert Lepage, directeur régional

Autre invité :

M. Jean Fortin, maire de Baie-Saint-Paul

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

M. Sam Hamad, ministre

M^{me} Anne-Louise Chauvette, attachée politique

M. Maxime Sauvageau

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

M^{me} Stéphanie Houde, direction générale des politiques

M^{me} Danielle Jetté, sous-ministériat à la métropole

M^{me} Marlène Lamothe, direction générale des politiques

**Rencontre du comité politique de la Table Québec-municipalités (TQM) sur la
révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)**

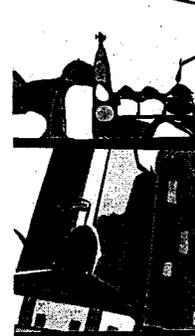
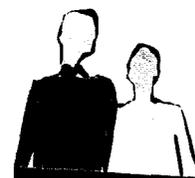
Le 22 juin 2010

à l'Hôtel Château Laurier, Salle Grande Allée, Québec

14 h 30 à 16 h 00

Proposition d'ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Principes et objectifs sous-jacents à la révision de la LAU (35 minutes)
3. Propositions et échange sur des questions soulevées lors de la dernière TQM :
 - Référendum (15 minutes);
 - Centralisation présumée (15 minutes);
 - Place et importance du schéma face à la multiplicité des plans et place de la notion de « développement » dans la LAU (15 minutes).
4. Organisation du travail et prochaines étapes (10 minutes)



TQM
Projet d'ordre du jour

Vendredi 3 septembre 2010
9 h à 11 h
Tour de la Bourse
800, rue du Square Victoria, 28^e étage
Salle Legardeur

- | | | |
|-----|--|------------|
| 1. | Suivi de la rencontre du 22 juin 2010 | 10 minutes |
| 2. | Modifications législatives envisagées à la suite de la rencontre du 22 juin 2010 | 40 minutes |
| 2.1 | ▪ Preamble et cohérence entre les plans | |
| 2.2 | ▪ Référendum | |
| 3. | Principes de base pour les blocs IV, V, VI (schéma, plan d'urbanisme, consultation publique) | 30 minutes |
| 4. | Pouvoirs réglementaires en matière de logement abordable | 10 minutes |
| 5. | Points d'information | |
| 5.1 | Gestion des nuisances et des dangers relatifs aux contraintes anthropiques | 10 minutes |
| 5.2 | Renouvellement des orientations gouvernementales | 10 minutes |
| 5.3 | Ordre du jour proposé pour la rencontre d'octobre 2010 | 10 minutes |

TQM - LAU

Projet d'ordre du jour

Rencontre du vendredi 8 octobre 2010, 10 h à midi
Québec - MAMROT - Salle visioconférence, 4e étage Chauveau
Montréal - MAMROT - Salle visioconférence, salle 3.21, 3e étage

1. Suivi de la rencontre du 3 septembre 2010
 - Preamble et cohérence entre les plans
 - Blocs IV, V, VI
 - Logement abordable
2. Bloc II - Référendum
3. Bloc III - Interventions de l'État
4. Agriculture
 - LAU (Bloc VII)
 - Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA)
5. Divers



**Comité politique de la TQM sur la révision de la LAU
Réunion du 8 octobre 2010
Personnes attendues**

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

M. Laurent Lessard, ministre

M. Marc Lacroix, sous-ministre

M. Sylvain Boucher, sous-ministre adjoint aux politiques

M. Antony Dulude, conseiller au Cabinet du ministre

M^{me} Marie-Lise Côté, directrice générale de l'urbanisme et de l'aménagement

M^{me} Lucie Tremblay, directrice, Direction métropolitaine de l'aménagement et des affaires municipales

M. Jacques Boivin, coordonnateur de la révision de la LAU, Direction générale de l'urbanisme et de l'aménagement

M. Alain Caron, urbaniste, Direction générale de l'urbanisme et de l'aménagement

M. Éric Guillemette, urbaniste, Direction générale de l'urbanisme et de l'aménagement

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

M. Bernard Généreux, maire de Sainte-Prime, préfet de la MRC Le Domaine-du-Roy, président

M. Richard Lehoux, maire de Saint-Elzéar, préfet de la MRC La Nouvelle-Beauce, vice-président

M. Farid Harouni, conseiller en recherche et politiques

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

M. Marc Gascon, président et maire de Saint-Jérôme

M. Marc Bureau, trésorier et maire de Gatineau

Mme Peggy Bachman, directrice générale

M. Diane Fortin, conseillère aux politiques

M. Jean-Guy Breton, ex-maire de Lac-Échemin

VILLE DE MONTRÉAL

M^{me} Ginette Marotte, conseillère associée au développement durable, à l'environnement et aux parcs

M. Michel Bissonnet, responsable des relations gouvernementales

M. Richard Bergeron, responsable de la mise en valeur du territoire et du plan d'urbanisme

M. Luc Gagnon, chef de division, urbanisme

M. Jean-Claude Cayla, conseiller en aménagement

M. Louis-Pascal Cyr, chef de Cabinet adjoint

M. Normand Lapointe, directeur de projets aux affaires institutionnelles

2010-10-06



Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers

Demande # 36

Nombre de rencontres de la Table Québec-Régions en 2010-2011. Indiquer les dates et lieux. Identifier les personnes présentes et fournir une copie des ordres du jour et procès-verbaux. Indiquer les rencontres inscrites à l'agenda pour 2011-2012.

La TQR s'est réunie à quatre reprises en 2010-2011.

- Le 2 septembre 2010, à Drummondville : l'ordre du jour, le compte-rendu et la liste des personnes présentes sont joints en annexe.
- Le 29 octobre 2010, à Montréal : l'ordre du jour, le compte-rendu et la liste des personnes présentes sont joints en annexe.
- Le 10 février 2011, à Québec : l'ordre du jour et la liste des personnes présentes sont joints en annexe. Il s'agissait d'une rencontre « spéciale » de la TQR et aucun compte-rendu n'a été produit.
- Le 3 mars 2011, à Québec : l'ordre du jour et la liste des personnes présentes sont joints en annexe. Le compte-rendu n'ayant pas été adopté, il n'est pas inclus.

En ce qui concerne l'agenda pour 2011-2012, une rencontre est prévue au début du mois de mai 2011.



**PROJET D'ORDRE DU JOUR
RENCONTRE DE LA TABLE QUÉBEC-RÉGIONS
LE 2 SEPTEMBRE 2010**

**HÔTEL LE DAUPHIN
600, BOULEVARD SAINT-JOSEPH
DRUMMONDVILLE (QUÉBEC) J2C 2C1**

De 9 h 00 à 16 h 30

1. Accueil des membres de la Table Québec-Régions par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Laurent Lessard
2. Mot de bienvenue du ministre (9 h 30)
3. Adoption de l'ordre du jour et du compte rendu de la rencontre du 24 février 2010
4. Échanges sur la proposition du groupe de travail CRÉ-MAMROT et sur le projet de plan concerté d'occupation dynamique des territoires, monsieur Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

Dîner en huis clos du ministre avec les présidents de CRÉ, salle Versailles

5. Échanges sur la mise en place du Forum de la solidarité de la Table Québec-Régions, madame Julie Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
 6. Les enjeux de la régionalisation de l'immigration, madame Kathleen Weil, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles
 7. La nouvelle formule de recensement de Statistique Canada, madame Manon Barbe, présidente de la CRÉ de Montréal
 8. Divers
 9. Prochaine rencontre
-



TABLE QUÉBEC-RÉGIONS
COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 2 SEPTEMBRE 2010
(Hôtel Le Dauphin, Drummondville)

ORDRE DU JOUR	SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
<p>1. Accueil des membres de la Table Québec-Régions par le ministre des Affaires municipales, des Régions et l'Occupation du territoire, M. Laurent Lessard</p> <p>2. Mot de bienvenue du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et président de la Table Québec-Régions, monsieur Laurent Lessard</p> <p>3. Adoption de l'ordre du jour et du compte rendu de la rencontre précédente</p>	<p>Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Laurent Lessard, souhaite la bienvenue aux participants. Puisque la rencontre se tient dans la région du Centre-du-Québec, le ministre invite M. Maurice Richard, président de la CRÉ du Centre-du-Québec, à prononcer un mot d'ouverture. M. Maurice Richard souhaite la bienvenue aux participants à cette rencontre et il se dit heureux de les accueillir pour la première fois dans sa région.</p> <p>Le ministre souligne également la présence d'autres personnes oeuvrant au sein du MAMROT : M^{me} Linda Morin, sous-ministre adjointe aux Territoires, M^{me} Johanne Dumont, sous-ministre adjointe à la métropole par intérim, M. Stéphane Bouchard, directeur des affaires régionales et directeur régional de la Capitale-Nationale, les directeurs régionaux ainsi que M. Jean-François Labbé, attaché politique du ministre.</p> <p>L'ordre du jour est présenté par le ministre Lessard qui souligne les interventions à venir de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M^{me} Julie Boulet et de M^{me} Kathleen Weil, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles.</p> <p>Le ministre Lessard souhaite la bienvenue au nouveau président de la CRÉ du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Georges Bouchard, et l'invite à adresser quelques mots de présentation aux autres membres de la TQR. M. Bouchard rappelle le principe d'alternance qui prévaut à la présidence de la CRÉ du Saguenay-Lac-Saint-Jean entre les deux territoires qui composent la région et souligne que c'est avec grand intérêt qu'il participe à cette rencontre de la TQR.</p> <p>L'ordre du jour de la rencontre et le compte rendu de la TQR du 24 février 2010 sont adoptés à l'unanimité.</p>	
<p>4. Échanges sur la proposition du groupe de travail CRÉ-MAMROT et sur le projet de plan concerté d'occupation dynamique des territoires, M. Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire</p>	<p>Le ministre félicite d'abord le groupe de travail CRÉ-MAMROT pour son rapport et mentionne qu'il alimentera certainement les réflexions en matière d'occupation dynamique des territoires.</p> <p>Considérant que la démarche d'occupation dynamique des territoires interpelle une multitude d'acteurs tant au niveau local, supralocal, régional que national, le ministre Lessard souligne la volonté de son ministère de collaborer étroitement avec ses partenaires dans le cadre de ce dossier. D'ailleurs, il signale que, depuis l'automne 2009, plusieurs organisations et intervenants ont été rencontrés afin d'en savoir davantage sur leurs objectifs et leurs priorités eu égard à l'occupation dynamique des territoires, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les conférences régionales des élus; • Solidarité rurale du Québec (SRQ); • l'Association des centres locaux de développement du Québec (ACLDQ); • le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM); • le Chantier de l'économie sociale; • la Fédération québécoise des municipalités (FQM); 	

ORDRE DU JOUR	SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
	<ul style="list-style-type: none"> • l'Union des municipalités du Québec (UMQ); • l'Union des producteurs agricoles (UPA); • la Ville de Montréal. <p>Dans la même optique, le ministre indique aux présidents de CRÉ qu'un groupe de travail restreint, réunissant des représentants de l'UMQ, de la FQM, de SRQ, des Villes de Montréal et de Québec de même que des CRÉ, sera créé et se réunira à trois reprises à court terme, soit le 24 septembre ainsi que les 7 et 21 octobre. M. Lessard invite les présidents de CRÉ à se nommer trois représentants pour participer à ce groupe de travail restreint.</p> <p>Le ministre Lessard mentionne, par ailleurs, son intention de tenir une TQR spéciale le 29 octobre 2010 afin d'échanger avec l'ensemble des présidents de CRÉ sur le projet de plan concerté d'occupation dynamique des territoires.</p> <p>En ce qui concerne le groupe de travail CRÉ-MAMROT, le ministre rappelle aux membres de la TQR que la mise en place de celui-ci avait été convenue lors de la TQR du 24 février 2010 et qu'il avait pour mandat de proposer des avenues de développement en lien avec l'occupation des territoires, eu égard notamment au renforcement du partenariat gouvernement-régions, à l'adaptation et la modulation des interventions gouvernementales aux spécificités des territoires et à la mise en place de leviers de développement.</p> <p>Le ministre invite, par la suite, M^{me} Josée Tremblay, directrice générale de la CRÉ de la Capitale-Nationale, et M. Stéphane Bouchard, directeur des Affaires régionales et directeur régional de la Capitale-Nationale, à présenter aux membres de la TQR le projet de vision et les différentes pistes d'action qui ont été développées par le groupe de travail, à savoir le contrat de territoire, le renforcement du rôle du ministre responsable de la région et des conférences administratives régionales de même que la révision des ententes spécifiques.</p> <p>Une période d'échanges suit la présentation des résultats du groupe de travail.</p> <p><u>Estrie, M. Maurice Bernier</u></p> <p>M. Bernier mentionne que le rapport est très intéressant et contient des pistes d'action fort prometteuses dans le cadre de la démarche d'occupation dynamique des territoires. Toutefois, celui-ci se questionne sur les réelles chances de dotation d'un éventuel fonds gouvernemental pour le développement des territoires.</p> <p>Le ministre Lessard spécifie que la question de la dotation d'un tel fonds est présentement à l'étude et que divers scénarios sont envisageables à cet égard.</p> <p><u>Outaouais, M^{me} Paulette Lalande</u></p> <p>Le contenu du rapport du groupe de travail et la volonté du ministre de revenir consulter les membres de la TQR sur le projet de plan concerté d'occupation dynamique des territoires sont accueillis très positivement. Parmi les pistes d'action qui ont été avancées, M^{me} Lalande apprécie particulièrement l'idée de renforcer le rôle des ministres responsables des régions, car ceux-ci connaissent généralement très bien les priorités régionales. Cette dernière souligne aussi que le contrat de territoire paraît être un outil pertinent pour permettre aux régions de mieux s'épanouir et se développer en fonction de leurs spécificités.</p> <p>Par ailleurs, la présidente de la CRÉ de l'Outaouais souligne qu'elle juge opportun que la TQR se réunisse plus fréquemment et que davantage d'éléments soient portés à l'ordre du jour par les CRÉ.</p>	

ORDRE DU JOUR	SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
	<p>Le ministre Lessard partage l'avis que les membres de la TQR doivent se réunir sur une base régulière. D'ailleurs, il mentionne que la prochaine TQR aura lieu dès le mois d'octobre prochain et que les CRÉ seront interpellées à maintes reprises au cours des prochains mois sur la démarche d'occupation dynamique des territoires. Pour ce qui est de l'ordre du jour, il accueille favorablement la suggestion de M^{me} Lalande.</p> <p><u>Nord-du-Québec – Baie James, M. Gérald Lemoyne</u></p> <p>M. Lemoyne partage l'idée de ses collègues que les réflexions entourant les pistes d'action vont dans la bonne direction. Nonobstant cela, il croit que l'on devrait être davantage explicite sur la durée du contrat de territoire ainsi que sur la question de l'habitation dans la vision. Puis, par rapport au renforcement du rôle des CAR, M. Lemoyne se questionne sur l'impact que cela pourrait avoir pour une région comme le Nord-du-Québec au sein de laquelle peu de ministères ont une direction régionale.</p> <p>Le ministre Lessard spécifie d'abord qu'il accorde une grande importance au volet habitation et que cela occupera une place prépondérante dans la démarche d'occupation dynamique des territoires. Il souligne également que les priorités incluses dans le contrat de territoire seraient conjointement convenues et que le lancement de la démarche de négociation serait initié par la CRÉ. En ce sens, la CAR devra nécessairement prendre en compte les priorités identifiées par la CRÉ.</p> <p><u>Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, M. Bertrand Berger</u></p> <p>Les constats qui ont été dégagés dans l'état des lieux par le groupe de travail sont très pertinents et sont fort bien accueillis. La diversité dans le groupe de travail a permis de bien saisir les besoins des régions en matière d'adaptation et de modulation des normes et des programmes gouvernementaux. De même, M. Berger constate que les pistes d'action développées sont très intéressantes, particulièrement en ce qui a trait au renforcement du rôle de la CAR et à la révision des ententes spécifiques. Les ententes spécifiques demeurent, selon lui, un bon outil, mais il importe de trouver des moyens concrets pour accélérer le processus de conclusion de celles-ci.</p> <p>Pour le ministre Lessard, il est impératif de revoir les ententes spécifiques. L'un des scénarios envisageables serait que le « cœur » de l'entente spécifique soit préalablement validé juridiquement et qu'il soit ensuite placé en annexe dans le contrat de territoire. Ce faisant, les négociations porteraient sur les particularités à inscrire dans l'entente et les partenaires n'auraient pas à revenir à chaque fois sur l'ensemble du document.</p> <p><u>Longueuil, M^{me} Nicole Lafontaine</u></p> <p>M^{me} Lafontaine se dit très satisfaite des pistes d'action suggérées, mais juge qu'il faudra demeurer vigilant pour apporter les ajustements nécessaires en cours de route. Les outils doivent avant tout être souples et pouvoir s'adapter aux spécificités régionales. De plus, il importe que les conditions de réussite, telles que la loi-cadre et le fonds gouvernemental pour le développement des territoires, soient présentes pour assurer le succès des outils qui seront développés.</p> <p>Dans un autre ordre d'idées, M^{me} Lafontaine met en lumière le fait qu'il existe une CAR et trois CRÉ sur le territoire de la Montérégie, ce qui pourrait être problématique avec le renforcement du rôle des CAR.</p> <p>Prenant en considération que la démarche d'occupation dynamique des territoires est un projet de société qui interpelle une multitude de M/O, le ministre souligne qu'il pense de plus en plus que la loi-cadre est nécessaire. Citant l'exemple de la <i>Loi sur le développement durable</i>, M. Lessard mentionne que cet encadrement législatif a réellement permis de responsabiliser les divers M/O à l'égard des objectifs gouvernementaux visés.</p> <p>Concernant le renforcement du rôle des CAR, le ministre réitère que les priorités incluses dans le contrat de territoire seraient conjointement convenues et que le lancement de la démarche de négociation serait initié par la CRÉ. En ce sens, la CAR devra travailler, en bonne partie, avec les priorités que la</p>	

ORDRE DU JOUR	SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
	<p>région se sera données.</p> <p><u>Bas-Saint-Laurent, M. Michel Lagacé</u></p> <p>M. Lagacé avance qu'il faut se féliciter mutuellement pour la réalisation de ce rapport. L'état des lieux et les pistes d'action développées correspondent véritablement à ce que vivent les CRÉ. Ce dernier termine son intervention en demandant au ministre si, lorsqu'il est question de « territoires » dans les outils proposés, l'on parle bel et bien des régions.</p> <p>M. Lessard signale que les contrats seront signés par les CRÉ, mais que cela n'empêchera pas que l'on pourra y inclure des priorités particulières à certains territoires de la région (ex. : MRC). Il faut faire en sorte que les acteurs au niveau local, supralocal et régional collaborent plus ensemble et le contrat de territoire semble être un outil prometteur pour favoriser cela.</p> <p><u>Montréal, M^{me} Manon Barbe</u></p> <p>M^{me} Barbe affirme qu'elle est ravie du travail réalisé et que les constats s'avèrent plus que pertinents pour la réflexion dans le cadre de la démarche d'occupation dynamique des territoires. Il faudrait, par contre, que les CRÉ fassent davantage partie des conditions de réussite des pistes d'action suggérées. Qui plus est, M^{me} Barbe souhaite que le leadership des CRÉ soit réaffirmé au niveau national et que la dotation du fonds gouvernemental pour le développement des territoires ne se fasse pas à partir du fonds de développement régional (FDR).</p> <p><u>Capitale-Nationale, M. Yves Germain</u></p> <p>D'entrée de jeu, M. Germain félicite le groupe de travail pour avoir produit un rapport aussi complet et représentatif. Les problèmes vécus d'une région à une autre et au sein d'une même région sont très variables et les pistes d'action suggérées, comme le contrat de territoire, semblent offrir la souplesse requise pour favoriser l'autonomie et le développement régional. Cela étant dit, M. Germain est d'avis que la mise en œuvre d'une loi-cadre et d'un fonds gouvernemental pour le développement des territoires est essentielle pour que les outils développés atteignent pleinement leurs objectifs.</p> <p><u>Abitibi-Témiscamingue, M. Ulrick Chérubin</u></p> <p>M. Chérubin affirme que les pistes d'action suggérées par le groupe de travail, dont le contrat de territoire, vont dans le sens de ce que l'Abitibi-Témiscamingue a toujours voulu et demandé. Il s'agit d'un grand pas dans la bonne direction. Les outils proposés s'orientent autour du sur mesure et non le mur à mur. Pour lui, le contrat de territoire et le renforcement du rôle du ministre responsable de la région vont aider à mettre en œuvre un plus grand nombre de priorités incluses dans le plan quinquennal de développement.</p> <p>Comme ses collègues, M. Chérubin croit toutefois que la création d'un fonds gouvernemental pour le développement des territoires est absolument nécessaire. Dans le cas contraire, la pertinence de certaines pistes d'action serait à revoir.</p> <p><u>Mauricie, M. Gérard Bruneau</u></p> <p>M. Bruneau remercie grandement le groupe de travail pour son rapport. Les outils proposés semblent porteurs pour outiller les CRÉ à mieux mettre en œuvre les priorités régionales incluses dans le plan quinquennal de développement.</p> <p><u>Montréal Est, M. Arthur Fauteux</u></p> <p>D'après M. Fauteux, le groupe de travail a réussi à bien concrétiser les souhaits des CRÉ en matière d'autonomie et de développement régional. Les</p>	

ORDRE DU JOUR	SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
	<p>outils proposés sont simples et concrets.</p> <p><u>Saguenay-Lac-St-Jean, M. Georges Bouchard</u></p> <p>M. Bouchard se dit très satisfait des pistes d'action proposées et croit qu'elles aideront significativement à mieux adapter et à moduler l'action gouvernementale aux spécificités régionales. Il apprécie également que ce soit les CRÉ qui initient la démarche de négociation du contrat et qu'elles soient étroitement associées au processus de reddition de comptes.</p> <p>M. Richard Marcotte informe le ministre Lessard qu'après une courte période de discussions à huis clos, les présidents de CRÉ ont choisi de désigner M. Gérald Lemoyne, président de la CRÉ de la Baie James, M. Maurice Berger, président de la CRÉ de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, et M. Maurice Sénécal, président de la CRÉ de la Chaudière-Appalaches, pour les représenter dans le cadre des consultations en matière d'occupation des territoires.</p>	
<p>5. Échanges sur la mise en place du Forum de la solidarité de la Table Québec-Régions avec la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), Madame Julie Boulet</p>	<p>Considérant que les CRÉ constituent un partenaire indispensable dans le dossier de la lutte pour la solidarité et l'inclusion sociale, la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M^{me} Julie Boulet, exprime sa volonté de mettre en place un Forum de la solidarité de la Table Québec-Régions et convient avec les présidents de CRÉ de la pertinence de le réunir une fois par année, parallèlement à une rencontre de la TQR.</p> <p>Puis, M^{me} Boulet rappelle que, dans le cadre de l'orientation 1 du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015, il est notamment question de signer des Alliances pour la solidarité avec chacune des régions du Québec. À cet égard, en réponse à une question de M^{me} Paulette Lalonde, présidente de la CRÉ de l'Outaouais, la ministre précise que la règle du premier arrivé, premier servi ne prévaudra pas dans le cadre de ces ententes.</p> <p>Par la suite, M. Michel Lagacé, président de la CRÉ du Bas-Saint-Laurent, signale à la ministre qu'une rencontre a déjà eu lieu avec divers partenaires de sa région concernant l'Alliance pour la solidarité. Afin d'orienter les discussions futures, celui-ci aimerait savoir quel sera le montant des enveloppes régionales réservé pour ces ententes.</p> <p>La ministre Boulet affirme que la majeure partie du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) sera investie dans les Alliances pour la solidarité et qu'une répartition des montants par région sera bientôt effectuée par son ministère, avec l'aide du Groupe des partenaires pour la solidarité.</p> <p>En terminant, M^{me} Boulet informe les membres de la TQR qu'une Semaine de la solidarité sera organisée autour de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté du 17 octobre prochain. La ministre invite les présidents de CRÉ à profiter de cette occasion pour organiser des événements visant à sensibiliser la population aux difficultés vécues par les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion, à lutter contre les préjugés dont elles sont parfois victimes, à mettre en lumière leur potentiel et à susciter l'empathie et le respect de la dignité à l'égard de l'ensemble des citoyens, quelle que soit leur condition.</p>	
<p>6. Présentation des enjeux de la régionalisation de l'immigration et échanges sur le sujet avec la ministre de l'Immigration et des</p>	<p>M^{me} Kathleen Weil présente différents enjeux concernant la régionalisation de l'immigration, dont la concentration de l'immigration dans les grandes métropoles. Elle affirme qu'elle souhaite optimiser l'intervention du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) en région dans une perspective d'intégration de ses programmes et services avec la collaboration de ses partenaires.</p> <p>En ce sens, la ministre réitère la volonté de son ministère de poursuivre la collaboration avec les CRÉ, notamment par le biais d'un nouveau programme</p>	

ORDRE DU JOUR	SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
<p><i>Communautés culturelles, Madame Kathleen Weil</i></p>	<p>de soutien à venir. Elle se dit d'ailleurs très fière du partenariat avec les CRÉ et des résultats qui ont été obtenus, jusqu'à maintenant, au niveau des actions entreprises pour régionaliser l'immigration. Voilà pourquoi il importe, selon elle, de poursuivre les efforts afin d'assurer la continuité des services ainsi que le maintien de la mobilisation et de l'expertise en matière d'immigration dans les régions du Québec.</p> <p>Dans l'optique de mobiliser les acteurs locaux et régionaux de même que de favoriser la complémentarité des actions, la ministre indique également aux membres de la TQR son intention de se rendre en région. Les présidents de CRÉ devraient être interpellés à cet effet sous peu.</p> <p>En ce qui concerne les CRÉ qui sont en attente par rapport aux ententes spécifiques qui ont été déposées au ministère dans le cadre du Programme régional d'intégration (PRI), la ministre s'engage à les conclure d'ici la fin du mois d'octobre 2010. Toutefois, en raison du contexte budgétaire actuel, cette dernière mentionne que la contribution financière du MICC dans ces ententes devra être revue à la baisse.</p> <p>Les présidents de CRÉ affirment qu'ils sont rassurés et satisfaits d'entendre les propos de la ministre et qu'ils accueillent favorablement l'idée de sa venue en région.</p>	
<p>7. Discussions concernant la nouvelle formule de recensement de Statistique Canada, Madame Manon Barbe, présidente de la CRÉ de Montréal</p>	<p>M^{me} Barbe mentionne que l'exécutif de la CRÉ de Montréal a adopté une résolution pour signifier au gouvernement fédéral son mécontentement concernant la nouvelle formule de recensement proposée par Statistique Canada, car elle priverait notamment les régions du Québec de précieuses informations pour la planification de leur développement. M^{me} Barbe invite les autres CRÉ à emboîter le pas. Elle s'engage à faire suivre la fiche technique sur laquelle la CRÉ s'est basée pour adopter sa résolution.</p> <p>M^{me} Barbe suggère que les CRÉ, qui auront adopté une résolution en ce sens, la fassent parvenir au gouvernement fédéral afin qu'il revienne sur sa décision d'abandonner l'obligation de remplir le formulaire détaillé du recensement canadien.</p>	
<p>Clôture de la rencontre</p>	<p>En conclusion de cette rencontre, le ministre Lessard remercie l'ensemble des participants de la TQR pour leur présence. La prochaine rencontre de la TQR est prévue pour le 29 octobre 2010.</p>	<p>Prévoir une rencontre de la TQR le 29 octobre 2010.</p>

Secrétariat de la Table Québec-Régions – septembre 2010

**Table Québec-Régions
Présences à la rencontre du 2 septembre 2010**

PRÉSIDENTS ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES CRÉ

CRÉ	Présidents	Présence	Directeurs généraux	Présence
01 - Bas-Saint-Laurent	Michel Lagacé	X	Gérald Beaudry	X
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Georges Bouchard	X	Marc Dubé	X
03 - Capitale-Nationale	Yves Germain	X	Josée Tremblay	X
04 - Mauricie	Gérard Bruneau	X	Christian Savard	X
05 - Estrie	Maurice Bernier	X	Marie-Hélène Wolfe	X
06 - Montréal	Manon Barbe	X	Marie-Claire Dumas	X
07 - Outaouais	Paulette Lalande	X	Jean Hébert, remplacé par Charles Blais, directeur général adjoint	X
08 - Abitibi-Témiscamingue	Ulrick Cherubin	X	Martine Rioux	X
09 - Côte-Nord	Julien Boudreau	X	Patrick Hamelin	X
10 - Nord-du-Québec – Baie James	Gérald Lemoyne	X	André Brunet	X
10 - Nord-du-Québec – Administration régionale Kativik	Maggie Emudluk	Absente	Adel Yassa Remplacé par Mme Margaret Gauvin, Directrice du Service, Service de l'emploi, de la formation, du soutien du revenu et de garde à l'enfance	Absent X
10 - Nord-du-Québec – Administration régionale crie	Matthew Coon Come	Absent	Alfred Loon	X
11 - Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	Bertrand Berger	X	Gilbert Scantland	X
12 - Chaudière-Appalaches	Maurice Sénécal	x	Laurent Lampron	X
13 - Laval	Gilles Vaillancourt	X	Manon Caron	X
14 - Lanaudière	Richard Marcotte	X	Marc Valade	X
15 - Laurentides	Marc Gascon	absent	Roger Hotte À titre d'observateur seulement: M. Louis Pilon, conseiller stratégique	Absent X
16 - Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	Yves Daoust	X	Jaques Laberge	X
16 - Montérégie Est	Arthur Fauteux	X	Patrick Sabourin	X
16 - Longueuil	Nicole Lafontaine	X	Michel Bienvvenu	X
17 - Centre-du-Québec	Maurice Richard	X	Claude-Henri Léveillé	X

MINISTRES

NOM	Ministère
Laurent Lessard, ministre	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
Kathleen Weil, ministre	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
Julie Boulet, ministre	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

REPRÉSENTANTS GOUVERNEMENTAUX

Nom	Ministère
Mme Hélène Doddridge, directrice à la direction de l'appui au développement des entreprises et de l'aménagement du territoire	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Mme Manon Bilodeau	Ministère des Services gouvernementaux
M. François Belzile, directeur général adjoint à la Direction générale du développement	Ministère du Tourisme
M. André Auclair, directeur général des affaires stratégiques et du territoire	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Marie-Renée Roy, sous-ministre adjointe aux politiques et à l'analyse stratégique	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Claude Blouin, sous-ministre adjoint aux opérations d'Emploi-Québec	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Anne Roberge, directrice des politiques de lutte contre la pauvreté	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Jacques Cotton, sous-ministre accompagné de Alain Saucier, Directeur	Ministère de la Santé et des Services sociaux
Mme Michèle Drouin, directrice	Bureau de la Capitale-Nationale
Louis Germain, directeur général adjoint Accompagné de M ^{me} Clotilde Dupuis	Ministère du Conseil exécutif

DIRECTEURS RÉGIONAUX DU MAMROT

Régions	Directeurs (trices)
01 - Bas-Saint-Laurent	Gilles Julien
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Lison Rhéaume
03 - Capitale-Nationale	Stéphane Bouchard
04 - Mauricie	Pierre Robert
06 - Montréal	Johanne Dumont
08 - Abitibi-Témiscamingue	Denis Moffet
10 - Nord-du-Québec	Richard Leclerc
11- Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	Michel Gionest
12- Chaudière-Appalaches	Danie Croteau
14 - Lanaudière	Jean Ouellet
16 - Montérégie	Robert Sabourin

AUTRE PERSONNEL DU MAMROT

Manon Lecours, directrice de cabinet	Stéphane Bouchard, directeur des affaires régionales
Charles Robert, attaché politique	Lucie Ramsay, direction des affaires régionales
Marc Lacroix, sous-ministre	Claude Drapeau, direction des affaires régionales
Linda Morin, sous-ministre adjointe aux Territoires	Jessy Baron, direction des affaires régionales
	Isabelle Poitras, direction des affaires régionales

**PROJET D'ORDRE DU JOUR
RENCONTRE DE LA TABLE QUÉBEC-RÉGIONS
29 OCTOBRE 2010**

**DELTA CENTRE-VILLE
777, RUE UNIVERSITY
MONTREAL (QUEBEC) H3C 3Z7
TÉLÉPHONE : 514 879-1310**

De 9 h 00 à 12 h 00

1. Accueil des membres de la Table Québec-Régions par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Laurent Lessard
 2. Mot de bienvenue du ministre
 3. Adoption de l'ordre du jour et du compte rendu de la rencontre du 2 septembre 2010
 4. Présentation des résumés des consultations des partenaires majeurs en occupation des territoires – Contexte, attentes, vision et principes
 5. Divers
 6. Prochaine rencontre
-



TABLE QUÉBEC-RÉGIONS
COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 29 octobre 2010
(Hôtel Delta Centre-ville, Montréal)

ORDRE DU JOUR	SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
<p>1. Accueil des membres de la Table Québec-Régions par le ministre des Affaires municipales, des Régions et l'Occupation du territoire, M. Laurent Lessard</p> <p>2. Mot de bienvenue du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et président de la Table Québec-Régions, monsieur Laurent Lessard</p>	<p>Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Laurent Lessard, souhaite la bienvenue aux participants. D'entrée de jeu, le ministre Lessard informe les membres de la Table Québec-Régions (TQR) des derniers développements dans le dossier de la fermeture possible de sentiers de motoneige et de véhicules tout terrain (VTT) par les producteurs agricoles. Considérant le contexte économique actuel et l'importance de ces sentiers pour le tourisme régional, il a été jugé opportun par le gouvernement de se doter d'un plan de transport, en concertation avec les partenaires locaux et régionaux, pour proposer des circuits alternatifs et ainsi éviter la fermeture de certains sentiers au cours des prochains mois. À cet égard, le ministre Lessard signale que les conférences régionales des élus (CRÉ) seront mises à contribution dans le cadre de cet exercice.</p> <p>Puisque la rencontre se tient dans la région de Montréal, le ministre invite M^{me} Manon Barbe, présidente de la CRÉ de Montréal, à prononcer un mot d'ouverture.</p> <p>M^{me} Barbe souhaite la bienvenue aux participants à cette rencontre et elle invite d'abord les membres de la TQR à consulter le site lavitrine.com, qui est une initiative mise sur pied avec l'aide de la CRÉ de Montréal, pour connaître les activités dans la région de Montréal. Elle remercie par la suite le ministre Lessard de faire en sorte que la TQR se réunisse en différents endroits, car cela permet de découvrir ou de redécouvrir les régions du Québec. Elle en profite également pour féliciter la CRÉ de l'Abitibi-Témiscamingue et son président, M. Ulrick Chérubin, pour le prix <i>Partenaire par excellence</i> remporté par la CRÉ lors du gala <i>Arc-en-ciel</i> du <i>Conseil québécois des gais et lesbiennes</i>, qui a eu lieu à Montréal le 25 octobre dernier. Le prix a été remis à la CRÉ de l'Abitibi-Témiscamingue pour la mise sur pied du projet <i>Refllet d'alliances</i>. Elle informe aussi ses collègues que s'est tenu récemment à Montréal le <i>Rendez-vous du leadership</i> qui a réuni plus de 150 personnes et qui visait à promouvoir l'intégration de membres de la relève au sein des conseils d'administration. Par ailleurs, elle signale la tenue de la <i>Fête d'accueil pour les étudiants étrangers</i>, le 20 octobre à Montréal, et précise que cet événement a été réalisé en collaboration avec les universités du Québec. Au total, ce sont plus de 1 200 étudiants, provenant de 40 pays, qui se sont réunis pendant cette journée. Pour M^{me} Barbe, ces rencontres sont très importantes pour favoriser la rétention des étudiants étrangers pendant et après leurs études et il importe de poursuivre les efforts en ce sens. Celle-ci termine en soulignant que la CRÉ de Montréal a adopté son Plan de développement quinquennal (PQD) 2010-2015. Le PQD est le fruit d'un travail de plus d'une année de réflexion et de concertation avec les 400 partenaires actifs de la CRÉ. Il a été rédigé pour être en harmonie avec les plans des principaux acteurs de la région et avec les grandes orientations stratégiques du gouvernement. Ce PQD, qui cadre très bien dans la démarche d'occupation des territoires, comporte des cibles précises qui vont permettre des actions structurantes et l'optimisation des retombées de celles-ci pour le développement de la région.</p> <p>Le ministre souligne ensuite la présence des personnes oeuvrant au sein du MAMROT : M. Marc Lacroix, sous-ministre, M^{me} Linda Morin, sous-ministre adjointe aux Territoires, M^{me} Johanne Dumont, sous-ministre adjointe à la métropole par intérim, M. Stéphane Bouchard, directeur des affaires régionales et directeur régional de la Capitale-Nationale, les directeurs régionaux ainsi que M. Antony Dulude, conseiller politique du ministre. M. Lessard informe les membres de la TQR que M. Jérôme Unterberg entrera en fonction, le 1^{er} novembre 2010, à titre de sous-ministre adjoint à la métropole et remercie M^{me} Johanne Dumont pour avoir assuré l'intérim.</p>	

ORDRE DU JOUR	SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
<p>3. Adoption de l'ordre du jour et du compte rendu de la rencontre précédente</p>	<p>L'ordre du jour est présenté par le ministre Lessard. Celui-ci rappelle que, comme convenu, cette rencontre de la TQR est spécifiquement dédiée à la démarche d'occupation des territoires et vise à faire le point sur les rencontres de consultation qui ont été réalisées, à ce jour, avec les partenaires majeurs, dont les CRÉ. Ces dernières sont représentées à ces rencontres par M. Gérald Lemoyne, président de la CRÉ de la Baie-James, M. Maurice Sénécal, président de la CRÉ de la Chaudière-Appalaches, et M. Bertrand Berger, président de la CRÉ de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.</p> <p>Le ministre signale que le projet de compte rendu de la rencontre de la TQR du 2 septembre a été modifié en fonction d'un commentaire de la présidente de la CRÉ de Montréal, M^{me} Manon Barbe. L'ordre du jour de la rencontre et le compte rendu modifié de la TQR du 2 septembre 2010 sont par la suite adoptés à l'unanimité.</p>	
<p>4. Présentation des résumés des consultations des partenaires majeurs en occupation des territoires – Contexte, attentes, vision et principes, M. Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire</p>	<p>Le ministre Lessard signale d'abord que trois rencontres de consultation avec les partenaires majeurs ont été tenues jusqu'à présent. La première rencontre a eu lieu le 20 septembre, à Québec, et a été consacrée aux définitions, aux enjeux; à la vision et aux principes du projet. La seconde rencontre, organisée à Kingsey Falls le 7 octobre dernier, a permis de présenter les orientations du projet et d'aborder, de façon plus concrète, les axes d'intervention, les objectifs et quelques pistes d'action et outils d'intervention. Enfin, la troisième rencontre, qui a eu lieu le 20 octobre à Montréal, a été consacrée principalement à la mise en œuvre du plan. Il a aussi été question de la loi-cadre et des contrats de territoire.</p> <p>M. Lessard souligne que cette rencontre de la TQR a pour but de présenter l'état actuel des travaux au terme de ces trois rencontres de consultation et de recueillir les commentaires de l'ensemble des présidents de CRÉ. Avant de commencer la présentation, le ministre invite les trois représentants des CRÉ à faire part de leurs commentaires généraux à l'égard de cette consultation et de l'ensemble de la démarche.</p> <p>M. Maurice Sénécal, président de la CRÉ de la Chaudière-Appalaches, affirme qu'il se sent privilégié de participer à une telle démarche et qu'il apprécie ce qui a été produit par le ministère, jusqu'à maintenant. Certes des questionnements subsistent, notamment en ce qui concerne le contrat de territoire, mais la démarche va dans la bonne direction.</p> <p>M. Bertrand Berger, président de la CRÉ de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, partage les commentaires de M. Sénécal. Les échanges ont été intéressants et respectueux. Il est vrai qu'il demeure des éléments à préciser, mais les différents partenaires travaillent ensemble afin de faire en sorte que la démarche d'occupation des territoires soit porteuse pour les régions du Québec. Par ailleurs, M. Berger signale que ces rencontres de consultation lui ont clairement démontré que le Québec n'est pas symétrique et qu'il faut absolument éviter de faire du mur-à-mur dans le cadre de la démarche d'occupation dynamique des territoires. Il cite à cet effet l'exemple de la Ville de Montréal qui doit faire face à problématiques particulières, entre autres en matière de gouvernance.</p> <p>M. Gérald Lemoyne, président de la CRÉ de la Baie-James, considère qu'un très bon travail a été réalisé lors de ces rencontres de consultation et que le MAMROT a démontré une grande ouverture par rapport aux propos qui ont été émis. Il y a assurément des divergences d'opinions entre les partenaires, particulièrement sur la question de la gouvernance, mais les gens manifestent une attitude d'ouverture. Les échanges sont constructifs et respectueux. En terminant, M. Lemoyne signale que le contrat de territoire et la loi-cadre s'avèrent être des pistes d'action plus que pertinentes en matière d'occupation des territoires.</p> <p>À la suite des interventions des trois présidents de CRÉ, le ministre Lessard cède la parole à M. Marc Lacroix, sous-ministre au MAMROT, afin que celui-ci communique son évaluation des rencontres de consultation en matière d'occupation des territoires. M. Lacroix souligne que les échanges qui ont eu lieu ont été marqués par la franchise et l'ouverture, ce qui a permis de bonifier les idées avancées dans le cadre de la démarche d'occupation des territoires. M. Lacroix informe également les membres de la TQR que, parallèlement aux travaux avec les partenaires, le MAMROT a rencontré plusieurs ministères, organismes et sociétés d'État pour leur présenter la démarche d'occupation des territoires et discuter de leur contribution possible. En effet,</p>	

ORDRE DU JOUR	SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
	<p>l'occupation dynamique des territoires se veut un projet qui mobilise l'ensemble du gouvernement et il s'avère nécessaire d'assurer le meilleur arrimage possible avec l'appareil gouvernemental. M. Lacroix conclut en disant que les travaux avancent bien au sein du gouvernement, mais que certains éléments demeurent à attacher.</p> <p>En ce qui concerne les consultations réalisées au sein du gouvernement, le ministre Lessard mentionne qu'il a récemment effectué une présentation sur la démarche d'occupation dynamique des territoires au <i>Comité ministériel du développement des régions et de l'occupation du territoire</i> (CMDROT) et qu'il a senti beaucoup d'adhésion de la part de ses collègues.</p> <p>Le ministre Lessard signale aussi qu'une rencontre du comité technique de la TQR a eu lieu la veille et que plusieurs idées pertinentes ont été retenues par le MAMROT. Cela démontre pourquoi il est important de solliciter le maximum d'intervenants dans le cadre de la démarche d'occupation des territoires.</p> <p>1^{re} partie de la présentation</p> <p>Le ministre invite ensuite M. Daniel Guertin, de la Direction de projet Occupation des territoires au MAMROT, à présenter le premier bloc de contenu qui concerne la mise en contexte, la vision, les enjeux et les principes.</p> <p>Une période d'échanges suit la présentation du premier bloc de contenu.</p> <p>Afin de lancer la discussion, le ministre Lessard souligne que le terme « occupation des territoires » peut être mal interprété, notamment sur la scène internationale et par les Autochtones, et qu'il importe de réfléchir aux façons de clarifier les choses. D'autres notions pourraient être envisagées, telles que « affaires territoriales » ou « occupation <u>dynamique</u> des territoires ».</p> <p><u>Etrie, M. Maurice Bernier</u></p> <p>M. Bernier mentionne qu'il ne faudrait pas tomber dans un débat sémantique à outrance sur le terme « occupation des territoires ». Il lui semble que l'on a adopté cette notion depuis longtemps au Québec et que l'on a une bonne compréhension de celle-ci. Il y aura certes de la pédagogie à faire à l'extérieur du Québec, mais les gens constateront rapidement que la démarche d'occupation des territoires vise à favoriser le développement des régions ainsi qu'à mieux arrimer l'action gouvernementale aux priorités régionales et non à envahir de nouveaux territoires.</p> <p>Le ministre Lessard partage l'avis de M. Bernier, mais conçoit qu'il manque peut-être un qualificatif pour éviter certains malentendus (ex. : dynamique).</p> <p><u>Lanaudière, M. Richard Marcotte</u></p> <p>M. Marcotte affirme qu'il ne faudrait pas tomber non plus dans un débat sémantique en ce qui a trait aux questions de décentralisation, d'adaptation, de régionalisation, etc. La démarche d'occupation des territoires peut permettre au Québec de se distinguer sur la scène internationale et il ne faudrait pas se laisser piéger dans un faux débat.</p> <p>M. Lessard signifie qu'il est en accord avec M. Marcotte. Il faut viser à atteindre les objectifs et à mieux répondre aux besoins spécifiques des milieux sans se laisser piéger dans des querelles de sémantique.</p> <p>Par la suite, le ministre en profite pour souhaiter la bienvenue à la nouvelle présidente de la CRÉ de Longueuil, M^{me} Monique Brisson, et l'invite à formuler ses premiers commentaires sur la démarche d'occupation des territoires.</p>	

ORDRE DU JOUR	SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
	<p><u>Longueuil, M^{me} Monique Brisson</u></p> <p>M^{me} Brisson précise d'abord qu'elle apprécie la reconnaissance que le gouvernement entend donner aux spécificités territoriales. Pour elle, il est important de bien prendre en compte, dans le cadre de la démarche d'occupation des territoires, les dynamiques et les problématiques particulières qui sont vécues dans les milieux urbains.</p> <p>Le ministre Lessard rappelle que l'occupation des territoires se veut un projet de société qui concerne l'ensemble des territoires du Québec. Qui plus est, il affirme que les actions qui seront déployées, dans le cadre de cette démarche, devront sortir de la logique du mur-à-mur. À titre d'exemple, il y a des réalités qui sont spécifiques au territoire de Longueuil. Il faudra donc que les interventions soient à géométrie variable.</p> <p><u>Estrie, M. Maurice Bernier</u></p> <p>M. Bernier signale d'abord que l'adoption d'une loi-cadre est essentielle pour atteindre les objectifs visés en matière d'occupation des territoires et qu'il importe que les présidents de CRÉ fassent des pressions en ce sens auprès du gouvernement. Puis, celui-ci demande au ministre Lessard des précisions sur la façon dont il voit le rôle des CRÉ en matière d'occupation des territoires.</p> <p>Le ministre Lessard signale que les CRÉ seront appelés à jouer un rôle important dans le cadre de la démarche d'occupation des territoires en tant qu'interlocuteurs privilégiés du gouvernement en matière de développement régional. Ils seront notamment signataires du contrat de territoire qui sera conclu avec le gouvernement. Toutefois, il importe de concevoir que tout ne se passe pas à l'échelle de la CRÉ. Il y a des choses qui sont propres aux CRÉ et il y en a d'autres qui sont propres aux MRC par exemple. Il pourra donc y avoir d'autres signataires dans les contrats de territoire selon les régions. Chacun a ses mandats et ses responsabilités et la démarche d'occupation des territoires vise à mobiliser l'ensemble des acteurs locaux, supralocaux, régionaux et métropolitains et à favoriser les complémentarités entre les divers territoires.</p> <p><u>Longueuil, M^{me} Monique Brisson</u></p> <p>M^{me} Monique Brisson se dit ravie de constater que la démarche aura pour objectif de favoriser la concertation entre les acteurs locaux, supralocaux, régionaux et métropolitains, car cela s'avère essentiel afin de mieux répondre aux besoins des milieux.</p> <p>2^e partie de la présentation</p> <p>Le ministre invite M. Daniel Guertin à présenter le deuxième bloc de contenu qui concerne la première et la deuxième orientation, soit agir pour vivre sur nos territoires et agir pour vivre de nos territoires.</p> <p>Avant d'amorcer les discussions sur cette partie, le ministre apporte une précision sur l'accès aux territoires. On traite dans les documents de l'importance d'assurer la pérennité des infrastructures routières, mais il lui apparaît nécessaire de mettre également l'emphase sur l'accès aux territoires (ex. : aéroport, voie maritime, etc.) car cela s'avère vital pour le développement des territoires. Par ailleurs, M. Lessard souligne qu'il sera important de fournir des réponses concrètes aux recommandations du Groupe de travail sur les communautés dévitalisées dans le cadre de la démarche d'occupation des territoires.</p> <p><u>Montérégie Est, M. Arthur Fauteux</u></p> <p>D'après M. Fauteux, la vision et les principes avancés sont très riches et porteurs. Le gouvernement, en concertation avec ses partenaires, a bien réussi à recenser l'ensemble des choses à faire. Or, considérant que ce projet interpelle plusieurs ministères et organismes, force est de constater qu'il y aura un défi considérable de coordination et d'arrimage au sein de l'appareil gouvernemental.</p>	

ORDRE DU JOUR	SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
	<p>Pour M. Lessard, il est vrai que le projet est ambitieux et qu'il interpelle une multitude de partenaires gouvernementaux, mais il sent beaucoup d'adhésion de la part des ministères et organismes concernés. De plus, l'idée de se doter d'une loi-cadre vise justement à faire en sorte d'assurer une meilleure coordination gouvernementale à l'égard des objectifs visés.</p> <p>Le ministre Lessard invite par la suite le représentant de l'Administration régionale crie, M. Alfred Loon, à formuler ses commentaires par rapport à l'état actuel des travaux en matière d'occupation des territoires.</p> <p><u>Nord-du-Québec – Administration régionale crie, M. Alfred Loon</u></p> <p>M. Loon constate qu'un bon travail a été réalisé jusqu'à présent et qu'il semble y avoir de l'ouverture dans cette démarche, notamment en ce qui concerne les communautés autochtones. Par contre, il croit que la notion d'occupation des territoires pourrait créer certains malentendus et être ainsi mal reçue. Il sera donc bien important de préciser ce qui est entendu par l'occupation des territoires dans le cadre de cette démarche. Par rapport à cela, M. Loon suggère qu'il serait sans doute préférable de choisir d'autres termes, comme utilisation ou usage respectueux des territoires.</p> <p>Le ministre Lessard signale qu'il y aura un volet autochtone dans la démarche et qu'il sera également nécessaire d'avoir une réflexion en ce qui concerne la notion d'occupation des territoires. À cet égard, M. Lessard remercie M. Loon pour son intervention et souligne que la notion d'utilisation des territoires est à prendre en considération.</p> <p><u>Montréal, M^{me} Manon Barbe</u></p> <p>M^{me} Barbe mentionne qu'elle est ravie de constater que le gouvernement veut investir davantage dans les modes de transport collectif, car cela peut grandement améliorer la qualité de vie des citoyens qui vivent en milieu urbain. Elle apprécie également la volonté de mieux reconnaître l'innovation dans les différents territoires, car cela peut contribuer significativement au développement des régions et donner lieu à de belles complémentarités. À titre d'exemple, elle cite l'initiative BIXI qui a permis à Montréal de rayonner sur la scène internationale et qui a créé bon nombre d'emplois à travers le Québec.</p> <p>Pour le ministre Lessard, BIXI est un très bel exemple de complémentarité territoriale. Il souligne que cela a d'ailleurs permis la création de plusieurs emplois à Thetford Mines.</p> <p><u>Centre-du-Québec, M. Maurice Richard</u></p> <p>M. Richard cite une initiative, qui vise à mieux gérer l'ensemble des activités qui ont lieu en loisir et en sport sur le territoire de la CRÉ du Centre-du-Québec, afin de démontrer les retombées bénéfiques que peut engendrer une meilleure concertation entre le gouvernement et les partenaires du milieu et le fait que cela ne nécessite pas, dans bien des cas, des investissements supplémentaires de la part de l'État.</p> <p><u>Longueuil, M^{me} Monique Brisson</u></p> <p>Pour M^{me} Brisson, force est de constater qu'il y a, dans certaines régions du Québec, des problèmes en ce qui concerne le nombre de logements locatifs disponibles. À cet égard, elle considère que l'une des pistes de solution serait de faire davantage la promotion des coopératives d'habitation.</p> <p>Le ministre Lessard partage l'avis de M^{me} Brisson et signale que l'un des objectifs de la Stratégie gouvernementale d'occupation des territoires sera justement de maintenir en quantité et en qualité un stock de logements sociaux ou communautaires. Pour lui, la question du logement est très importante pour assurer la vitalité des territoires.</p>	

ORDRE DU JOUR	SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
	<p>3^e partie de la présentation</p> <p>Le ministre invite M. Daniel Guertin à présenter le dernier bloc de contenu qui concerne la troisième orientation, soit agir en synergie, et les éléments de mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale d'occupation des territoires.</p> <p>À la suite de cette présentation, le ministre Lessard mentionne que la démarche d'occupation dynamique des territoires se veut un projet de société à caractère inclusif qui englobe tous les territoires du Québec et qui vise à mobiliser une multitude d'acteurs étatiques et non-étatiques, tant au niveau local, régional que national. En ce sens, il sera impératif de déployer des efforts concrets afin que les gens dans les différentes régions se l'approprient.</p> <p><u>Lanaudière, M. Richard Marcotte</u></p> <p>M. Marcotte signale que les enjeux vécus dans les territoires sont souvent complexes et la plupart du temps fortement interreliés. La coordination entre les ministères et organismes, dans leurs actions sur un même territoire, s'avère donc essentielle.</p> <p>Le ministre Lessard acquiesce avec le fait qu'il importe d'assurer une meilleure coordination de l'action gouvernementale sur les territoires. Les ministères et organismes interviennent encore, dans bien des cas, de façon sectorielle sur les mêmes territoires, dans le champ de leur mission respective. Voilà pourquoi il est apparu essentiel de se donner un objectif spécifique sur la coordination de l'action gouvernementale dans le cadre de la Stratégie gouvernementale d'occupation des territoires.</p> <p><u>Capitale-Nationale, M. Yves Germain</u></p> <p>D'après M. Germain, la démarche d'occupation des territoires représente un projet très ambitieux qui impliquera des engagements importants de la part de plusieurs ministères, notamment au niveau de l'adaptation. Par ailleurs, celui-ci signale qu'il y aura des éléments à préciser concernant la gouvernance. En effet, il faudra s'assurer que toutes les instances concernées comprennent bien leur rôle, en particulier dans le cadre du contrat de territoire.</p> <p>Le ministre Lessard considère que des étapes préparatoires au contrat de territoire seront nécessaires pour s'assurer que tous les acteurs concernés aient une bonne compréhension de leur rôle. Une telle façon de faire permettra d'éviter bien des malentendus avant même la mise en œuvre du contrat de territoire. Les gens vont adhérer davantage au contrat de territoire s'ils se sentent impliqués dès le départ et qu'ils connaissent leur rôle.</p> <p>M. Germain mentionne également qu'il apprécie beaucoup que l'on retrouve dorénavant « les priorités conjointement établies » en tête de liste des éléments à inclure dans le contrat de territoire, car cela représente pour lui l'objectif de base du contrat.</p> <p><u>Montréal, M^{me} Manon Barbe</u></p> <p>Par rapport au contrat de territoire, M^{me} Barbe se questionne sur la façon dont cela fonctionnera dans la région de Montréal, notamment en ce qui a trait aux signataires.</p> <p>Le ministre Lessard précise que des éléments concernant les contrats de territoire demeurent à être précisés et que des modulations seront sans doute à prévoir pour la région de Montréal. Toutefois, il est clair pour lui que la CRÉ de Montréal n'est pas appelée à disparaître et qu'elle jouera un rôle important dans le contrat de territoire. Il faudra seulement trouver le meilleur arrimage possible entre les différents acteurs de la métropole.</p> <p><u>Lanaudière, M. Richard Marcotte</u></p> <p>Pour M. Marcotte, il est très important de valoriser la concertation des acteurs locaux, supralocaux, régionaux et métropolitains, mais cela représente un énorme défi pour la Métropole.</p>	

ORDRE DU JOUR	SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
	<p>M. Lessard se dit conscient que cela représente un grand défi, mais il est confiant que l'on peut réussir à travailler mieux ensemble en favorisant la concertation entre les mécanismes en place.</p> <p><u>Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Georges Bouchard</u></p> <p>M. Bouchard tient d'abord à féliciter le premier ministre de ne pas avoir mis de l'avant le projet de refonte de la carte électorale qui prévoyait la disparition de trois circonscriptions dans l'Est du Québec. En ce qui a trait à l'occupation des territoires, celui-ci signale qu'il apprécie énormément que la démarche concerne l'ensemble du Québec. Par ailleurs, il lui semble important de favoriser de façon significative et soutenue les complémentarités territoriales dans le cadre de la Stratégie gouvernementale d'occupation des territoires. On a des exemples frappants, notamment avec Bombardier, que cela peut avoir des effets bénéfiques pour l'ensemble du Québec. En terminant, M. Bouchard souligne qu'il faudra porter une attention particulière, dans chacune des régions, aux territoires qui sont fragilisés et qui ont besoin d'un soutien particulier dans les actions qui seront déployées en occupation des territoires.</p> <p>M. Lessard signale que le contrat de territoire pourra notamment servir à revitaliser certains territoires fragilisés.</p> <p><u>Nord-du-Québec – Baie-James, M. Gérald Lemoyne</u></p> <p>D'après M. Lemoyne, on ne retrouve pas suffisamment dans les documents, jusqu'à présent, la question de l'habitation. Or, cela s'avère un enjeu majeur pour sa région. Qui plus est, les éléments concernant l'accès aux territoires ne ressortent pas assez. À cet égard, celui-ci signale que cela ne concerne pas seulement le Nord. À titre d'exemple, les problèmes d'accès touchent aussi les grandes villes (ex. : congestion routière).</p> <p>Le ministre Lessard reconnaît que l'on devra faire davantage ressortir l'habitation et l'accès aux territoires dans la Stratégie gouvernementale d'occupation des territoires.</p> <p><u>Estrie, M. Maurice Bernier</u></p> <p>M. Bernier souligne l'excellent travail du comité regroupant les principaux partenaires du gouvernement en matière d'occupation des territoires et des représentants des CRÉ qui en font partie. La présentation à laquelle il vient d'assister le rassure énormément sur la démarche. En ce qui concerne la notion d'occupation des territoires, M. Bernier suggère de parler plutôt d'une démarche d'occupation et de développement des territoires. Cela permettrait à chacun de s'y retrouver. À titre d'exemple, il cite les schémas d'aménagement et de développement de même que les centres locaux de développement. Pour lui, si on occupe les territoires, c'est pour les développer.</p> <p>M. Lessard signale que cette suggestion sera assurément prise en considération.</p> <p><u>Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, M. Bertrand Berger</u></p> <p>M. Berger se dit inquiet par une rumeur qui circule selon laquelle certains M/O attendent de voir ce qui va se passer avec la démarche d'occupation des territoires, notamment la loi-cadre, et que cela contribue à ralentir les travaux dans certains dossiers.</p> <p>Le ministre Lessard informe les membres de la TQR que la démarche respecte les échéanciers prévus jusqu'à maintenant. Il est certain qu'il doit y avoir des arrimages avec l'appareil gouvernemental, mais on sent qu'il y a une bonne réception de la part des autres M/O.</p> <p><u>Bas-Saint-Laurent, M. Michel Lagacé</u></p> <p>M. Lagacé signale qu'il n'y a toujours pas eu de développement dans le dossier des ententes spécifiques en immigration depuis la rencontre de la TQR du 2 septembre 2010.</p>	

ORDRE DU JOUR	SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
	<p>Le ministre Lessard s'engage à contacter sa collègue ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, M^{me} Kathleen Weil, à ce sujet après la rencontre.</p> <p><u>Chaudière-Appalaches, M. Maurice Sénécal</u></p> <p>M. Sénécal tient à souligner l'excellent travail de l'équipe du MAMROT. Il y a eu plusieurs discussions et de nombreuses demandes de modification dans les rencontres de consultation avec les partenaires majeurs en occupation des territoires et la présentation à laquelle il vient d'assister est un reflet fidèle de ce qui a été discuté.</p> <p>Le ministre Lessard remercie son équipe et souligne l'importante contribution des représentants des CRÉ lors les rencontres de consultation avec les partenaires majeurs en occupation des territoires. Cela contribue à faire en sorte que les gens se reconnaissent dans la Stratégie. Cela s'avère nécessaire, car le projet d'occupation des territoires doit être rassembleur.</p> <p>Par ailleurs, M. Lessard rappelle aux membres de la TQR que la quatrième rencontre de consultation avec les partenaires majeurs aura lieu le 16 décembre prochain.</p>	
<p>5. <i>Varia</i></p>	<p>Concernant les budgets des CRÉ pour l'année financière 2010-2011, le ministre Lessard souligne qu'il y a encore des arbitrages et des démarches à effectuer, mais qu'une réponse devrait être formulée aux CRÉ sous peu. M. Lessard annonce cependant aux membres de la TQR qu'il ne pourra pas octroyer le 5 M\$ supplémentaire prévu dans le Fonds de développement régional (FDR) pour la présente année financière de même que pour 2011-2012 et que d'autres coupures sont possibles. Il est convenu qu'une conférence téléphonique aura lieu, dans les meilleurs délais, pour préciser les mesures qui seront appliquées au FDR.</p> <p>M. Michel Lagacé, président de la CRÉ du Bas-Saint-Laurent, soulève la question du soutien financier que le MAMROT entend apporter pour assurer la participation du Québec aux prochaines Assises franco-québécoises de la coopération décentralisée qui se tiendront à Lyon, en France, du 30 janvier au 1^{er} février 2011. Considérant que la délégation française était composée de 150 personnes, dont 60 élus, en 2008 à Québec, M. Lagacé considère qu'il faut viser une participation suffisamment importante pour ne pas donner l'impression à la France qu'il y a un manque d'intérêt de la part du Québec.</p> <p>M. Lessard signale que, dans le contexte budgétaire actuel, l'on doit bien mesurer nos ambitions. Tous les ministères et organismes doivent faire des efforts pour rétablir l'équilibre budgétaire le plus tôt possible. Cela étant dit, compte tenu de la pertinence de ces rencontres, le MAMROT est présentement en train d'évaluer avec le ministère des Relations internationales divers scénarios. Une décision devrait être prise dans les prochaines semaines à cet effet.</p> <p>M. Maurice Sénécal, président de la CRÉ de la Chaudière-Appalaches, mentionne qu'il importe que les compressions budgétaires ne soient pas faites aux dépens de la concertation avec les acteurs des milieux. Celui-ci comprend qu'il faut faire plus attention, mais il ne faudrait pas que les coupures obligent, par exemple, les représentants des ministères et organismes à annuler tous leurs déplacements en région. Cela nuirait de façon considérable au partenariat gouvernement-régions.</p> <p>Pour M. Lessard, l'exercice actuel auquel se livre le gouvernement n'est pas facile. Chacun des ministères et organismes doit faire des efforts considérables pour atteindre les cibles fixées, particulièrement au niveau des déplacements. L'idée n'est pas d'annuler tous les déplacements, mais bien de revoir certaines façons de faire. À titre d'exemple, on peut opter pour la vidéoconférence lorsque cela est possible.</p> <p>M. Bertrand Berger, président de la CRÉ de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, souhaite obtenir des précisions concernant les subventions aux municipalités régionales de comtés (MRC).</p>	<p>Organiser une conférence téléphonique entre le ministre Lessard et les membres de la TQR concernant le FDR.</p>

ORDRE DU JOUR	SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	DÉCISIONS OU SUIVIS
	Le ministre Lessard mentionne que la décision a été rendue par le Conseil du Trésor, il y a de cela quelques jours, et que les lettres devraient être transmises sous peu.	
Clôture de la rencontre	En conclusion de cette rencontre, le ministre Lessard remercie l'ensemble des participants de la TQR pour leur présence. La prochaine rencontre de la TQR est prévue pour le 3 mars 2011.	Prévoir une rencontre de la TQR le 3 mars 2011.

Secrétariat de la Table Québec-Régions – Novembre 2010

**Table Québec-Régions
Présences à la rencontre du 29 octobre 2010**

PRÉSIDENTS ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES CRÉ

CRÉ	Présidents	Présence	Directeurs généraux	Présence
01 - Bas-Saint-Laurent	Michel Lagacé	X	Gérald Beaudry	X
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Georges Bouchard	X	Marc Dubé	X
03 - Capitale-Nationale	Yves Germain	X	Josée Tremblay	X
04 - Mauricie	Gérard Bruneau	X	Christian Savard	X
05 - Estrie	Maurice Bernier	X	Marie-Hélène Wolfe	X
06 - Montréal	Manon Barbe	X	Marie-Claire Dumas	X
07 - Outaouais	Paulette Lalande	X	Jean Hébert	X
08 - Abitibi-Témiscamingue	Ulrick Cherubin	X	Martine Rioux	X
09 - Côte-Nord	Julien Boudreau	X	Patrick Hamelin	X
10 - Nord-du-Québec – Baie James	Gérald Lemoyne	X	André Brunet	Absent
10 - Nord-du-Québec – Administration régionale Kativik	Maggie Emudluk	Absente	Adel Yassa	Absent
10 - Nord-du-Québec – Administration régionale crie	Matthew Coon Come	Absent	Alfred Loon	X
11 - Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	Bertrand Berger	X	Gilbert Scantland	X
12 - Chaudière-Appalaches	Maurice Sénécal	X	Laurent Lampron	X
13 - Laval	Gilles Vaillancourt		Manon Caron	
14 - Lanaudière	Richard Marcotte	X	Line Pinchaud en remplacement de Marc Valade	X
15 - Laurentides	Marc Gascon	Absent	Roger Hotte	X
16 - Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	Yves Daoust	X	Jaques Laberge	X
16 - Montérégie Est	Arthur Fauteux	X	Patrick Sabourin	X
16 - Longueuil	Monique Brisson	X	Michel Bienvenu	X
17 - Centre-du-Québec	Maurice Richard	X	Claude-Henri Léveillé	X

MINISTRES

NOM	Ministère
Laurent Lessard, ministre	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

REPRÉSENTANTS GOUVERNEMENTAUX

Michèle Drouin – Bureau de la Capitale-Nationale
André Fortier – Ministère du Conseil exécutif

DIRECTEURS RÉGIONAUX DU MAMROT PRÉSENTS

Régions	Directeurs (trices)
01 - Bas-Saint-Laurent	Gilles Julien
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Lison Rhéaume
03 - Capitale-Nationale	Stéphane Bouchard
04 - Mauricie	Pierre Robert
05 - Estrie	Pierre Poulin
07 - Outaouais	Yannick Gignac
08 - Abitibi-Témiscamingue	Denis Moffet
09 - Côte-Nord	Jacques Tremblay
12 - Chaudière-Appalaches	Danie Croteau
14 - Lanaudière	Jean Ouellet
15 - Laurentides	
16 - Montérégie	Robert Sabourin
17 - Centre-du-Québec	Gaéтан Desilets

AUTRE PERSONNEL DU MAMROT

Antony Dulude, conseiller politique	Stéphane Bouchard, directeur des affaires régionales et directeur régional de la Capitale-Nationale
Marc Lacroix, sous-ministre	Lucie Ramsay, direction des affaires régionales
Linda Morin, sous-ministre adjointe aux Territoires	Jessy Baron, direction des affaires régionales
Johanne Dumont, sous-ministre adjointe à la Métropole par intérim	Isabelle Poitras, direction des affaires régionales
Daniel Guertin, Direction du projet occupation du territoire	

**ORDRE DU JOUR
TABLE QUÉBEC-RÉGIONS
LE 10 FÉVRIER 2011**

**HÔTEL LE CHÂTEAU LAURIER
1220, PLACE GEORGE-V OUEST
QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 5B8
SALLE ABRAHAM-MARTIN**

De 13 h à 15 h

1. Mot de bienvenue de M. Laurent Lessard et présentation du premier ministre du Québec, M. Jean Charest
 2. Mot d'ouverture du premier ministre
 3. Tour de table et échanges avec le premier ministre
 4. Clôture de la rencontre
-



Liste des présences

**Table Québec-Régions
10 février 2011**

PRÉSIDENTES ET PRÉSIDENTS DES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLU(E)S

CRÉ	Président(e)s	Présence
01) Bas-Saint-Laurent	Michel Lagacé	X
02) Saguenay-Lac-Saint-Jean	Georges Bouchard (remplacé par Marc Asselin, vice-président)	X
03) Capitale-Nationale	Yves Germain (remplacé par Lisette Lepage, vice- présidente)	x
04) Mauricie	Gérard Bruneau	X
05) Estrie	Maurice Bernier	X
06) Montréal	Manon Barbe	X
07) Outaouais	Paulette Lalande	X
08) Abitibi-Témiscamingue	Ulrick Cherubin remplacé par Mario Provencher, vice- président	X
09) Côte-Nord	Julien Boudreau	X
10a) Nord-du-Québec	Gérald Lemoyne	X
10b) Nord-du-Québec -Inuits	Maggie Emudluk	X
10c) Nord-du-Québec - Cris	Matthew Coon Come	Absent
11) Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	Bertrand Berger	X
12) Chaudière-Appalaches	Maurice Sénécal	X
13) Laval	Gilles Vaillancourt	Absent
14) Lanaudière	Gaétan Morin (vice- président)	X
15) Laurentides	Marc Gascon	Absent
16a) Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	Yves Daoust	X
16b) Montérégie Est	Michel Picotte (2 ^e vice- président) en remplacement de M. Arthur Fauteux	X
16c) Longueuil	Monique Brisson	X
17) Centre-du-Québec	Maurice Richard	X

MEMBRES MINISTÉRIELS

NOM	
Jean Charest	Premier ministre
Laurent Lessard	Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)
Marc Lacroix	Sous-ministre, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)
Isabelle Jean	Directrice adjointe, cabinet du premier ministre
Yves Ouellet	Secrétaire général associé responsable du Secrétariat aux priorités et aux projets stratégiques
Claude Lemieux	Conseiller politique, cabinet du premier ministre
Manon Lecours	Chef de cabinet du ministre, MAMROT
Nicolas Tremblay	Conseiller politique, cabinet du MAMROT

**PROJET D'ORDRE DU JOUR
RENCONTRE DE LA TABLE QUÉBEC-RÉGIONS
LE 3 MARS 2011**

**HÔTEL CHÂTEAU LAURIER
SALLE DES PLAINES
1220, PLACE GEORGES-V OUEST
QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 5B8**

De 10 h à 15 h 30

1. Accueil des membres de la Table Québec-Régions par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Laurent Lessard
2. Mot de bienvenue du ministre
3. Adoption de l'ordre du jour et du compte rendu de la rencontre du 29 octobre 2010
4. Présentation du projet d'Agenda 21 de la culture pour le Québec, madame Sylvie Barcelo, sous-ministre, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et monsieur Jean Fortin, maire de Baie-Saint-Paul
5. Échanges sur la démarche gouvernementale pour assurer la vitalité des territoires

Dîner

6. Le Forum international de l'économie sociale et solidaire 2011, madame Nancy Neamtan, présidente-directrice générale, Chantier de l'économie sociale
 7. Projet de stratégie québécoise de l'entrepreneuriat et intervention en région du ministère, monsieur Clément Gignac, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
 8. Divers
 9. Prochaine rencontre
-



Table Québec-Régions Présences à la rencontre du 3 mars 2011

PRÉSIDENTS ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES CRÉ

CRÉ	Présidents	Présence	Directeurs généraux	Présence
01 - Bas-Saint-Laurent	Michel Lagacé	X	Gérald Beaudry	X
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Georges Bouchard	X	Marc Dubé	X
03 - Capitale-Nationale	Yves Germain	X	Josée Tremblay	X
04 - Mauricie	Gérard Bruneau	X	Christian Savard	X
05 - Estrie	Maurice Bernier	X	Marie-Hélène Wolfe	X
06 - Montréal	Manon Barbe	X	Marie-Claire Dumas	X
07 - Outaouais	Paulette Lalande	X	Charles Blais, d.g. adjoint	X
08 - Abitibi-Témiscamingue	Ulrick Cherubin	Absent	En attente de nomination	
09 - Côte-Nord	Julien Boudreau	X	Patrick Hamelin	X
10 - Nord-du-Québec – Baie James	Gérald Lemoyne	X	André Brunet	Absent
10 - Nord-du-Québec – Administration régionale Kativik	Maggie Emudluk	Absent	Adel Yassa	Absent
10 - Nord-du-Québec – Administration régionale crie	Matthew Coon Come		Alfred Loon	X
11 - Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	Bertrand Berger	X	Gilbert Scantland	X
12 - Chaudière-Appalaches	Maurice Sénécal	X	Laurent Lampron	X
13 - Laval	Gilles Vaillancourt	Absent	Manon Caron remplacée par Yves Roux, d.g. adjoint	X
14 - Lanaudière	Gaétan Morin (Vice-président)	X	Marc Valade	X
15 - Laurentides	Marc Gascon	X	Roger Hotte	X
16 - Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	Yves Daoust	X	Jaques Laberge	X
16 - Montérégie Est	Arthur Fauteux	X	Patrick Sabourin	X
16 - Longueuil	Monique Brisson	X	Michel Bienvenu	X
17 - Centre-du-Québec	Maurice Richard	X	Claude-Henri Léveillé	X

MINISTRES

NOM	Ministère
Laurent Lessard, ministre	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
Clément Gignac, ministre	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

REPRÉSENTANTS GOUVERNEMENTAUX

Sylvie Barcelo , sous-ministre, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
Louis Vallée , sous-ministre adjoint, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
Denis Lemieux , ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
Christyne Tremblay , sous-ministre, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
Jean-Marc Sauv� , sous-ministre adjoint, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
Élisabeth Prass , conseillère politique, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
Jolyane Pronovost , attachée de presse, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

AUTRES INVITÉS

Jean Fortin , maire de Baie-Saint-Paul
Nancy Neamtan , présidente-directrice générale, Chantier de l'économie sociale

DIRECTEURS RÉGIONAUX DU MAMROT

Régions	Directeurs (trices)
03 - Capitale-Nationale	Stéphane Bouchard
04 - Mauricie	Pierre Robert
05 - Estrie	Pierre Poulin
07 - Outaouais	Yannick Gignac
09 - Côte-Nord	Jacques Tremblay
12- Chaudière- Appalaches	Danie Croteau
14 - Lanaudière 15 - Laurentides	Jean Ouellet
17 - Centre-du-Québec	Gaétan Desilets

AUTRE PERSONNEL DU MAMROT

Nicolas Tremblay, conseiller politique	Yannick Routhier, directeur du projet Occupation des territoires
Marc Lacroix, sous-ministre	Stéphane Bouchard, directeur des affaires régionales et directeur régional de la Capitale-Nationale
Linda Morin, sous-ministre adjointe aux Territoires	Lucie Ramsay, Direction des affaires régionales
Johanne Dumont, Direction du développement régional et métropolitain	Jessy Baron, Direction des affaires régionales
Jérôme Unterberg, sous-ministre adjoint à la Métropole	Isabelle Poitras, Direction des affaires régionales



Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers

Demande #37

État de situation détaillé concernant la diversification des sources de revenus pour les municipalités. Copie des scénarios et/ou analyses produits et/ou comptes rendus en 2010-2011 par le MAMROT à ce sujet. Actions à venir pour 2011-2012.

Divers intervenants du milieu municipal ont fait valoir qu'ils considéraient les municipalités québécoises trop dépendantes de l'impôt foncier. L'Entente 2007-2013 sur un partenariat fiscal et financier avec les municipalités a constitué une première réponse à cette demande. L'Entente a prévu des mesures consistant en une augmentation des transferts gouvernementaux (en particulier le remboursement de la TVQ), d'autres visant à consolider la taxation foncière (taxation des immeubles des sociétés d'État et des centrales thermiques) et, enfin, d'autres se traduisant par un accès à de nouvelles sources de revenus. Il s'agit en particulier du pouvoir d'imposer des droits aux exploitants de carrières et de sablières et de l'imposition d'une taxe municipale pour le financement des centres 9-1-1, mesures qui sont entrées en vigueur en janvier et en décembre 2009.

D'autres événements ont également eu une incidence en matière de diversification des revenus municipaux.

- Loi 22 (adoptée en juin 2008). Pouvoirs fiscaux habilitant accordés à Montréal : celle-ci s'en est prévaluée en imposant une taxe sur le stationnement (19 M\$) et des droits de mutation plus élevés (16 M\$).
- Loi 45 (adoptée en juin 2009). Pouvoir d'imposer des redevances règlementaires accordées à Montréal (pouvoir non encore utilisé).
- Imposition d'une taxe supplémentaire sur l'essence de 1,5 ¢ le litre sur le territoire de la CMM (53 M\$ / an) et de la CMQ (10,5 M\$ / an) offerte dans le Discours sur le budget de 2011 (seule la CMM s'en est prévaluée jusqu'à présent)
- Loi 131 (adoptée en décembre 2010) permettant d'imposer une taxe sur l'immatriculation de 45 \$ sur le territoire de l'agglomération de Montréal (32 M\$ pour une année complète).

Enfin, un groupe de travail sur la diversification des revenus municipaux réunissant des représentants du MAMROT, du MFQ et des associations municipales a tenu cinq rencontres, entre août 2009 et février 2011. Il s'est d'abord penché sur la situation financière des municipalités et sur leur endettement. À l'automne 2010, les représentants des municipalités ont présenté diverses demandes visant la diversification de leurs sources de revenus autonomes, car il avait été convenu d'aborder, dans un premier temps, les demandes n'ayant pas d'incidences financières significatives pour le gouvernement. Parmi ces demandes, les principales visent les usagers de la route (taxe additionnelle sur l'essence, majoration des taxes existantes sur le territoire de la CMM, taxation des véhicules automobiles, rehaussement de la contribution des automobilistes perçue avec les droits d'immatriculation sur les territoires desservis par le transport en commun), tandis que d'autres portent sur le rehaussement des droits de mutation et l'aide à la tarification. La Ville de Québec a de plus demandé de se voir accorder les mêmes pouvoirs que Montréal en matière fiscale.

Quant aux demandes municipales susceptibles d'avoir une incidence financière importante pour le gouvernement, il est prévu qu'elles soient examinées plus tard, dans le cadre des discussions visant à renouveler l'Entente 2007-2013, lesquelles pourraient s'amorcer à compter de l'automne 2011. C'est dans ce cadre que sera traitée la demande de la FQM voulant que soit examinée la possibilité d'un partage des redevances gouvernementales sur les ressources naturelles.

Note d'information

OBJET : **INVENTAIRE DE L'AIDE GOUVERNEMENTALE
AUX MUNICIPALITÉS**

DATE : Le 26 novembre 2010

1. CONTEXTE

La présente note a pour objectif de présenter un inventaire des aides et des compensations versées par le gouvernement du Québec à l'ensemble des organismes municipaux entre 2007 et 2009, ainsi qu'une prévision pour les années 2010 à 2013. Les transferts provenant du gouvernement fédéral ou découlant d'une contribution de sa part ne sont pas considérés aux fins de cet inventaire, même lorsque les sommes sont versées par l'intermédiaire du gouvernement du Québec.

2. MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

Les données présentées portent sur l'ensemble des organismes municipaux, soit les municipalités locales, les municipalités régionales de comté (MRC) et les communautés métropolitaines, ainsi que les organismes que ces entités contrôlent, notamment les organismes publics de transport et les régies intermunicipales. Les aides et compensations considérées se subdivisent comme suit :

- les paiements tenant lieu de taxes qui, même s'ils ne constituent pas véritablement une aide gouvernementale, ont été considérés dans l'inventaire, l'objectif étant d'identifier les transferts du gouvernement du Québec dans leur contexte le plus large;
- les transferts « de droit », qui ne sont soumis à aucune exigence quant à leur utilisation (transferts inconditionnels) et qui sont généralement affectés aux activités de fonctionnement ;
- les transferts relatifs à des ententes de partage de frais, qui sont soumis à des exigences particulières (transferts conditionnels) et qui sont associés soit au financement de projets d'immobilisations, soit au remboursement de dépenses de fonctionnement spécifiques.

Ont également été prises en considération certaines aides à caractère fiscal, par exemple la surtaxe sur l'essence imposée sur le territoire de la CMM et la contribution des automobilistes perçue sur certains territoires par la SAAQ en même temps que les droits d'immatriculation. Par contre, n'est pas considérée la contribution des entreprises aux coûts de la collecte sélective, même si elle découle d'une réglementation gouvernementale.

Une approche différente a été utilisée pour déterminer les aides visant le fonctionnement et celles visant les immobilisations.

2.1 Aides visant le fonctionnement

Sont regroupés dans cette rubrique les paiements tenant lieu de taxes, les transferts (conditionnels et inconditionnels) visant les activités de fonctionnement et certaines aides à caractère fiscal.

Années 2007, 2008 et 2009

Il s'agit, pour ces années, de l'aide observée. Les montants totaux ont été déterminés à partir des rapports financiers (2007 et 2008) et des prévisions budgétaires (2009), mais diverses opérations ont dû être réalisées pour isoler l'aide visant le fonctionnement et en établir la ventilation.

Les paiements tenant lieu de taxes correspondent aux montants apparaissant aux RF ou aux PB. Toutefois, afin de regrouper dans une même rubrique les montants prévus par l'Entente de partenariat 2007-2013, certains montants ont été soustraits des paiements tenant lieu de taxes pour être ajoutés aux aides inconditionnelles (voir le calcul aux sections 1 et 2 de l'annexe 2). Les montants ainsi réaménagés sont ceux de la mesure de la bonification des compensations pour les immeubles parapublics (166,5 M\$) et des compensations pour les terres publiques (20,7 M\$). Il est à noter qu'une correction à la hausse (17,8 M\$) a également été apportée aux paiements tenant lieu de taxes de l'année 2009, notamment pour tenir compte du caractère rétroactif de l'application de la règle de neutralité du TGT pour cette année.

Pour établir les transferts inconditionnels, on a fait l'hypothèse que les sommes apparaissant à cette rubrique dans les RF ou les PB ne visent que les activités de fonctionnement et qu'elles proviennent entièrement du gouvernement du Québec. Le montant total des transferts inconditionnels pour chacune des années 2007, 2008 et 2009, une fois majoré du montant

transféré à partir de la rubrique des paiements tenant lieu de taxes, a été scindé entre le montant relié à l'Entente 2007-2013 et un montant résiduel correspondant aux autres transferts inconditionnels. Les montants annuels reliés à l'Entente 2007-2013 sont ceux établis lors de sa signature (abstraction faite des réaménagements mineurs entre années convenus en novembre 2007). Le montant résiduel des autres transferts inconditionnels a été ventilé à partir de données de gestion du MAMROT, de manière à faire apparaître certains éléments (compensation pour les activités de divertissement, compensation pour les équipements anti-pollution) qui ne sont pas distingués dans la ventilation apparaissant dans les RF ou les PB.

L'établissement des transferts conditionnels a également obligé à poser certaines hypothèses et à effectuer certains calculs, considérant que le sommaire des transferts conditionnels par fonction apparaissant dans les RF ou les PB ne permet pas de distinguer la partie visant le fonctionnement et celle visant les investissements, ni de distinguer la part provenant du gouvernement du Québec de celle provenant du gouvernement fédéral. On a donc postulé que le montant annuel total des transferts de fonctionnement apparaissant dans les notes complémentaires des RF consolidés provenait entièrement du gouvernement du Québec. Ce montant a ensuite été réduit de celui des transferts inconditionnels (tel qu'il s'établissait avant d'être majoré des sommes reliées aux mesures de l'Entente 2007-2013 portant sur les paiements tenant lieu de taxes), pour obtenir le total des transferts conditionnels de fonctionnement (voir la section 3 de l'annexe 2). Ce total a ensuite été ventilé en utilisant des données de gestion provenant du MTQ ou du MAMROT, de façon à présenter distinctement certaines rubriques qui ne sont pas identifiées dans les RF ou les PB (voir le tableau de la section 3 de la présente note et celui de l'annexe 1).

Enfin, on a ajouté aux transferts identifiés comme tels dans les RF et les PB des mesures correspondant à d'autres aides à caractère fiscal, traitées à la rubrique « autres revenus », soit :

- les contributions des automobilistes au transport en commun perçues par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) avec les droits d'immatriculation. Ces sommes sont versées au Fonds des infrastructures routières et de transport en commun (FORT) et redistribuées aux organismes publics de transport par le MTQ;
- les sommes provenant de la surtaxe sur l'essence imposée sur le territoire de la CMM. Ces sommes sont redistribuées par l'AMT aux organismes de transport du territoire de la CMM, selon des règles de partage approuvées cette dernière;

Années 2010 à 2013

Pour ces années, il s'agit de projections établies selon les règles de calcul suivantes :

- pour les paiements tenant lieu de taxes, les montants de l'année 2009 ont été indexés de 1,5 % par année;
- pour l'Entente 2007-2013 sur un partenariat fiscal et financier, les montants considérés sont ceux prévus par l'Entente;
- pour les transferts conditionnels reliés à la voirie locale et au Fonds vert, l'évolution des montants est celle indiquée par le MTQ;
- pour les autres transferts conditionnels et inconditionnels, les montants annuels totaux sont établis en faisant la moyenne des données provenant des rapports financiers 2007 et 2008 et des prévisions budgétaires 2009. Toutefois, l'évolution des montants correspondant à chacune des rubriques identifiées distinctement est celle indiquée par la source (MTQ ou MAMROT) dont proviennent les données utilisées.

2.2 Aides visant les investissements

Comme les rapports financiers et les prévisions budgétaires ne permettent pas de distinguer la partie de l'aide reliée aux immobilisations ni la part de cette dernière qui provient du gouvernement du Québec, l'établissement du montant de l'aide repose plutôt sur des données gouvernementales. Celles-ci ont été fournies par le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT), le ministère du Transport du Québec (MTQ), ainsi que par la Direction des infrastructures du MAMROT. Il s'agit des investissements prévus (part du gouvernement du Québec) dans le cadre des Plans québécois des infrastructures (PQI) 2007-2012 et 2009-2014, auxquels on ajoute les investissements réalisés hors PQI, de façon à identifier, dans la mesure du possible, l'ensemble de l'aide reçue par les organismes municipaux. Il est à noter que les informations sur le PQI correspondent aux exercices financiers gouvernementaux (avril à mars) et non aux exercices municipaux (janvier à décembre).

Il faut souligner que les aides en matière d'immobilisations indiquées dans le tableau de la section 3 correspondent aux montants que le gouvernement s'est engagé à rembourser au titre du capital et des intérêts des emprunts contractés pour les travaux réalisés au cours de l'année concernée, indépendamment du moment où les versements seront faits par le gouvernement. Il faut par ailleurs noter que, dans les rapports financiers, les coûts d'intérêts reliés au service de la

dette sont comptabilisés parmi les dépenses de fonctionnement et que les transferts correspondants sont considérés parmi les transferts conditionnels de fonctionnement. Comme il est impossible d'identifier la part des transferts conditionnels de fonctionnement reliée aux intérêts, cela se traduit pas un certain double compte dans le tableau de la section 3.

3. SOMMAIRE DE L'AIDE GOUVERNEMENTALE AUX MUNICIPALITÉS

Le tableau qui suit résume l'aide aux municipalités pour la période 2007-2013. La section « fonctionnement » est détaillés davantage à l'annexe 1.

En M \$	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Total
FONCTIONNEMENT								
<u>Paiements tenant lieu de taxes¹</u>	356,8	361,9	373,0	377,5	382,0	387,0	392,0	<u>2 630,2</u>
<u>Transferts inconditionnels</u>	496,9	542,3	594,9	525,8	675,8	760,8	852,8	<u>4 549,3</u>
Entente 2007-2013	406,6	435,0	475,0	520,0	570,0	655,0	747,0	3 808,6
Autres transferts inconditionnels	90,3	107,3	119,9	105,8	105,8	105,8	105,8	740,7
<u>Transferts conditionnels</u>	862,3	871,6	912,6	935,1	936,0	936,9	937,8	<u>6 392,3</u>
MTQ – subvention voirie locale	124,7	118,5	119,6	120,1	121,0	121,9	122,8	848,6
Fonds vert - financement transport collectif	56,3	52,5	120,0	130,0	130,0	130,0	130,0	748,8
Autres transferts conditionnels	681,3	700,6	673,0	685,0	685,0	685,0	685,0	794,9
<u>Autres aides à caractère fiscal</u>	121,5	123,5	126,6	163,4	181,1	181,1	181,1	<u>1 078,3</u>
Total fonctionnement	1 837,5¹	1 899,3	2 007,1	2 101,8	2 174,9	2 265,8	2 363,7	14 650,1
En M \$	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	Total
IMMOBILISATIONS								
PQI 2007-2012								
Investissements réalisés								
Infrastructures municipales ²	115,3	150,3	-	-	-	-	-	265,6
Transport en commun	338,6	388,1	-	-	-	-	-	726,7
Sous- total	453,9	538,4	-	-	-	-	-	992,3
PQI 2009-2014								
Investissements prévus								
Infrastructures municipales ²	-	-	733,1	716,7	925,9	785,2	558,9	3 719,8
Transport en commun	-	-	839,2	734,6	588,3	352,7	257,3	2 772,1
Sous total	-	-	1 572,3	1 451,3	1 514,2	1 137,9	816,2	6 491,9
Investissements Hors PQI								
Infrastructures ²	210,6	176,3	246,1	56,4	12,9	3,0	0,0	705,3
SOFIL - Transport en commun	3	17	46	75	75	75	75	366
SOFIL - Voirie municipale	7,9	12,3	17,9	15,3	15,3	15,3	15,3	99,3
Sous total	221,5	205,6	310,0	146,7	103,2	93,3	90,3	1 170,6
Total immobilisations³	675,4	744,0	1 882,3	1 598,0	1 617,4	1 231,2	906,5	8 654,8
Total global de l'aide	2 512,9⁴	2 643,3	3 889,4	3 699,8	3 792,3	3 497,0	3 270,2	23 304,9

¹ Les montants excluent la mesure de bonification des compensations et les compensations pour les terres publiques, qui sont comptées avec l'Entente 2007-2013

² Les infrastructures municipales comprises dans la rubrique « PQI » sont celles relatives au traitement de l'eau potable, l'assainissement des eaux usées, les réseaux souterrains et le développement local et régional. Les infrastructures relatives à la voirie locale sont prévues à la rubrique « investissement hors PQI ».

³ Les rapports financiers ne permettant pas de distinguer le montant des transferts correspondant au remboursement des frais financiers, il est difficile de les déduire des montants des PQI

ANNEXE 1

DÉTAIL DES AIDES POUR LE FONCTIONNEMENT.

En M \$	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Total
FONCTIONNEMENT								
Paiements tenant lieu de taxes¹	356,8	361,9	373,0	377,5	382,0	387,0	392,0	2 630,2
- immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	89,0	84,6	80,7	84,7	84,7	84,7	84,7	593,1
- Immeubles des réseaux	265,0	274,3	271,2	274,3	274,3	274,3	274,3	1907,7
- Autres immeubles	2,8	3,0	3,2	3,0	3,0	3,0	3,0	21,0
Transferts inconditionnels	496,9	542,3	594,9	525,8	675,8	760,8	852,8	4 549,3
Entente de partenariat 2007-2013 ²	406,6	435,0	475,0	520,0	570,0	655,0	747,0	3 808,6
Autres transferts inconditionnels	90,30	107,3	119,9	105,8	105,8	105,8	105,8	740,7
- Compensations pour les droits de divertissement	57,5	59,7	62,1	62,0	60,3	60,3	60,3	422,2
- Compensations pour les équipements anti-pollution ³	5,1	5,1	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	32,7
- Programme d'aide aux municipalités à caractère industriel ⁴	-	-	-	-	0,1	0,2	0,4	0,7
- Autres	27,7	42,5	53,3	39,3	40,9	40,8	40,6	285,1
Transferts conditionnels	862,3	871,6	912,6	935,1	936,0	936,9	937,8	6 392,3
MTQ – subvention voirie locale ⁷	124,7	118,5	119,6	120,1	121,0	121,9	122,8	848,6
Fonds vert – financement transport collectif	56,3	52,5	120,0	130,0	130,0	130,0	130,0	748,8
Autres transferts conditionnels	681,3	700,6	673,0	685,0	685,0	685,0	685,0	4 794,9
- Redevances à l'élimination des matières résiduelles	55,5	56,6	53,8	55,3	55,3	55,3	55,3	387,1
- Fonctionnement des organismes de transport (CIT-OMIT)	25,0	24,1	25,2	25,4	25,6	25,6	25,6	176,5
- Transport des personnes handicapées	69,2	76,5	85,3	95,0	95,0	95,0	95,0	611,0
- Autres subventions du MTQ ⁵	12,2	15,5	14,3	15,2	15,2	15,2	15,2	102,8
- Aides spécifiques à Montréal								
• Lutte à la pauvreté	5,0	5,0	7,0	8,0	9,0	-	-	34,0
• Contribution déficit actuariel	21,0	21,0	22,0	22,0	22,0	22,0	22,0	152,0
• Développement local et entrepreneuriat	13,0	15,0	15,0	16,0	16,0	-	-	75,0
• Soutien -rôle de métropole	-	-	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	125,0
• Stratégie Réaliser -Imaginer Montréal 2025	17,0	18,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	210,0
• Entente -développement culturel	16,0	23,0	24,0	24,0	-	-	-	87,0
- Aides spécifiques à Québec								
• Appui -développement économique	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	7,0	7,0	39,0
• Entente 2007-2013-Autres-	7,8	7,8	7,8	7,8	7,8	7,8	7,8	54,6
• Entente pour rôle Capitale nationale	7,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	79,0
- Autres	427,6	421,1	341,6	339,3	362,1	385,1	385,1	2 661,9
Autres aides à caractère fiscal	121,5	123,5	126,6	163,4	181,1	181,1	181,1	1 078,3
- Taxe sur l'essence ⁶ (CMM)	51,0	51,0	51,0	86,3	104,0	104,0	104,0	551,3
- Contribution des automobilistes au transport en commun	70,5	72,5	75,6	77,1	77,1	77,1	77,1	527,0
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 837,5	1 899,3	2 007,1	2 101,8	2 174,9	2 265,8	2 363,7	14 650,1

Notes de l'annexe 1

- (1) excluant la mesure de la bonification des compensations et les compensations pour les terres publiques, comptées avec l'Entente 2007-2013
- (2) abstraction faite des réaménagements mineurs entre années, convenus en novembre 2008
- (3) le maintien de cette mesure fait l'objet d'un réexamen
- (4) l'aide gouvernementale consentie dans le cadre de ce programme totalise 5,7 M\$ (remboursement de capital) d'ici 2023
- (5) cette mesure inclut la subvention de 11 M\$ pour le déficit du métro (entente de 5 ans)
- (6) la majoration du montant en 2010 s'explique par l'ajout du 1,5 ¢ additionnel par le Discours sur le budget de 2010
- (7) la diminution du montant en 2008 découle de la décision du MTQ de reprendre en charge l'entretien des ponts.

ANNEXE 2
Répartition des transferts de fonctionnement

	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>
	M\$	M\$	M\$
1) paiements tenant lieu de taxes			
- paiements du gouvernement du Québec et de ses entreprises (RF ou PB)	544,0	549,0	542,3
- éléments compris dans l'Entente 2007-2013 ⁽¹⁾	(187,1)	(187,1)	(187,1)
- ajustement	-	-	17,8
TOTAL	356,9	361,9	373,0
2) transferts inconditionnels			
- transferts inconditionnels (RF ou PB)	309,6	355,1	407,7
- paiements tenant lieu de taxes compris dans l'Entente 2007-2013 ⁽¹⁾	187,1	187,1	187,1
TOTAL	496,7	542,2	594,8
moins Entente 2007-2013	(406,6)	(435,0)	(475,0)
- autres transferts inconditionnels	90,1	107,2	119,8
3) transferts conditionnels			
- total des transferts de fonctionnement (RF ou PB)	1172,0	1226,7	1320,3
- moins : transferts inconditionnels (RF ou PB)	(309,6)	(355,1)	(407,7)
TOTAL	862,4	871,6	912,6

(1) Bonification des compensations pour les immeubles parapublics (166,4 M\$) et compensation pour les terres

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Cadre de prévention des risques naturels majeurs	2	Mise en œuvre d'un cadre de prévention sur les risques naturels. Assurer la cohérence des actions des ministères et organismes en matière de prévention, établir des priorités d'intervention, préciser les orientations et les attentes gouvernementales en matière de sécurité publique dans les zones exposées à certains risques naturels, élaborer les outils nécessaires au MRC et aux municipalités locales pour assumer leurs responsabilités en cette matière, etc. Compléter et assurer la pérennité du Plan de gestion du risque d'inondation (PGRI) de l'Organisation de la sécurité civile du Québec (OSCQ) qui a pour but de préciser les contributions des divers intervenants québécois qui ont un rôle à jouer à l'égard de ce risque, en cohérence avec le Plan national de sécurité civile.	MSP, MAMROT, MDDEP, MRNF, MSP et MTQ MAPAQ, CEHQ, Hydro-Québec, MSSS, SHQ, Services Québec et Sûreté du Québec	Aucun coût pour le MAMROT	Mise en œuvre du cadre de prévention : poursuite des travaux d'analyses de risques (cartographies et cadres normatifs), d'analyses de solutions et de mise en œuvre de solutions. Glissements de terrains : 2 rencontres Inondations : 2 rencontres Aménagement du territoire (érosion des berges) : 3 rencontres Coordination des aléas : 2 rencontres
Chantier sur le développement durable du Comité interministériel sur la recherche et l'innovation (CIRI)	2	En matière de recherche et d'innovation contribuant au développement durable, faire le portrait des travaux en cours de réalisation ou prévus et établir les besoins à combler.	MDEIE, MDDEP, MAMROT, MAPAQ, MTQ, MRNF, MESL, MESS, MFQ, MSSS, MICC	Aucun coût pour le MAMROT	Élaboration de recommandations au CIRI. En 2010-2011, le chantier sur le développement durable du CIRI s'est réuni à trois reprises 8 juin, 22 juin et 26 juillet. Il a remis son rapport au CIRI à l'automne 2010. Il est dans l'attente de sa réaction.
Comité analystes eau potable MDDEP	2	Préparer les orientations de révision du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP), s'entendre sur les modifications à apporter au Guide de conception des installations de production d'eau potable et sur le contenu du Guide pour les installations de petits débits.	MAMROT, MDDEP	Aucun coût pour le MAMROT	Un avis favorable a été émis et le projet de modification du RQEP a été prépublié.
Comité aviseur des Villages-Relais	3	Suivre la mise en œuvre de la mesure notamment en examinant les dossiers de candidature des municipalités et en étudiant les demandes de reconduction de l'appellation.	MTQ (coordonne ce comité), MAMROT, MTO, FQM, UMQ, SRQ.	Aucun coût pour le MAMROT	La mesure des Villages-Relais est en place depuis fin 2006. Pour l'année 2010, le MTQ a reconnu 16 Villages-Relais, pour un total à ce jour de 33 et environ 12 autres seraient à prévoir pour 2011-2012.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comité Bureau de normalisation du Québec (BNQ) sur les stationnements et les îlots de chaleur	3	Élaboration d'un guide ou d'une norme sur la conception d'aire de stationnements limitant les îlots de chaleur.	MAMROT, BNQ, Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ)	100 \$	Dépôt du document : automne 2011.
Comité conjoint MAMROT-MDDEP pour les projets de mise aux normes	2	Faire le suivi des projets de mise aux normes des installations de production d'eau potable ciblées par le MDDEP.	MAMROT, MDDEP	Aucun coût pour le MAMROT	Le suivi des différents dossiers est assuré par le comité. Au 31 janvier 2011, 192 projets étaient entièrement complétés sur les 290 projets identifiés. Une mise à jour est prévue aux quatre mois.
Comité conjoint sur l'aménagement du territoire et l'encadrement des développements domiciliaires à l'extérieur des périmètres d'urbanisation	2	Élaborer un cadre d'aménagement des développements domiciliaires à l'extérieur des périmètres d'urbanisation en remplacement des normes minimales de lotissement actuellement en vigueur.	MDDEP, MAMROT	Aucun coût pour le MAMROT	Comité nouvellement mis en place. Quatre rencontres de travail en 2010-2011.
Comité conjoint UMQ/FQM sur la démocratie municipale	3	Le comité analyse différentes problématiques relatives à la démocratie municipale et formule des recommandations aux instances des deux regroupements de municipalités et du gouvernement du Québec.	UMQ, FQM, MAMROT, Directeur général des élections, Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ), Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), Association des directeurs généraux des municipalités du Québec (ADGMQ), Ville de Montréal	Aucun coût pour le MAMROT	Au cours de l'année 2010, ce comité a tenu 3 rencontres : 14 avril 2010, 16 septembre 2010 ainsi que le 10 février 2011.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comité consultatif agricole de la Communauté métropolitaine de Montréal	3	Élaborer un portrait de la zone et des activités agricoles de la CMM.	CMM et municipalités, UPA, MAPAQ, FQM	Aucun coût pour le MAMROT	Le portrait a été adopté par le Conseil de la CMM en février 2011.
Comité consultatif des M/O partenaires	1	Représente son M/O dans le cadre du projet PGAMR. Engage son M/O auprès du projet. Assure la transmission pour les messages provenant du projet qui ont des impacts sur le M/O. Sert d'instance de coordination pour certains volets qui requièrent la création d'un sous-comité en vue d'une prise de décision. Sert de point de chute pour tous les messages provenant du M/O et devant être transmis à l'équipe PGAMR. Conseille l'équipe projet PGAMR sur différents dossiers qui touche les M/O participants.	MAMROT, MSG, RBQ, MSP, MAPAQ, MTQ, CSPQ	Aucun coût pour le MAMROT	Ce comité se réunit 1 fois par mois. Faire les démarches auprès de différents paliers des organisations pour obtenir des décisions ou pour obtenir la collaboration d'experts.
Comité consultatif sur la sécurité incendie	3	Le comité consultatif en sécurité incendie donne avis au ministère de la Sécurité publique sur toute question relative à la sécurité incendie. Il donne également avis sur toute question que le ministre lui soumet.	MSP, MAMROT, FQM, UMQ, Association des directeurs généraux des MRC du Québec (ADGMRCQ), Association des directeurs municipaux du Québec (ADGMQ) et associations représentatives des intervenants en sécurité incendie	Aucun coût pour le MAMROT	Après une suspension des réunions depuis plus d'un an, le comité a été réuni à nouveau le 20 janvier 2011 et deux ou trois autres rencontres sont prévues 2011. Les dossiers majeurs portent sur la prévention, les schémas de couverture de risques en sécurité incendie, les schémas de deuxième génération, la promotion auprès des municipalités, etc.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comité consultatif sur les finances municipales (CCFM)	3	Comité permanent où sont abordées diverses questions et problématiques relatives à la présentation de l'information financière municipale et à différents aspects des finances municipales.	Ordre des comptables agréés du Québec (OCAQ), Ordre des comptables généraux accrédités du Québec (CGA Québec), Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ), Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), Association des gestionnaires financiers municipaux du Québec (AGFMQ), Union des municipalités du Québec (UMQ), Fédération Québécoise des Municipalités (FQM), Association des directeurs généraux des MRC du Québec (ADGMRCQ) et Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)	Aucun coût pour le MAMROT	Évolution en matière de présentation de l'information financière municipale et des finances municipales en accord avec le milieu municipal.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comité consultatif sur les municipalités et les administrations locales de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ)	3	Conseiller l'Observatoire de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) sur la mise en oeuvre et le suivi d'enquêtes statistiques sur les dépenses et les activités des administrations municipales dans le domaine de la culture et du patrimoine.	Observatoire de la culture et des communications du Québec de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), municipalités, UMQ et FQM, organisme Les Arts et la Ville, chercheurs universitaires	215 \$	Publication annuelle de l'enquête sur les dépenses de fonctionnement des municipalités en matière de culture depuis 2007.
Comité d'aménagement du bassin versant de la rivière L'Assomption (CARA)	3	Élaborer un document relatif à l'arrimage entre le Plan directeur de l'eau et les schémas d'aménagement et de développement révisés (SADR).	MRC et municipalités, représentants socioéconomiques, MDDEP, MAMROT	80 \$	Le document a été produit en septembre 2010. Il s'est réuni 1 fois.
Comité d'élaboration de la Stratégie numérique du Québec	2	Collaborer à la préparation d'une stratégie du numérique pour le Québec, participer au chantier « Accès » et participer au chantier « Usages ».	Le MSG coordonne ces travaux. Tous les ministères et organismes concernés par le numérique participent à cinq chantiers.	Aucun coût pour le MAMROT	Un accent est mis sur l'Accès pour l'instant.
Comité d'évaluation de l'Engagement jeunesse	2	Ce comité a pour mandat de valider le cadre d'évaluation de l'Engagement jeunesse. Il apporte son expertise et sa collaboration aux chercheurs dans le processus d'évaluation et procède à la validation du rapport final d'évaluation.	Secrétariat à la jeunesse (SAJ), MAMROT, MICC, MESS, MSSS, MELS, Forum jeunesse Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, 3 agents de liaison Engagement jeunesse	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité s'est réuni à trois reprises au cours de l'année 2010-2011.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comité d'évaluation des projets à l'échelle nationale du programme de diversification et circuits courts de commercialisation en agro-alimentaire	3	Sélectionner les projets de nature nationale présentés dans le cadre du programme de diversification et circuits courts du MAPAQ.	MAPAQ (coordonne ce comité), MAMROT, UPA, Union paysanne	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité s'est rencontré cinq fois en 2010-2011.
Comité d'évaluation du Programme régional d'intégration	2	Évaluer le Programme régional d'intégration du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) pour appuyer la prise de décision quant à la pertinence du programme, proposer une analyse sur la mise en œuvre du programme, analyser le programme afin d'en faire ressortir les forces et les faiblesses, outiller les décideurs pour reformuler le programme.	MICC, MAMROT	Aucun coût pour le MAMROT	Un rapport d'analyse a été produit et sera bientôt présenté aux autorités du MICC.
Comité d'évaluation sur le renouveau urbain intégré (RUI)	2	Assurer un rôle conseil afin d'atteindre les objectifs suivants : Comprendre les conditions favorisant le recours à une approche intégrée, observer les premiers changements dans la dynamique des mises en œuvre des deux ententes.	MESL, MAMROT, MDEIE, MSSS, SHQ, MFA, MESS	Aucun coût pour le MAMROT	Une évaluation de la Politique de Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale a été réalisée.
Comité d'orientations stratégiques de la sécurité de l'information gouvernementale (COSSIG)	3	Conseiller le MSG en matière de sécurité de l'information.	MSG, MDDEP, MAMROT, LOTO-QUÉBEC, OPC, RRQ, MÉLS, HYDRO-QUÉBEC, CSPQ, SAAQ, CARRA, BANQ, RAMQ, SQ, MCE, MESS, MJ, CONTÔLEUR DES FINANCES, SQ, RQ, MSSS	Aucun coût pour le MAMROT	Ce comité se réunit en moyenne 4 fois par année. Conseille en matière de sécurité de l'information pour une gestion efficace et efficiente des ressources informationnelles et aux initiatives de déploiement du gouvernement en ligne.
Comité de bassin versant de Vaudreuil-Soulanges (COBAVER-VS)	3	Élaborer un plan directeur de l'eau.	MRC et municipalités, représentants socioéconomiques, MDDEP, MTQ, MAPAQ, MAMROT	150 \$	En cours d'élaboration. Tenue de 2 rencontres.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comité de bassin versant des Mille-Îles (COBAMIL)	3	Élaborer un plan directeur de l'eau.	MRC et municipalités, représentants socioéconomiques, MDDEP, MTQ, MAPAQ, MAMROT	50 \$	En cours d'élaboration. Tenue d'une rencontre.
Comité de concertation - Accès aux rives (CCAR)	2	Gestion concertée entre différents intervenants pour assurer une gestion efficace des interventions et des ressources.	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, MDDEP, MAMROT, MTO, Env. Can, Parcs Can, MRNF, Féd. Qué. Chasse Pêche, Min. Pêche Océan Can., MTQ, Santé Can..	Aucun coût pour le MAMROT	Le MAMROT a participé à 3 rencontres en 2010-2011.
Comité de coordination (ComCo) du Comité interministériel sur la recherche et l'innovation (CIRI)	2	Comité technique du CIRI. Concerter les interventions gouvernementales en matière de recherche et d'innovation.	MAMROT, MAPAQ, MCCCCF, MDDEP, MDEIE, MELS, MESS, MFQ, MFA, MICC, MJ, MRQ, MRI, MRNF, MSG, MSSS, MSP, MTQ, MTRAV.	Aucun coût pour le MAMROT	Actions gouvernementales davantage concertées. Le ComCo s'est réuni une fois, le 22 septembre, pour recevoir les rapports des chantiers du CIRI avant la réunion de ce dernier.
Comité de coordination de l'Université rurale du Québec	3	Faire le choix des lieux et des thématiques de l'Université rurale québécoise qui se tient tous les 2 ans et assurer le suivi général de la tenue et de l'évaluation de l'évènement.	Représentants des différentes constituantes de l'Université du Québec, CLD, SADC, SRQ et MAMROT	Aucun coût pour le MAMROT	L'Université rurale 2009 s'est tenue au Lac-Saint-Jean dans trois MRC sur une période de cinq jours et a rejoint plus de 350 personnes. La prochaine Université rurale québécoise se tiendra en Gaspésie en septembre 2011.
Comité de coordination des projets de connaissances du Plan Nord	2	Assurer la coordination interministérielle des projets de connaissances des milieux nordiques ; coordonner les projets d'acquisition des données, les projets de production et de diffusion des produits de connaissances des milieux nordiques.	MRNF, MDDEP, MAMROT, MTQ, MSP, MAPAQ, MTO	Aucun coût pour le MAMROT	Fréquence mensuelle.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comité de coordination du Programme multipartenaires d'enfouissement des réseaux câblés sur des sites d'intérêt patrimonial et culturel	3	Prioriser les demandes de subvention retenues dans le cadre du programme et proposer à l'administration supérieure d'Hydro-Québec une liste de projets qui pourraient être réalisés. Évaluer les demandes de subvention dans le cadre du programme.	Présidé par Hydro-Québec. Composé de : MAMROT, Bell Canada, Télus, Vidéotron, Télébec, Cogeco	Aucun coût pour le MAMROT	Deux rencontres de coordination.
Comité de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle	2	Assurer le suivi du plan d'action en matière de violence conjugale de même que celui du plan d'action en matière d'agression sexuelle. Assurer la concertation, la cohérence et la complémentarité de l'action gouvernementale en matière de violence conjugale et d'agression sexuelle. Proposer les orientations, les priorités et les moyens d'action en matière de violence conjugale et d'agression sexuelle.	Secrétariat à la condition féminine (SCF), MCCCCF, Ministère de la Justice (MJQ), MSSS, MSP, MESS, MELS, MFA, Secrétariat aux affaires autochtones (SAA), MICC, MAMROT	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité s'est réuni à cinq reprises. Des consultations particulières pour le plan d'action 2012-2017 en matière de violence conjugale auront lieu le 17 et le 18 mai 2011.
Comité de coordination nationale de l'Engagement jeunesse	2	Identifier, analyser et classer des éléments de problématiques de mise en œuvre de l'Engagement jeunesse comme les bonnes pratiques de celui-ci.	Secrétariat à la jeunesse (SAJ), MELS, MESS, MICC, MSSS, MAMROT	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité ne s'est réuni à aucune reprise au cours de l'année. Il reprendra au cours de l'année 2011-2012, suite à l'évaluation de l'Engagement jeunesse.
Comité de coordination UMQ/MAMROT concernant une entente pour un projet de formation des élus municipaux relatif à la mise en œuvre de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale	3	Collaborer à l'élaboration ainsi que la mise sur pied d'activités de formation concernant la mise en œuvre de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.	Représentants de l'Union des municipalités du Québec et du MAMROT	Aucun coût pour le MAMROT	Annonce en mars 2011.
Comité de gestion de l'entente Canada-Québec sur le FCIS (Montréal – mise aux normes de deux usines de traitement de l'eau potable)	3	Assurer la gestion de l'entente.	MAMROT, Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec (DEC) et Infrastructures Canada	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité de gestion se réunit une fois par année.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comité de gestion de l'entente Canada-Québec sur le FCIS (Québec – contrôle des débordements à la rivière Saint-Charles)	3	Assurer la gestion de l'entente.	MAMROT, Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec (DEC) et Infrastructures Canada	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité de gestion se réunit une fois par année.
Comité de gestion du Programme de redistribution aux municipalités des redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles	3	Veiller à la mise en œuvre du programme de redistribution aux municipalités de 85 % des redevances à l'élimination perçues en application du Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles.	MDDEP, Recyc-Québec, FQM, UMQ, CMM, Ville de Montréal, MAMROT	Aucun coût pour le MAMROT	Les modalités de versement du programme ont été déterminées et certains critères d'admissibilité, révisés. Adoption du Bilan de l'Entente 2006 du Programme.
Comité de liaison sur l'Entente de développement culturel	2	Actualiser le cadre de référence pour un partenariat durable avec le milieu municipal.	MCCCF, UMQ, FQM, MAMROT	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité de liaison a examiné les éléments conceptuels, les modalités de gestion et a convenu des ajustements à apporter au cadre de référence. Une proposition d'Entente de développement culturel ainsi qu'un plan de communication ont été élaborés et sont en cours d'approbation au MCCCF.
Comité de mise en œuvre de la Stratégie pancanadienne pour la gestion des effluents d'eaux usées municipales	2	Élaboration de la version technique d'un projet de règlement sur les attestations d'assainissement pour les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (AAM) permettant de mettre en œuvre la Stratégie pancanadienne. Le comité a également pour mandat d'évaluer les impacts organisationnels et autres, d'évaluer les modifications à apporter au Suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux (SOMAE), d'élaborer un modèle d'AAM, des outils de mise en œuvre et toute autre activité liée à la Stratégie.	MDDEP, MAMROT	Aucun coût pour le MAMROT	Élaboration d'un mémoire sur la prépublication du projet de règlement fédéral et d'un note d'orientation pour l'élaboration d'un plan de réduction des débordements d'égout.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comité de normalisation Bureau de normalisation du Québec	3	Assurer la mise à jour du devis intitulé «Travaux de construction – Clauses techniques générales – Conduites d'eau potable et d'eaux usées ».	ACRGTO, AICQ, AIMQ, BNQ, MAMROT, MDDEP, MTQ, OIQ, RÉSEAU environnement, Ville de Québec, Ville de Montréal, Représentants des différents fabricants	Aucun coût pour le MAMROT	Aucune activité en 2010-2011. Le comité demeure et une révision sera amorcée lorsque requis.
Comité de partage en information géographique	3	Échanger sur les projets de géomatique de la Métropole.	Ville de Montréal, Ville de Longueuil, Ville de Laval, Société de transport de Montréal, Réseau de transport de Longueuil, Société de transport de Laval, Agence métropolitaine de transport, Administration portuaire de Montréal, CMM, MAMROT, MDDEP, MTQ, MRNF, Hydro-Québec, Gaz Métropolitain, Info Excavation, Commission des services électriques de Montréal, Urgences-Santé	Aucun coût pour le MAMROT	Ce comité se réunit 3 fois par année. Faire le bilan des projets géomatiques et en information géographique touchant la Métropole.
Comité de partenariat en transport avec le milieu municipal	3	Partager l'information sur les grandes orientations en matière de transport et identifier les besoins d'intervention et les modes de collaboration. Trois comités techniques dépendent de ce comité : le Comité technique sur les structures municipales, le Comité technique sur le transport adapté des personnes et le Groupe de travail sur la sécurité routière en milieu municipal.	MTQ, MAMROT, UMQ, FQM, Ville de Montréal	Aucun coût pour le MAMROT	Le Comité s'est réuni à deux occasions, les 19 octobre 2010 et 19 novembre 2010.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comité de pertinence de la Société de gestion pour la promotion des saines habitudes de vie	3	Faire des recommandations sur les projets devant faire l'objet d'un soutien financier, sur l'ampleur et la durée de ce soutien ainsi que sur les conditions s'y rattachant.	Fondation Lucie et André Chagnon, MELS, MSSS, CRÉ, MAMROT, Université de Montréal, INSPQ	Aucun coût pour le MAMROT	Dans le contexte de la fusion entre la Société de gestion et Québec en forme, le comité de pertinence du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie est présentement en évaluation.
Comité de pilotage « Enjeux municipaux » PACC-26 - Ouranos	3	Le comité de pilotage assure le développement harmonieux et cohérent de la programmation scientifique de la thématique « Enjeux municipaux » du PACC-26. Il fournit avis, conseils et expertise. Il est chargé de suivre les étapes de réalisation des projets, d'en assurer la coordination, d'en faire rapport au comité directeur et de lui formuler des recommandations.	MAMROT, MDDEP, Ouranos	Aucun coût pour le MAMROT	Les réunions du comité sont tenues au besoin sur la base des projets présentés. Il n'y a pas eu de rencontre en 2010-2011. 6 projets ont été analysés en 2009-2010 dont 4 ont fait l'objet d'un financement et d'un suivi de mise en œuvre en 2010-2011.
Comité de pilotage Adresses Québec	2	Comité formé des M/O producteurs de la géobase Adresses Québec ayant pour mandat de produire la géobase d'adresses à partir des données de mission des partenaires.	DGE, MTQ, MRNF, MAMROT	Aucun coût pour le MAMROT	Ce comité se réunit 1 fois par mois. Diffuser la version mensuelle aux partenaires.
Comité de pilotage du Catalogue d'information géographique gouvernemental (CIGG)	2	Élaborer et cibler les besoins ministériels entourant les modifications et l'entretien du CIGG.	MRNF, MSG, MDDEP, MELS, FADQ, MAMROT	Aucun coût pour le MAMROT	Ce comité se réunit 1 fois aux 3 mois. Mise en place des éléments au développement des travaux du CIGG.
Comité de pilotage OOURANOS	3	Formuler les axes prioritaires de recherche pour la thématique « Enjeux municipaux » en lien avec les changements climatiques.	OOURANOS, MAMROT, MDDEP	Aucun coût pour le MAMROT	Projets évalués et recommandés au CA d'Ouranos.
Comité de programmation sur l'environnement côtier maritime du Québec	3	Formation d'un comité de programme multidisciplinaire et multi-institutionnel dans le but d'élaborer une programmation 2010-2014 sur l'environnement côtier maritime du Québec.	Ouranos, MAMROT, MSP, MTQ, MDDEP, MRNF, UQAR, Min. Pêches Océan Can., Affaires indiennes et du Nord Canada	Aucun coût pour le MAMROT	Comité nouvellement mis en place. Deux rencontres.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comité de programme OURANOS « environnement nordique »	3	Conseiller OURANOS sur les objectifs des programmes et évaluer la pertinence des projets de recherche.	OURANOS, MAMROT, MTQ, MDDEP, ARK, AINC, CEN et ArcticNet	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité de programme a été consulté à diverses étapes de l'élaboration de la stratégie gouvernementale d'adaptation aux changements climatiques. Il a également discuté des propositions d'activités présentées dans le cadre de l'initiative de collaboration pour l'adaptation régionale (ICAR) de RNCAN. Le MAMROT a donné son appui à trois activités. L'une d'elles relève d'un mandat qui lui a été confié par le Conseil des ministres, soit l'amélioration des connaissances sur le pergélisol au Nunavik.
Comité de sélection du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée	3	Sélectionner des projets déposés et suivi, en partenariat avec le MRI, du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée.	MRI, MAMROT, ministères sectoriels concernés, Délégation générale du Québec à Paris, Consulat général de France à Québec, Ministère des Affaires étrangères et européennes (France), Association des Régions de France	Aucun coût pour le MAMROT	Lors de l'appel de projets 2011-2012 qui a été lancé en juin 2010, 50 projets ont été déposés. Une première sélection des projets a été effectuée.
Comité de suivi de l'Action concertée « Le partage de l'espace-public	3	Assurer le suivi de la recherche financée par le MAMROT et le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC) sur les enjeux du partage de l'espace public entre les personnes itinérantes et les autres acteurs.	MAMROT, MESS, FQRSC, MSSS, MSP, Ville de Montréal, Ville de Québec, UMQ, chercheurs	Aucun coût pour le MAMROT	Une rencontre a été tenue avec le chercheur retenu (et son équipe) pour la réalisation de l'étude.
Comité de suivi de l'entente CSPQ-MAMROT	1	Assurer le suivi des services et des niveaux de services.	MAMROT, CSPQ	Aucun coût pour le MAMROT	Amélioration des relations d'affaires.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comité de suivi du portail géographique du Québec	2	Faire le suivi.	Le MRNF préside ce comité. MRNF, MSSS, MELS et MESS	Aucun coût pour le MAMROT	Une rencontre a eu lieu en 2010-2011.
Comité de suivi du projet de recherche sur l'aménagement du territoire et la gestion durable de la ressource eau souterraine	2	Assurer le suivi des travaux de recherche portant sur l'aménagement du territoire et la gestion durable de la ressource eau souterraine.	MDDEP, MAMROT, AARQ	Aucun coût pour le MAMROT	Comité nouvellement mis en place. Une rencontre a eu lieu en 2010-2011.
Comité de suivi en matière de médiation contractuelle dans le secteur municipal	3	Promouvoir l'inclusion d'une clause de médiation dans les contrats municipaux.	MAMROT, UMQ, FQM, ADGMQ, ADGMRCQ, ADMQ, AIMQ et Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ), Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ)	Aucun coût pour le MAMROT	Un système de médiation facultatif des différends de nature contractuelle a été élaboré pour le secteur municipal au Québec. Il donne suite à un protocole d'entente signé en 2004-2005 entre le MAMROT et le secteur municipal. Sa mise en ligne est prévue au cours de la prochaine année.
Comité de suivi et d'évaluation de la Stratégie d'action jeunesse	2	Pour la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, collecter et rendre disponibles les résultats d'évaluation, contribuer à l'analyse de ces résultats et assurer le suivi des évaluations et de l'état de réalisation des mesures.	Tous les ministères et organismes qui sont responsables d'au moins une mesure de la SAJ	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité s'est réuni à une occasion au cours de l'année. Il a examiné le bilan évaluatif de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009.
Comité de supervision FQM/MAMROT concernant une entente pour un projet de formation des élus municipaux relatif à la mise en œuvre de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale	3	Collaborer à l'élaboration ainsi que la mise sur pied d'activités de formation concernant la mise en œuvre de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.	Représentants de la Fédération Québécoise des municipalités et du MAMROT	Aucun coût pour le MAMROT	Projet annoncé.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comité de travail sur le projet de règlement pour l'application de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement	2	Élaboration d'un projet de règlement pour l'application de l'article 32 visant à soustraire à l'autorisation de travaux certains projets d'aqueduc et d'égout, à regrouper certaines demandes d'autorisation de travaux dans un plan directeur de 5 ans et élaborer un guide de mise en œuvre de ce projet de règlement.	MAMROT, MDDEP	Aucun coût pour le MAMROT	Des modifications au Règlement ont été adoptées en octobre 2010 à la suite d'un avis favorable du MAMROT.
Comité des communications de l'Approche de coopération en réseau pour l'information géographique (ACRIGéo)	2	Élaborer et suivi des communications entourant l'ACRIGéo auprès des membres.	MRNF, MTQ, CTOP, MAPAQ, MAMROT	Aucun coût pour le MAMROT	Ce comité se réunit 1 fois par mois. Plan de communication de l'ACRIGéo et sa mise à jour. Logo de l'ACRIGéo.
Comité des outils communs - ACRIGéo	2	Développer un plan de d'expertise et de partage de services Web au gouvernement dans le cadre de l'ACRIGéo.	Ministères et organismes du gouvernement du Québec	Aucun coût pour le MAMROT	Ce comité se réunit 6 fois par année. Faire le portrait du déploiement actuel des services Web géographiques au Gouvernement du Québec.
Comité des partenaires de la ruralité	3	Conseiller le ministre dans la mise en œuvre de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014 et assurer une synergie dans les actions menées par les différents partenaires ainsi que faciliter la diffusion de l'information et la promotion de la ruralité.	Présidé par le ministre et composé des présidents de la Solidarité rurale du Québec, de la Fédération québécoise des municipalités, de l'Association des CLD et du premier vice-président de l'Union des municipalités du Québec	35,25 \$	Le Comité a tenu cinq rencontres. Il y a eu aussi six rencontres du comité technique qui soutient les travaux du Comité.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comité des répondants de l'article 54 de la Loi sur la Santé publique	2	Voir à ce que les impacts éventuels sur la Santé publique soient analysés lors de l'élaboration des mesures prévues par des lois ou des règlements.	MSSS, MAMROT, SCT, MDDEP, MAPAQ, MCE, MCCCCF, MELS, MESS, MFQ, MDEIE, MRI, MTRAV, MJQ, MSP, MICC, MTQ, MRNF, MESS, MFA, MTQ, MRQ	Aucun coût pour le MAMROT	Une réunion a eu lieu en 2010. Un deuxième questionnaire sur les besoins de connaissances du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a été complété et transmis en septembre 2010.
Comité des répondants ministériels sur les saines habitudes de vie	2	Assurer la mise en œuvre des actions du plan d'action gouvernemental sur les saines habitudes de vie, afin d'atteindre les objectifs à l'intérieur du délai prévu.	MSSS, MELS, MAPAQ, MFA, MAMROT, MESS, MTQ, INSPQ, OPC, SAJ	Aucun coût pour le MAMROT	Suivi du plan d'action gouvernemental sur les saines habitudes de vie.
Comité des utilisateurs des services du Bureau électronique	2	Assurer l'évolution et le suivi des services offerts par le CSPQ en matière de bureau électronique.	MAMROT, CSPQ, M/O utilisateurs	Aucun coût pour le MAMROT	Adéquation de l'offre de services aux besoins des M/O utilisateurs.
Comité directeur d'initiative de lutte contre la malversation et la corruption	3	Documenter les stratagèmes de malversation, proposer des solutions législatives et réglementaires et faciliter les échanges entre les partenaires.	MTQ, MJQ, MSPQ, SQ, MAMROT, RBQ, MRQ, CCQ, MFQ, SCT	Aucun coût pour le MAMROT	Le mandat de comité devra être revu à la suite de la création d'un groupe dédié.
Comité directeur de la Banque de données sur les statistiques officielles sur le Québec	2	En vue de faire toute recommandation à l'Institut de la statistique du Québec, le Comité directeur a le mandat de : consolider le partenariat de la BDSO dans une perspective de complémentarité et de cohérence, de déterminer la stratégie de mise en œuvre, compte tenu du contexte gouvernemental, d'analyser et assurer le règlement de toute demande de changement de portée, d'orientation et d'échéance, d'assurer le suivi de projet de haut niveau et faire rapport de leur déroulement et de prendre connaissance des orientations en matière de contenu et de normalisation.	CGAP, CSF, ISQ, MCCCCF, MFA, MSSS, MSP, MAPAQ, MELS, MESS, MICC, MAMROT, MFQ, MRI, MRNF, MTQ, MDDEP, MDEIE, MTRAV, OPHQ, RAMQ, RRQ, MRQ, SAAQ, SHQ, Recyc-Québec	Aucun coût pour le MAMROT	Ce comité se réunit 2 fois par année. Il a débuté la consultation des partenaires sur la refonte de la BDSO et consolider leur soutien dans ce projet. Il a informé les partenaires sur différents sujets ayant trait à la statistique officielle.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comité directeur du Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR)	1	Ce comité prend toutes les décisions concernant les priorités, les orientations et approuve les biens livrables relevant de son autorité tout en garantissant l'engagement des directions à l'atteinte des objectifs et en assurant une prise de décision rapide pour mener à bien le projet.	MAMROT, MSG, CSPQ	Aucun coût pour le MAMROT	Ce comité se réunit 1 fois par mois. Un suivi du projet en termes de portée, coûts et échéanciers est effectué.
Comité directeur du projet l'École éloignée en réseau	3	Structurer, soutenir et financer le fonctionnement d'une centaine d'écoles éloignées en réseau dans plus de 30 commissions scolaires. Le projet sert à accompagner techniquement et professionnellement les expériences en favorisant le transfert d'expertise et en réalisant une évaluation.	Le MELS préside ce comité (un sous-ministre adjoint), Confédération des syndicats du Québec, Cefrio, MAMROT, Fédération des commissions scolaires du Québec	Aucun coût pour le MAMROT	En cours.
Comité directeur et technique sur l'enquête origine-destination (OD) 2008 et sur le projet-pilote portant sur l'enquête OD en continu	3	Déterminer les orientations et les objectifs relatifs à l'enquête OD 2008. Assurer le suivi de la conduite de l'enquête. Valider les résultats.	AMT, MTQ, STM, RTL, STL, AQTIM, MAMROT	250 000 \$	Les travaux de l'enquête ont été complétés et les premiers résultats ont été diffusés le 15 février 2010. Les réunions tenues en 2010-2011 (2 du comité directeur et 3 du comité technique) ont servi à préciser les détails méthodologiques concernant les résultats dans les fichiers de données finaux et ont menés à la publication du rapport final. Les fichiers sont à présent complétés et le rapport sera publié sous peu.
Comité directeur et technique sur l'enquête origine-destination(OD) 2008 et sur le projet-pilote portant sur l'enquête OD en continu	3	Déterminer les orientations et les objectifs relatifs à la réalisation et à l'évaluation d'une enquête OD en continu. Assurer le suivi de la conduite de l'enquête. Valider les résultats et procéder aux recommandations.	AMT, MTQ, STM, RTL, STL, AQTIM, MAMROT	46 375 \$	Les travaux sont en cours et se termineront en 2012.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comité directeur pour l'implantation d'un pôle logistique dans la grande région de Montréal	3	Procéder à l'analyse des sites potentiels.	MDEIE, MTQ, MAMROT, Port de Montréal, Transports Canada, Créneau ACCORD Logistique	Aucun coût pour le MAMROT	Une analyse des sites est en cours au MAMROT et un rapport sera transmis au comité en avril 2011. Un rapport d'experts sur la faisabilité et la rentabilité d'un pôle logistique a été présenté au MDEIE, au MTQ et au MAMROT en février 2011.
Comité directeur québécois sur la gestion environnementale des sels de voirie	3	Élaborer la stratégie québécoise pour une gestion environnementale des sels de voirie.	MTQ, MAMROT, MDDEP, UMQ, FQM	Aucun coût pour le MAMROT	La Stratégie a été adoptée puis lancée durant l'automne 2010.
Comité du réseau municipal	3	Réunir des représentants des réseaux municipal et régional dans le cadre du projet PGAMR. Permettre un échange entre des représentants des réseaux municipal et régional et l'équipe de projet du MAMROT dans le cadre de la préparation de l'arrivée du PGAMR dans le réseau particulièrement pour les grands changements prévus, soit clicSEQUR-Entreprises et la signature électronique. Permettre un échange sur certains éléments du plan de communication afin de favoriser la réceptivité des réseaux municipal et régional face aux changements à venir. Prendre connaissance de certains biens livrables et documents tel le guide d'utilisation du PGAMR destiné aux utilisateurs finaux.	MAMROT, Représentants de villes, MRC, association et mandataires	Aucun coût pour le MAMROT	Ce comité se réunit 1 fois par mois. Informer l'ensemble de la clientèle en vue de la transition vers le nouveau Portail gouvernemental.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comité exécutif et conseil d'administration de Solidarité rurale du Québec	3	Promouvoir la revitalisation et le développement du monde rural, de ses villages et de ses communautés, de manière à renverser le mouvement de déclin et de déstructuration des campagnes québécoises.	FQM, Association des CLD du Québec, Réseau québécois des Villes et Villages en santé, Coop fédérée, Ordre des agronomes du Québec, Fédération des commissions scolaires du Québec, Fédération des cégeps, Assemblée des évêques catholiques du Québec, Cercles de fermières, CSQ, FTQ, CSN, Coalition urgence rurale du Bas-Saint-Laurent, Fédération des Caisses Desjardins du Québec, UPA, Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux, Union des municipalités du Québec, Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec, Université du Québec, Union paysanne, Table nationale des Corporations de développement communautaire et MAMROT	Aucun coût pour le MAMROT	Veiller à la bonne gestion de l'organisme. En 2010-2011, le Comité exécutif s'est réuni 7 fois et le Conseil d'administration 4 fois.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comité interministériel ACCORD	3	Analyser les stratégies et les plans d'action de chacun des créneaux d'excellence dans le cadre du projet ACCORD. Identifier et préciser, au besoin, les contributions possibles du ministère et les projets ou actions les plus déterminantes pour la mise en œuvre des plans d'action.	MAMROT, MDEIE, ministères sectoriels concernés, comités régionaux ACCORD	Aucun coût pour le MAMROT	Analyse de la stratégie et du plan d'action de 46 créneaux d'excellence régionaux.
Comité interministériel Baie Missisquoi	2	Faire le suivi des actions requises pour améliorer la qualité de l'eau du bassin versant de la baie Missisquoi.	MAMROT, MDDEP, MAPAQ, MSSS, FAPAQ, MTQ, CBVBM	Aucun coût pour le MAMROT	Rapport annuel préparé par le MDDEP.
Comité interministériel concernant la gestion des niveaux et des débits des eaux du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent	2	Suivre les travaux de révision par la Commission mixte internationale Canada-États-Unis (CMI) de l'ordonnance relative à la régularisation des niveaux et des débits d'eau entre le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent, jusqu'à la prise de décision des gouvernements canadien et américain. Conseiller le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs sur les positions à prendre.	MDDEP, MTQ, MAMROT, MRNF, MSP, MRI, MDEIE, MCE	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité ne s'est pas réuni. Ses membres continuent d'être informés des travaux de la CMI.
Comité interministériel d'Adresses Québec	3	Maintenir à jour une géobase d'adresses civiques pour tout le territoire municipalisé; une entente de production a été signée à l'automne 2004 en se basant notamment sur les rôles de l'évaluation foncière des municipalités du Québec.	MTQ, DGE, MRNF, MAMROT	139 000 \$	Ce comité se réunit 6 fois par année. Mise à jour annuelle de la géobase d'adresses civiques pour les opérations des différents ministères et organismes.
Comité interministériel de coordination en économie sociale	1	Veiller à ce que les acteurs régionaux et locaux soient en mesure d'utiliser efficacement les outils mis à leur disposition dans le cadre du plan d'action en vue de leur permettre de répondre aux enjeux et aux défis auxquels ils doivent faire face. Faire le point sur la mise en œuvre du plan d'action. Assurer une intervention coordonnée, efficace et uniforme du gouvernement dans le soutien et la mise en valeur de l'économie sociale au Québec. Échanger sur des problématiques et des enjeux sectoriels ou transversaux liés au développement de l'économie sociale. Prendre connaissance de l'information relative aux travaux des groupes de travail et des comités interministériels.	MAMROT, MESS, MCCC, MDEIE, MFA, MICC, MSSS, SAA et SAJ	Aucun coût pour le MAMROT	Partage des informations concernant les activités de la dernière année et validation d'un tableau de bord.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comité interministériel de l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands-Lacs et du fleuve Saint-Laurent	2	Élaborer un plan d'action contribuant à la mise en œuvre du cadre de gestion des prélèvements d'eau comprenant notamment l'interdiction des dérivations d'eau hors bassin, l'élaboration de politiques et programmes de conservation et d'utilisation efficace de l'eau et l'évaluation des impacts cumulatifs des prélèvements d'eau.	MDDEP, MAMROT, MAPAQ, MCE, MDEIE, MELS, MRNF, MRI, MTQ.	Aucun coût pour le MAMROT	Le Comité s'est réuni à deux occasions. Des propositions pour l'élaboration du plan d'action y sont présentement discutées. Le comité a élaboré une proposition d'objectifs pour le programme gouvernemental de conservation et d'utilisation efficace de l'eau. Cette proposition est présentée aux autorités du MDDEP pour acceptation et, le cas échéant, transmission au Conseil régional formés des représentants des partenaires de l'Entente.
Comité interministériel de la Route verte	2	S'assurer de l'harmonisation des différents programmes afin de faciliter la réalisation de la Route verte. Analyser et accepter les tracés et les ajouts à la Route verte. Recommander au gouvernement les mesures, les programmes ou les dépenses susceptibles d'assurer la réalisation de la Route verte, sa promotion et sa mise en marché.	MTQ, MAMROT, MRNF, MESS, MDEIE, MELS, Tourisme, MDDEP, MAPAQ, Secrétariat à la jeunesse, Vélo Québec Association	Aucun coût pour le MAMROT	Suivi de l'état d'avancement de la Route verte et acceptation des nouveaux tracés proposés.
Comité interministériel de suivi de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées	2	Dans le cadre de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées, échanger de l'information sur les mesures prises par les différents ministères, identifier et analyser les problématiques rencontrées lors de la mise en œuvre de cette Stratégie. L'engagement du MAMROT consiste à réduire la discrimination à l'embauche à l'égard des personnes handicapées ; faire auprès des municipalités comptant moins de 100 employés, qui ne sont pas visés par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, la promotion de l'importance d'adopter des politiques et des processus d'embauche conçus de façon à prévenir la discrimination à l'endroit des personnes handicapées.	MESS, CDPDJ, MAMROT, MELS, OPHQ, SCT, MFA, MDEIE, MSSS, MFQ, MRQ	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité s'est réuni à deux reprises.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comité interministériel du développement durable (CIDD)	2	Comité interministériel d'échanges, d'information et de promotion du développement durable. Son rôle est d'accompagner le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) pour la réalisation des mandats que lui confie la Loi sur le développement durable. Le CIDD participe à la coordination du suivi de la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 et favorise la coordination et l'harmonisation des interventions des différentes organisations composant l'administration publique.	MDDEP, ministères et organismes du gouvernement du Québec	Aucun coût pour le MAMROT	Adoption des orientations, mécanismes et outils de mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013. En 2010-2011, le CIDD a tenu trois réunions et les principaux résultats de ce comité ont été les suivants : adoption de lignes directrices pour la formation du personnel; suivi des plans d'accompagnement conseil des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux, des organismes municipaux et des entreprises; développement de nouveaux indicateurs de la Stratégie; adoption du rapport annuel (2009-2010) de mise en œuvre de la Stratégie; formation des membres du CIDD à la prise en compte des principes de développement durable.
Comité interministériel en aménagement (CIA)	1	Actualiser les orientations et attentes gouvernementales incluses au « Cadre d'aménagement 2001-2021 » afin de permettre l'analyse de conformité du futur Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).	MAMROT, AMT, Hydro-Québec, MAPAQ, MCCCCF, MDDEP, MELS, MRNF, MSP, MSSS, MTQ, SHQ et SIQ	2 200 \$	Le comité s'est réuni 3 fois en 2010-2011. Élaboration et dépôt au Conseil des ministres (mars 2011) d'un document d'orientations gouvernementales en matière d'aménagement pour la CMM, afin de servir à l'analyse de conformité du PMAD.
Comité interministériel pour la préparation d'une stratégie gouvernementale Vieillir chez soi	2	Le comité interministériel a le mandat d'élaborer un mémoire au Conseil des ministres. Il doit produire une nouvelle <i>Stratégie gouvernementale du Vieillir chez soi</i> . Le MAMROT est responsable de déposer une grille de collecte de données concernant les enjeux, les défis et les orientations stratégiques qui permettent de vieillir chez soi et qui détermine les mesures mises en œuvre par le Ministère.	MAMROT, MFA, MSSS, Société d'habitation du Québec (SHQ), MTQ	Aucun coût pour le MAMROT	Tenue de deux rencontres.
Comité interministériel pour une action concertée en milieu défavorisé	2	Assurer la concertation, la cohérence et le suivi de la mise en œuvre des actions réalisées dans le cadre des différents partenariats et des actions visant à intervenir en milieu défavorisé.	MESS, MAMROT, MFA, MCE, MELS, MICC	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité a permis un partage d'information sur les démarches en cours des ministères en ce qui concerne les milieux défavorisés.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comité interministériel rivière Yamaska	3	Mandat axé principalement sur l'identification des risques de pénurie d'eau potable occasionnée par le faible débit d'étiage de la rivière. Faire le suivi des actions requises pour améliorer la qualité de l'eau du bassin versant de la rivière Yamaska.	MAMROT, MDDEP, MFF, MSP, RRSSS, MAPAQ, MSSS, MDEIE, MTQ	Aucun coût pour le MAMROT	Deux rencontres par année.
Comité interministériel sur l'accessibilité Web	2	Élaboration de standards sur l'accessibilité Web (capacité d'un site Web à être utilisé par une personne handicapée, peu importe ses incapacités et les moyens utilisés pour les atténuer) s'appliquant aux sites Web des ministères et organismes, aux documents téléchargeables et au multimédia, qu'il soit public, sur intranet ou sur extranet.	MSG, OPHQ, MAMROT, MCE, SCT, MESS, MSSS, CSPQ, RRQ, MRNF, MDEIE, MSP, MFA, MELS, MTQ, MJQ, BANQ, Services Québec, Revenu Québec	Aucun coût pour le MAMROT	3 projets de standards sur l'accessibilité Web ont été élaborés et commentés. La pré-lecture des trois projets de standards par le Greffe du Conseil du trésor est terminée. Aucune date n'a été déterminée pour l'adoption par le Conseil du trésor.
Comité interministériel sur l'achat public auprès des entreprises collectives	3	Élaborer et assurer la mise en œuvre d'initiatives pour développer l'achat public auprès des entreprises collectives afin de promouvoir l'approvisionnement, par les organismes publics et municipaux, de biens et de services provenant de l'économie sociale	MAMROT, SCT, MELS, CSPQ, MESS, MSSS, MDDEP et MDEIE	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité a validé et bonifié les balises menant à la rédaction des initiatives.
Comité interministériel sur l'action communautaire	2	Assurer la transparence et l'harmonisation des pratiques administratives gouvernementales en ce qui concerne les organismes communautaires. Répondre à des mandats particuliers, notamment collaborer à la détermination d'orientations gouvernementales en matière d'action communautaire et bénévole.	MESS, MELS, SHQ, MDDEP, MCCCCF, MSSS, MICC, MCE, Finances, Justice, MSG, MDEIE, OPHQ, MFA, SAAQ, MRI, MSP	Aucun coût pour le MAMROT	Les rencontres ont permis au comité de se donner des orientations en matière d'action communautaire et bénévole, notamment le soutien à l'adoption de bonnes pratiques de reddition de comptes et le réseautage interministériel dans la mise en œuvre de programmes adaptés à la réalité des organismes sur le terrain.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comité interministériel sur l'analyse différenciée selon les sexes (ADS)	2	Évaluer et implanter l'analyse différenciée selon les sexes à un projet du MAMROT. Cerner les aspects favorables et les obstacles.	MAMROT, Secrétariat à la condition féminine (SCF), MCCCCF, MSSS, MESS, MELS, Institut de la Statistique du Québec (ISQ), MTQ	Aucun coût pour le MAMROT	Tenue d'une rencontre.
Comité interministériel sur la problématique des changements climatiques au Nunavik et particulièrement au Village de Salluit	1	Procéder au suivi des interventions du MAMROT en vue de répondre aux différents mandats octroyés par le conseil des ministres relativement aux changements climatiques et à l'impact de la fonte du pergélisol au Nunavik.	MAMROT, MDDEP, SAA, MSSS, MRNF, MTQ, MSP, MELS, SHQ, Hydro-Québec	Aucun coût pour le MAMROT	Les rencontres ont permis de mettre à profit les connaissances et l'expertise technique et scientifique de chaque membre, de mieux arrimer les différents projets des ministères et organismes à Salluit et dans les autres villages, d'octroyer des contrats (de génie, de forages, de suivi scientifique, d'aménagement) et de connaître les besoins de chaque membre en matière d'aménagement et d'infrastructures. Les membres ont récemment formulé leurs recommandations concernant l'adaptation aux changements climatiques pour le Village de Salluit.
Comité interministériel sur la recherche et l'innovation (CIRI)	2	Concierner les interventions gouvernementales en matière de recherche et d'innovation.	MAMROT, MAPAQ, MCCCCF, MDDEP, MDEIE, MELS, MESS, MFQ, MFA, MICC, Justice, MRQ, MRI, MRNF, MSG, MSSS, MSP, MTQ, MTRAV	Aucun coût pour le MAMROT	Actions gouvernementales davantage concertées. Le CIRI s'est réuni à deux reprises entre le 1 ^{er} avril 2010 et le 23 février 2011 : le 22 avril pour discuter du projet de Stratégie québécoise de recherche et d'innovation (SQRI) et le 28 octobre pour recevoir les rapports des chantiers, dont celui sur le développement durable auquel participe le MAMROT.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comité interministériel sur les changements climatiques (CICC)	2	Définir les instruments de planification, d'analyse et de mise en œuvre des interventions. Déterminer des solutions techniques aux problèmes observés et pourront être définis les travaux de protection ou de réhabilitation à réaliser.	MDDEP, SP, MAMROT, MAPAQ, MDDEP, MEQSL, MFQ, MRI, MRNF, MSP, MSSS, MTQ, AEÉ, SAAQ, SAIC. (Observateurs : Ouranos, Tourisme Québec)	Aucun coût pour le MAMROT	Comité se réunit pour chapeauter l'ensemble de la mise en œuvre du Cadre de prévention et fournit les orientations privilégiées. Établir de nouveaux développements énergétiques de la stratégie énergétique 2006-2015.
Comité interministériel sur les espèces exotiques envahissantes	2	Favoriser le maillage et la concertation entre les ministères et les organismes du gouvernement du Québec dans les domaines de la prévention, de la détection, du contrôle et de l'éradication des espèces exotiques envahissantes.	MDDEP, MTQ, MRNF, MTO, MSP, MAPAQ, MDEIE, Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ), MRI, MAMROT	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité se réunit de trois à quatre fois l'an. Le comité a notamment fourni les informations concernant l'agrile du frêne, ce qui a permis l'adoption de mesures diverses pour contrer la propagation de cette espèce d'insecte.
Comité interministériel sur les portraits régionaux des entreprises d'économie sociale en aide domestique	1	Sur la base des portraits de la situation des entreprises d'économie sociale en aide domestique (EESAD), formuler des recommandations au gouvernement en vue d'optimiser les interventions dans ce domaine.	MAMROT, MESS, MCCC, MDEIE, MFA, MICC et MSSS	Aucun coût pour le MAMROT	Les portraits régionaux ont été élaborés et des données consolidées ont été produites. Les recommandations sont en cours d'élaboration.
Comité interministériel sur les risques technologiques	2	Étudier la question de la contribution de l'aménagement du territoire à la gestion des risques technologiques et mettre en place des outils pour assurer une plus grande prise en compte de ces risques dans les documents de planification territoriale.	MDDEP, MSSS, MSP et MAMROT	Aucun coût pour le MAMROT	Orientations en vue de la prise en compte des risques industriels majeurs dans l'aménagement du territoire : en développement. 9 rencontres.
Comité interministériel sur les saines habitudes de vie	2	Effectuer le suivi des orientations du plan d'action gouvernemental et du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie.	DSP, MELS, MAPAQ, INSPQ, MAMROT, MTQ, MELS	Aucun coût pour le MAMROT	Suivi de la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental sur les saines habitudes de vie.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comité interministériel sur les véhicules hors route	2	Faire le suivi aux travaux de la Commission parlementaire sur les VHR et de l'application de la Loi sur les véhicules hors route.	MTQ, MAMROT, MAPAQ, MDDEP, MSSS, MDEIE, MELS, MSP, MRNF, Tourisme Québec	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité s'est réuni à une occasion. Le P.L. 121 adopté en décembre 2010 est venu apporter des modifications à la Loi sur les véhicules hors route pour assurer une cohabitation plus harmonieuse avec les riverains de sentiers et une plus grande sécurité des utilisateurs.
Comité interministériel technique sur la ruralité	1	Faciliter la mise en œuvre des 54 engagements ministériels inscrits à la Politique nationale de la ruralité 2007-2014, participer au suivi des engagements, et selon le cas, aux groupes de travail et laboratoires ruraux et participer à la démarche visant à identifier les problématiques et pistes de modulation de l'action gouvernementale pour tenir compte des spécificités des milieux ruraux.	MAMROT préside ce comité, MTQ, MESS, MRNF, MELS, MICC, SHQ, MSSS, MAPAQ, MCCCCF, Ministère du Tourisme, Secrétariat à la jeunesse, SAA, MDDEP, MDEIE, MSG, MFA, ministère des Finances et Financière agricole	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité interministériel sur la ruralité est en place depuis 1998. Son mandat est en continu. En 2010-2011, il s'est réuni une fois (Table gouvernementale aux Affaires Territoriales) et a été sollicité pour formuler des commentaires sur le rapport de l'OCDE suite à l'examen de la Politique nationale de la ruralité et pour la mise en oeuvre et le suivi de laboratoires ruraux.
Comité organisateur et technique INFRA 2010 (CERIU)	3	Organisation du congrès annuel.	Universités, consultants, municipalités, organismes du milieu, MAMROT	Aucun coût pour le MAMROT	Le congrès du CERIU se tient annuellement en novembre et cette année, il a eu lieu à Montréal. Le Prix du MAMROT est également remis lors de ce congrès. En 2010, le prix a été remis à la Ville de Sainte-Marie.
Comité organisateur gouvernemental de Géomatique 2011	2	Organisation de la participation gouvernementale au congrès Géomatique 2011.	MRNF, MAMROT	Aucun coût pour le MAMROT	Ce comité se réunit 1 fois par mois. Réalisation à terme de la présence gouvernementale au salon des exposants à Géomatique 2011.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comité permanent de liaison environnement-municipalités formé du COPLEM et du COPLEM technique	3	Diffuser l'information et assurer la concertation sur des problématiques environnementales, ainsi que sur les politiques et projets du MDDEP impliquant le milieu municipal. Le COPLEM s'intéresse surtout aux grands enjeux et orientations, tandis que le COPLEM technique met l'accent sur les aspects techniques et de mise en œuvre, de même que sur l'identification de problématiques.	MDDEP, UMQ, FQM, MAMROT	Aucun coût pour le MAMROT	Les réunions du COPLEM (formé des sous-ministres du MAMROT et MDDEP et DG des associations municipales) et du COPLEM technique (formé de professionnels du MAMROT et MDDEP et ceux des associations municipales) sont tenues sur une base statutaire depuis plusieurs années. Ceux-ci traitent de tous les dossiers impliquant le MDDEP et les municipalités. Le premier s'est réuni à deux occasions tandis que le second s'est réuni à quatre reprises. Le COPLEM a assuré l'échange d'informations sur les problématiques et les solutions, principalement sur la gestion des matières résiduelles, les différents programmes qui s'y appliquent ainsi que les dossiers impliquant une réglementation municipale (industrie porcine, gestion des eaux usées, etc.).
Comité permanent du suivi sur les eaux usées de la Ville de Montréal	3	Suivi de l'avancement des travaux d'assainissement sur l'île de Montréal.	Ville de Montréal, MAMROT, MDDEP, plusieurs ZIP Ville Marie, ZIP Jacques Cartier, CRE, STOP, AIEM (industriels de l'Est de Montréal)	Aucun coût pour le MAMROT	Rencontres régulières soit 4 fois par année afin d'assurer le suivi.
Comité permanent sur les infrastructures (COPI)	3	Ce comité a comme principaux objectifs d'assurer la communication entre les parties, de permettre une bonne compréhension des programmes d'aide financière et de leur cadre de gestion, et d'être une tribune de diffusion vers le milieu municipal. Il se veut un lieu d'échanges et de partage des informations et des attentes de ses participants. Le COPI a un mandat élargi qui consiste à poursuivre les réflexions sur l'adjudication des contrats municipaux et de mettre en oeuvre un certain nombre de recommandations du Groupe-Coulombe.	MAMROT, FQM, UMQ, villes de Montréal et Québec	Aucun coût pour le MAMROT	Ce comité a été formé lors de la Table Québec-Municipalités le 1 ^{er} mai 2009 et 6 rencontres ont eu lieu depuis sa création.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comité pour l'implantation de la norme unique en sécurité dans les bâtiments	2	Élaborer une solution concernant l'application du chapitre Bâtiment du code de sécurité.	Régie du bâtiment, MSP, MAMROT	Aucun coût pour le MAMROT	Le Comité s'est réuni à environ six occasions. Une proposition de modifications législatives a été élaborée. Celle-ci a été adoptée en décembre 2010 (P.L. 122).
Comité production ACRIGéo	2	Comité ayant pour mandat le suivi des projets de production réalisés en collaboration dans le cadre de l'Approche de coopération en réseau (ACRIGéo) avec les MO membres de l'ACRIGéo.	DGE, MAPAQ, FADQ, CPTAQ, MESSS, MSSS, MSG, MTQ, MRNF, MAMROT, MELS, MDEIE	Aucun coût pour le MAMROT	Ce comité se réunit 2 fois par année. Faire progresser les 3 initiatives en cours : réseau hydrologique, réseau routier et données socio-économiques.
Comité réviseur des développements sur la modernisation des dossiers d'évaluation	3	En application d'un objectif visé à son plan stratégique 2009-2013, le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMROT) est à moderniser et assouplir les dispositions réglementaires régissant le contenu des dossiers d'évaluation foncière que chaque évaluateur municipal est tenu de constituer et de tenir à jour. Divers travaux de recherche et de développement concrétisent cette modernisation. Pour valider ces travaux, il a été retenu de réunir divers praticiens professionnels représentatifs du milieu de l'évaluation municipale québécoise, pour former un comité réviseur des développements proposés par le MAMROT. Le mandat de ce comité consiste, d'une façon générale, à commenter la pertinence et l'applicabilité des développements proposés, au fur et à mesure de leur élaboration et avant leur insertion dans la réglementation.	Le Comité réviseur regroupe une dizaine de personnes représentatives de la variété des organisations oeuvrant dans la confection de rôles d'évaluation au Québec, (villes, MRC, firmes privées, Ordre des évaluateurs agréés du Québec (OEAQ), MAMROT). Au besoin, le comité peut inviter ou s'adjointre des spécialistes ad hoc, selon les sujets traités (ex. : responsables de projets, universitaires, « expérimentateurs », etc.).	134,85 \$	À ce jour, les travaux du Comité réviseur ont consisté à tenir 22 journées d'échanges, échelonnées de février 2007 à juin 2010. Ils ont porté sur divers développements préalablement élaborés par la Direction de l'évaluation foncière du MAMROT (ex : dossiers résidentiels, multirésidentiels, commerciaux, agricoles, etc.). Ces travaux ont déjà permis aux organisations concernées de se familiariser avec le contenu de la modernisation instaurée et de prévoir les adaptations nécessaires, ce qui favorisera l'implantation des nouvelles règles. Un seul atelier de ce Comité a eu lieu au cours de l'année financière 2010-2011. Cet atelier fut le dernier du Comité, dont le mandat est terminé.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comité sur l'harmonisation des processus de traitement des dossiers d'assainissement municipaux	2	Assurer la coordination des actions des deux ministères dans les dossiers d'assainissement des eaux usées.	MDDEP, MAMROT	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité a tenu deux réunions en 2009-2010 et aucune en 2010-2011. Il devrait de nouveau être actif en 2011-2012. La plupart des décisions du Comité ont été mises en œuvre. Les travaux du comité doivent se poursuivre pour assurer le suivi des dossiers et traiter des sujets non réglés ou nouveaux.
Comité sur l'inventaire des lois, des règlements et du cadre administratif entourant la diffusion de l'information géographique	2	Cibler la législation entourant la diffusion et le partage de l'information géographique gouvernementale.	MRNF, MTQ, MAMROT	Aucun coût pour le MAMROT	Ce comité se réunit 1 fois par mois. Élaboration d'un rapport en cours sur l'inventaire des lois et réglementations.
Comité sur la gouvernance des sociétés paramunicipales	3	Le mandat consiste à élaborer un cadre de référence, en collaboration avec la Ville de Montréal, permettant de s'assurer que la gouvernance des sociétés paramunicipales répond aux principes de gouvernance reconnus et qu'elle favorise leur performance de même que leur imputabilité.	Représentants du MAMROT et de la Ville de Montréal	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'automne 2010 et de l'hiver 2011 afin de déterminer les organismes visés et d'identifier les principes de gouvernance à appliquer. Le cadre de référence est en cours d'élaboration.
Comité sur la révision des exigences de rejets des stations d'épuration	2	Officialiser les modifications à apporter aux exigences de rejets des stations d'épuration pour tenir compte de la mise en œuvre de la Stratégie pancanadienne pour la gestion des effluents d'eaux usées municipales. Officialiser également la formulation des exigences de rejets pour les nouvelles technologies de traitement des eaux usées.	MDDEP, MAMROT	Aucun coût pour le MAMROT	Comité nouvellement formé.
Comité sur le Fonds des services policiers municipaux.	3	Examiner les différences de fardeau découlant du fait que certaines municipalités sont desservies par un CPM alors que d'autres le sont par la SQ.	MSP, Fédération des policiers et policières du Québec, FQM, UMQ, Ville de Montréal, MAMROT	Aucun coût pour le MAMROT	Le Comité a orienté les travaux d'analyse entrepris par le MSP dont certains résultats ont été présentés au Conseil des services policiers, le 29 octobre 2010. À la suite de la sortie publique du président de la FPMQ, le MSP compte finaliser ses travaux au cours du printemps 2011.
Comité sur le Plan d'action en cas d'épizootie de fièvre aphteuse	3	Établir des lignes directrices pour le traitement de lixiviat provenant de sites d'urgence dédiés à l'enfouissement de carcasses animales à des stations d'épuration municipales.	MAPAQ, MNR, MDDEP, MAMROT, BPR	Aucun coût pour le MAMROT	Le dépôt du rapport final est prévu en 2011.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comité sur les gaz de shale	2	Produire un rapport sur les impacts potentiels sur l'eau de l'industrie du gaz de shale, notamment sur l'élimination sécuritaire des eaux usées.	MDDEP, MAMROT	Aucun coût pour le MAMROT	Le MAMROT s'est joint en janvier 2011 au comité du MDDEP qui travaillait sur ce dossier.
Comité sur les mesures d'économie d'eau potable avec le Centre des technologies de l'eau (CTE)	3	Participer aux activités du Centre afin d'identifier des mesures d'économie d'eau potable dans les institutions d'enseignement et de santé.	CTE, MAMROT, CEGEP	Aucun coût pour le MAMROT	Trois rencontres par année.
Comité sur les nouvelles technologies de traitement des eaux usées (CNTTEU)	3	Favoriser et encadrer la reconnaissance des nouvelles technologies de traitement des eaux usées.	MDDEP, MAMROT, Universités (Coordination par le MDDEP)	Aucun coût pour le MAMROT	Production de fiches techniques sur les technologies. Ces fiches sont disponibles sur le site WEB du MDDEP.
Comité sur les technologies de traitement de l'eau potable (CTTEP)	3	Favoriser et encadrer la reconnaissance des nouvelles technologies de traitement de l'eau potable.	MDDEP, MAMROT, Chaire de l'eau potable	Aucun coût pour le MAMROT	Production de fiches techniques sur les technologies. Ces fiches sont disponibles sur le site WEB du MDDEP.
Comité technique sous la responsabilité du Comité de liaison sur l'Entente de développement culturel	2	Soutenir le Comité de liaison sur l'Entente de développement culturel.	MCCCF, UMQ, FQM, MAMROT	Aucun coût pour le MAMROT	Préparation du contenu des discussions préalables à chaque réunion du comité de liaison
Comité technique de la Table Québec-Régions	3	Préparer la rencontre de la TQR. Échanger avec les représentants gouvernementaux sur les principaux dossiers qui concernent les CRÉ.	Directeurs généraux des CRÉ, MAMROT et BCN	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité technique de la TQR s'est réuni à trois reprises et a notamment permis d'appuyer la TQR dans ses travaux.
Comité technique du Programme de redistribution aux municipalités des redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles	3	Élaborer, pour adoption par le comité de gestion, une vision à long terme de ce que doit être la redistribution sur la base de la performance et des critères qui devraient la composer; proposer, en fonction des données disponibles, des critères applicables au calcul des subventions des municipalités.	MDDEP, Recyc-Québec, FQM, UMQ, CMM, Ville de Montréal, MAMROT	Aucun coût pour le MAMROT	Examen des données liées au programme, préparation de rapports et de documents pour le Comité de gestion, soumission de propositions au Comité de gestion.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comité technique sous la responsabilité du Comité interministériel sur la problématique des changements climatiques au Nunavik	3	Suivre les mandats sur la problématique des changements climatiques et sur l'instabilité des sols particulièrement au Village de Salluit et accompagner le village dans les choix de scénarios d'intervention.	MAMROT, MSP, Régie du bâtiment du Québec, Administration régionale Kativik, un représentant du Village de Salluit et un représentant des autres villages nordiques	Aucun coût pour le MAMROT	Les rencontres ont permis de planifier les différentes interventions relatives à la réalisation des mandats confiés par le Conseil des ministres. Suite à la tenue d'ateliers de travail avec la population de Salluit, des propositions d'aménagement réalisées par une firme d'urbanisme ont été présentées à Salluit en juin 2010.
Comité technique sur l'élaboration de solutions aux problématiques d'évaluation foncière des immeubles industriels au Québec	3	Ce comité a pour mandat général de servir de lieu d'échange pour bonifier les éléments de solution, découlant des travaux de développement réalisés par le Ministère, aux problématiques d'évaluation foncière des immeubles industriels.	MAMROT, UMQ, Évimbec Itée, FQM, Groupe Altus, OEAQ, Prud'homme, Mercier et Associés, Pierre Pelletier, un représentant de l'Association de l'aluminium du Canada, de l'Association minière du Québec et du Conseil de l'industrie forestière du Québec, Ville de Montréal	196 \$	Au terme de deux rencontres, les travaux du comité ont permis au ministère de proposer un amendement législatif comme élément de solution quant à la mise au rôle des systèmes mécaniques ou électriques intégrés aux bâtiments. En ce qui a trait à la problématique liée à la détection et la quantification de la désuétude externe de marché, le Ministère a débuté la mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail sur la désuétude externe de marché dans le domaine de l'évaluation des immeubles industriels dont le rapport a été transmis au ministre en février 2010. Les deux premières recommandations (sur un total de cinq) sont présentement en cours de réalisation. Le Comité technique sera appelé prochainement à commenter les travaux jusque-là réalisés.
Comité technique sur la loi-cadre en matière de vitalité des territoires	3	Recueillir les éléments attendus d'une loi-cadre.	MAMROT, Fédération Québécoise des Municipalités, Union des municipalités du Québec, CRÉ, Solidarité rurale du Québec, Ville de Québec, Ville de Montréal	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité a été créé en mars 2011.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comité technique sur les contrats de territoire	3	Déterminer les principes de base relatifs aux contrats de territoire. Proposer des balises pour guider la démarche d'élaboration des contrats de territoire dans les milieux.	MAMROT, Fédération Québécoise des Municipalités, Union des municipalités du Québec, CRÉ, Solidarité rurale du Québec, Ville de Québec, Ville de Montréal	Aucun coût pour le MAMROT	Les travaux du comité ont été amorcés en janvier 2011.
Comités de gestion de l'entente Canada-Québec sur l'infrastructure (programme FIMR)	3	Assurer l'accomplissement des exigences de l'entente en matière de gestion, de communication, de vérification, d'évaluation et d'environnement.	MAMROT, Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec (DEC) et Infrastructure Canada	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité de gestion se réunit trois à quatre fois par année aux fins du suivi de l'entente et produit des comptes rendus de ses décisions.
Comités de gestion de l'entente Canada-Québec sur l'infrastructure (programme TICQ-2000)	3	Assurer l'accomplissement des exigences de l'entente en matière de gestion, de communication, de vérification, d'évaluation et d'environnement.	MAMROT, MTQ, Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec (DEC)	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité de gestion se réunit trois à quatre fois par année aux fins du suivi de l'entente et produit des comptes rendus de ses décisions.
Comités de gestion de l'entente Canada-Québec sur le programme d'infrastructures de loisirs	3	Assurer l'accomplissement des exigences de l'entente en matière de gestion, de communication, de vérification, d'évaluation et d'environnement.	MAMROT, MELS, Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec (DEC)	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité de gestion se réunit trois à quatre fois par année aux fins du suivi de l'entente et produit des comptes rendus de ses décisions.
Comités de gestion de l'entente Canada-Québec sur les volets Collectivités et Grandes Villes du Fonds Chantiers Canada-Québec	3	Assurer l'accomplissement des exigences de l'entente en matière de gestion, de communication, de vérification, d'évaluation et d'environnement.	MAMROT, Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec (DEC) et Infrastructure Canada	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité de gestion se réunit trois à quatre fois par année aux fins du suivi de l'entente et produit des comptes rendus de ses décisions.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Comités de gestion des ententes Canada-Québec sur le volet Grands Projets du Fonds Chantiers Canada	3	Assurer l'accomplissement des exigences de l'entente en matière de gestion, de communication, de vérification, d'évaluation et d'environnement	MAMROT et Infrastructure Canada	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité de gestion se réunit trois à quatre fois par année aux fins du suivi de l'entente et produit des comptes rendus de ses décisions.
Comités de travail sur les infrastructures	3	Mise à jour des différentes fiches descriptives sur les infrastructures et élaborer divers guides.	CERIU, MAMROT, Consultants spécialisés Universitaires	Aucun coût pour le MAMROT	Fiches mise à jour et guides produits sur les infrastructures.
Conseil d'administration Maison familiale rurale (MFR)	3	Soutenir le développement de maisons familiales rurales sur le territoire rural québécois par l'élaboration d'outils de promotion et de support aux activités des MFR locales.	Fédération des Commissions scolaires du Québec, MELS, MAMROT, MFR-Lac Mégantic, MFR-Maskinongé, MFR-Granit, MFR-Les Plateaux, MFR-Laurentides, MFR-Ontario et MFR-Mashteuiatsh	Aucun coût pour le MAMROT	Le MAMROT a assisté à 6 rencontres au courant de l'année 2010-2011 sur l'élaboration d'outils de promotion et de support. Le protocole liant MFR-Québec au MAMROT a pris fin en septembre 2010.
Conseil de gestion de coopération en information géographique d'ACRIGéo	2	Assumer la gestion courante de la coopération interministérielle en vue de mettre en application les décisions de la Table gouvernementale de coopération en information géographique.	MRNF, MTQ, MSP, MAMROT, MDDEP, MSG, DGEQ, MAPAQ, MELS	Aucun coût pour le MAMROT	Ce comité se réunit 8 fois par année. Développer l'approche de coopération en réseau interministériel pour l'information géographique.
Éco territoire 21, Comité directeur	3	Orienter les travaux du comité technique.	MDDEP, MAPAQ, MAMROT, Ville de Longueuil	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité directeur est sous la responsabilité du MDDEP.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Éco territoire 21, Comité technique	3	Superviser le mandat confié à l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) quant à la réalisation d'un guide de remise en culture de terres en friche dans le contexte d'interdiction du Règlement sur les exploitations agricoles.	MDDEP, MAPAQ, MAMROT, Ville de Longueuil	22 203 \$	Le comité technique est sous la responsabilité du MAPAQ. Il s'est réuni 5 fois. Une version préliminaire du Guide devrait être déposée le 21 mars 2011 et la version finale est attendue au plus tard en juin 2011.
Groupe de travail sous la responsabilité du Comité interministériel pour une action concertée en milieu défavorisé	2	Établir un état de situation des différents fonds qui ont une incidence territoriale.	MESS, MAMROT, MFA, MCE, MELS, MICC	Aucun coût pour le MAMROT	Le groupe de travail s'est réuni à deux reprises afin de circonscrire son mandat et de se doter d'une démarche. Les travaux ont permis de dresser un portrait des principaux fonds identifiés dans le mandat du Comité interministériel et de les caractériser par thèmes.
Groupe de travail conjoint pour l'amélioration de la capacité du milieu municipal à réaliser un développement durable	1	Recenser les thématiques les plus appropriées permettant la prise en compte des principes du développement durable en aménagement du territoire et en urbanisme. Proposer ensuite des mesures pour améliorer la prise en compte des principes de développement durable en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme.	AARQ, AUAMQ, CMM, CMQ, FQM, OUQ, MAMROT, UMQ, Ville de Montréal, Ville de Québec	Aucun coût pour le MAMROT	Comité nouvellement mis en place. Deux rencontres. Action 6.1 du Plan d'Action ministériel de développement durable 2009-2013.
Groupe de travail Développement des communautés dans le cadre des travaux sur le Plan Nord	3	Identifier des perspectives de développement socialement responsables et durables qui pourront favoriser la prise en charge par les communautés de leur propre développement.	CRÉ Baie-James, CRÉ Saguenay-Lac-Saint-Jean, CRÉ Côte-Nord, représentants des différentes nations autochtones, Chantier de l'économie sociale, CQCM, Nature Québec, SRQ, MAMROT et MRNF	495,44 \$	Ce comité a produit deux documents soit : l'État de situation sur le développement des communautés situées sur le territoire du Plan Nord et la Proposition d'initiatives de développement des communautés situées sur le territoire du Plan Nord.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Groupe de travail interministériel sur les Ententes sur les répercussions et les avantages (ERA) conclues avec des communautés autochtones	2	Faire un état de situation sur les ERA. Évaluer la pertinence et la faisabilité d'imposer des balises à la conclusion d'ERA. Déterminer, le cas échéant, des outils de soutien appropriés pour les entreprises et les communautés autochtones.	SAA, MAMROT, MDDEP, MTQ, MRNF, MJQ	Aucun coût pour le MAMROT	Un document d'information destiné aux promoteurs est en élaboration.
Groupe de travail interministériel sur les véhicules électriques	2	Élaborer un plan d'action orienté sur les thèmes suivants : les mesures incitatives pour accélérer l'électrification des transports; la planification de l'infrastructure de recharge des véhicules électriques et intégration au réseau électrique ; le développement de la filière industrielle du véhicule électrique au Québec et des créneaux en recherche et innovation et l'adaptation de la réglementation.	MAMROT, MDDEP, MDEIE, MFQ, MRNF, MTQ, Hydro-Québec	Aucun coût pour le MAMROT	Discussions sur le projet de plan d'action sur les véhicules électriques.
Groupe de travail pour la sensibilisation et la formation des personnels à la démarche de développement durable	2	Groupe de travail interministériel constitué dans le cadre de la mise en œuvre de la première activité incontournable de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013. Ce groupe de travail, composé de représentants de plusieurs ministères et organismes gouvernementaux, a pour mandat de contribuer à la mise en opération du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation à la démarche de développement durable.	MDDEP, MAMROT et plusieurs autres ministères et organismes gouvernementaux	Aucun coût pour le MAMROT	Mise en œuvre du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnels à la démarche de développement durable : outils de sensibilisation et sa mesure; balises et contenus de référence; partage d'outils et d'expertise. En 2010-2011, le groupe de travail s'est réuni une fois, le 15 avril 2010 pour proposer des lignes directrices pour la formation du personnel et un questionnaire pour le sondage devant être mené en mars 2011 pour mesurer la sensibilisation du personnel au développement durable.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Groupe de travail spécialisé sur la modernisation des bâtiments non résidentiels	3	Le mandat de ce groupe de travail porte spécifiquement sur quatre volets consistant, dans l'esprit des développements déjà publiés au MEFQ 2010, à : Expérimenter le relevé (inspection) des renseignements descriptifs prévus quant aux bâtiments non résidentiels et formuler des commentaires et recommandations découlant de cette expérimentation; approfondir et valider les développements déjà amorcés ou à venir; élaborer ou valider les repères permettant d'apprécier adéquatement la qualité/complexité des composantes formant les bâtiments non résidentiels; élaborer ou valider les paramètres d'établissement de l'âge apparent des bâtiments non résidentiels, selon une segmentation appropriée de ces derniers, aux fins de la quantification de la dépréciation.	Formé de divers spécialistes de l'inspection et de l'évaluation des bâtiments non résidentiels de toutes envergures, issus des organismes déjà représentés au Comité réviseur. Au besoin, le groupe de travail invite ou s'adjoint d'autres spécialistes ad hoc selon les sujets traités.	1 148 \$	À ce jour, les travaux du groupe de travail spécialisé ont consisté à tenir six réunions d'une journée chacune, échelonnées de juillet 2010 à février 2011. Ils ont porté sur diverses propositions élaborées préalablement par la Direction de l'évaluation foncière du MAMROT à partir des nombreuses données transmises par les membres du groupe. Ces travaux ont permis de valider l'application de calcul de la méthode du coût produite par la DEF pour les bâtiments non résidentiels, d'élaborer des modèles de détermination de quantités pour plusieurs types de bâtiments non résidentiels, d'élaborer des repères de qualité et complexité pour ce même type de bâtiments et de déterminer des durées de vie typiques pour les diverses composantes de ces bâtiments. L'atelier de février 2011 a été le dernier du groupe et consistait à présenter les résultats de ces travaux à l'assemblée des membres du Comité réviseur.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Groupe de travail sur la communication et la présentation sommaire de l'information financière municipale	3	Proposer des solutions afin d'améliorer la communication et la compréhension de l'information financière municipale et plus particulièrement les formulaires financiers pour les fins de reddition de comptes.	Ordre des comptables agréés du Québec (OCAQ), Ordre des comptables généraux accrédités du Québec (CGA Québec), Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ), Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), Association des gestionnaires financiers municipaux du Québec (AGFMQ), Union des municipalités du Québec (UMQ), Fédération Québécoise des Municipalités (FQM), Association des directeurs généraux des MRC du Québec (ADGMRCQ) et Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)	Aucun coût pour le MAMROT	Améliorations apportées au formulaire du rapport financier. Élaboration et mise en ligne de deux présentations interactives intitulées : « Le rapport financier raconté en 10 minutes » et « Le rapport financier : un grand intérêt pour vous ». Le 17 juin 2010, le groupe de travail a été dissout puisque le mandat était complété.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Groupe de travail sur la gouvernance des organismes para-municipaux	3	Moderniser les sociétés para-municipales et revoir leur gouvernance.	MAMROT et Ville de Montréal	Aucun coût pour le MAMROT	En cours d'élaboration de recommandations.
Groupe de travail sur la présentation de l'information financière municipale	3	Répondre aux interrogations soulevées à la suite de l'application des normes de l'Institut canadien des comptables agréés.	Ordre des comptables agréés du Québec (OCAQ), Ordre des comptables généraux accrédités du Québec (CGA Québec), Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ), Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), Association des gestionnaires financiers municipaux du Québec (AGFMQ), Association des directeurs généraux des MRC du Québec (ADGMRCQ) et Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)	Aucun coût pour le MAMROT	Préparation de documents didactiques pour fins de formation des membres par les associations. Dépôt sur le site Web du Ministère de la documentation traitant de divers sujets liés à la comptabilité municipale. Améliorations apportées aux formulaires : rapport financier et prévisions budgétaires.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Groupe de travail sur la réduction du coût de la vie au Nunavik	3	Dresser une liste de l'ensemble des mesures et programmes mis en place relativement à la réduction du coût de la vie au Nunavik ainsi que d'établir un bilan quant à leur efficacité et leur efficience. Formuler des recommandations quant au maintien, à l'amélioration ou à l'abandon de ces mesures et programmes.	Administration régionale Kativik, Société Makivik, MFA, MRQ, MTQ, SAA, MAMROT, MFQ, Université Laval	Aucun coût pour le MAMROT	La dernière version du rapport a été présentée au conseil de l'ARK à l'automne 2010 par le Secrétariat aux affaires autochtones.
Groupe de travail sur le développement de la Stratégie gouvernementale sur l'adaptation aux changements climatiques	2	Collaborer à la mise en place de la Stratégie gouvernementale sur l'adaptation aux changements climatiques.	MDDEP, MAMROT (DGP-DGI), INSPQ, H-Q, MTQ, MRNF, MDEIE, MELS, MTO, MAPAQ, MSP, MSSS	Aucun coût pour le MAMROT	Élaboration de la stratégie en cours.
Groupe de travail sur le portrait statistique de l'économie sociale au Québec	1	Examiner les voies à privilégier, les moyens requis pour dresser un portrait statistique de l'économie sociale au Québec, de même que le calendrier des travaux à réaliser.	MAMROT, ISQ, MESS, SACAIS, MDEIE, MAPAQ, MFQ, Chantier de l'économie sociale, CQCM et RQ-ACA	Aucun coût pour le MAMROT	Le Groupe de travail a été mis en place et trois rencontres ont eu lieu. Le cadre conceptuel est en cours d'élaboration avec l'ISQ et une étude d'opportunité sera entreprise prochainement.
Groupe de travail sur le rapport sur l'état des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques	2	Définir et clarifier les attentes des autorités, les besoins des acteurs de l'eau et du grand public, les objectifs et les enjeux. Déterminer la forme et le contenu du document. Soutenir et/ou participer à la production du rapport dans son ensemble. Mettre en commun l'expérience de chaque membre du groupe et partager l'information disponible dans les ministères et organismes gouvernementaux sur les sujets reliés à l'eau et aux écosystèmes aquatiques. Valider les livrables.	MDDEP, MAPAQ, MAMROT, MSSS	Aucun coût pour le MAMROT	4 rencontres annuelles.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Groupe de travail sur les indicateurs de gestion	3	Réaliser divers travaux concernant les indicateurs de gestion, entre autres, l'utilisation et l'interprétation des indicateurs ainsi que l'identification de nouveaux indicateurs.	Ordre des comptables agréés du Québec (OCAQ), Ordre des comptables généraux accrédités du Québec (CGA Québec), Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ), Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), Association des directeurs généraux des municipalités du Québec (ADGMQ), Association des gestionnaires financiers municipaux du Québec (AGFMQ), Union des municipalités du Québec (UMQ), Fédération Québécoise des Municipalités (FQM), Association des directeurs généraux des MRC du Québec (ADGMRCQ) et Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)	Aucun coût pour le MAMROT	Travaux en vue de revoir la liste des indicateurs dont la compilation est exigée et d'en modifier la date de transmission pour rendre plus utile l'outil que constituent les indicateurs. Production de 4 capsules d'information et d'un guide.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Groupe de travail sur les modes de transport actifs-alternatifs (marche, vélo, autres)	2	Formuler des recommandations à la Table québécoise de la sécurité routière (TQSR) ayant trait à la promotion des modes de transport actifs-alternatifs tout en visant l'amélioration du bilan routier impliquant ces usagers de la route.	MTQ, représentants des usagers de la route, des milieux policier et municipal, des ministères et organismes gouvernementaux	Aucun coût pour le MAMROT	Le groupe de travail ne s'est pas réuni depuis le dépôt du second rapport de la TQSR en novembre 2009.
Groupe de travail sur les rejets d'eaux usées lors de travaux aux ouvrages municipaux d'assainissement des eaux (OMAE)	2	Proposer une façon de clarifier l'encadrement réglementaire et de standardiser les approches acceptables lors de travaux sur des OMAE nécessitant des déversements de plus de 48 heures.	MDDEP, MAMROT	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité a été formé au printemps 2009. Il a préparé différents documents pour encadrer la démarche à suivre lors de demande d'autorisation de travaux sur des OMAE qui nécessitent des déversements de plus de 48 heures. Le MDDEP devrait officialiser ces documents au printemps 2011.
Groupe de travail sur les technologies conventionnelles de traitement des eaux usées	2	Réviser le Guide pour l'étude des technologies conventionnelles de traitement des eaux usées d'origine domestique.	MDDEP, MAMROT	Aucun coût pour le MAMROT	Le Comité a tenu 3 réunions en 2010-2011. Certaines modifications ont déjà été apportées et d'autres sont en cours d'élaboration. Le travail se poursuivra en 2011-2012.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Groupe des partenaires pour la solidarité	3	Conseiller le ministre sur toute question relative à la mise en oeuvre du Plan d'action gouvernemental et des ententes régionales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et sur la répartition budgétaire annuelle de l'enveloppe disponible entre le palier national et régional et les organisations autochtones désignées. Recommander au ministre le financement des projets de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à portée nationale et recommander au ministre la mise en oeuvre des actions les plus porteuses en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans une perspective d'adéquation entre les besoins et les moyens.	Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, Réseau de l'Action Bénévole du Québec, Table nationale des corporations de développement communautaire, Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'oeuvre, Grands refuges pour personnes itinérantes, Conférence régionale des élus, Ville de Montréal, CSSSPNQL, Administration régionale Kativik, Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, MAMROT, MSSS	Aucun coût pour le MAMROT	Les membres ont étudié différents scénarios de répartition budgétaire entre le palier national et régional et les organisations autochtones.
Groupe des responsables en analyse et en évaluation de programmes (GRAEP)	2	Le GRAEP a pour objectifs : d'instaurer un réseau de partage d'expertise et des expériences en évaluation de programme entre les M/O ; de jouer un rôle de représentation et de conseil auprès des organismes centraux ; de promouvoir et d'organiser des forums d'échange sur les questions reliées à l'évaluation de programmes ; de soutenir les dirigeants des M/O dans l'implantation des fonctions de suivi de gestion et d'évaluation de programmes.	Les gestionnaires des unités d'évaluation de programmes des M/O du Gouvernement du Québec	100 \$	Activité, soutien, réseautage.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Groupe interministériel de soutien à la consultation des Autochtones	2	Soutenir les ministères dans l'application du Guide intérimaire en matière de consultation des Autochtones.	MAMROT, SAA, MRNF, MTQ, MDDEP, MJQ	Aucun coût pour le MAMROT.	Gestion en continu des cas soumis. Élaboration d'outils d'aide à la décision.
Naturalisation des rives, Municipalité de Saint-Zotique	3	Élaborer un guide citoyen sur les approches à privilégier lors de travaux de réfection des rives.	MRNF, Municipalité de Saint-Zotique, MDDEP, MAMROT	Aucun coût pour le MAMROT	Ce comité est sous la responsabilité du MRNF. Il s'est réuni 2 fois. Le guide devrait être disponible au printemps.
Organisation régionale de sécurité civile (ORSC-Montérégie et ORSC-Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière)	2	Planifier des mesures de sécurité civile à l'échelle régionale.	Représentants des ministères et organismes du gouvernement du Québec présents en région	300 \$	Le comité s'est réuni 5 fois en 2010-2011. Concertation avec les municipalités et mise en place d'une solution pour augmenter le débit de la Rivière des Mille Îles (travaux d'excavation) dans la rivière des Mille Îles en vue d'en augmenter le débit. Mobilisation des municipalités lors de l'opération « Chaleur accablante » durant l'été 2010.
Plan d'action sur les changements climatiques Sous-comité sur la mobilité durable	2	Examiner les divers outils d'Aménagement du territoire et de voir comment ces derniers pourraient contribuer à réduire les problématiques de l'étalement urbain et de l'accroissement de la circulation routière afin de réduire les émissions de GES d'ici 2020 et à plus long terme. Identifier les différentes mesures permettant de réduire les émissions de GES dans le domaine du transport des personnes et de marchandises, notamment par l'augmentation d'infrastructures et d'offres de services des transports collectifs, l'efficacité énergétique.	MTQ, MAMROT, MDDEP, MDEIE, AEE, MRNF, SAAQ	Aucun coût pour le MAMROT	Production d'un état de situation. Plan d'action contenant les mesures en transport en cours d'élaboration. 7 rencontres dont deux du groupe de travail en aménagement du territoire.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Plan d'affectation du territoire public (PATP)	2	Comité de coordination en vue de l'intégration des différents PATP élaborés en région dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau PATP – Québec.	MRNF, MDDEP, MAMROT, HQ, Tourisme Québec, MAPAQ, MSP, MTQ, MCC, MDEIE	Aucun coût pour le MAMROT	5 rencontres ont eu lieu dans l'année de 2010-2011 pour faire le bilan de l'état de l'avancement du dossier.
Plan de développement de la zone agricole (PDZA) MRC de Roussillon	3	Élaborer le PDZA de la MRC de Roussillon.	MRC et CLD de Roussillon, MAPAQ, UPA, MAMROT	180 \$	Le PDZA a été soumis au MAPAQ en septembre 2010. Il s'est réuni 4 fois.
Refonte du Q-2, r.8 - Encadrement réglementaire de l'assainissement des eaux usées des résidences isolées	3	Dans le cadre du plan d'action gouvernemental sur les algues bleu-vert 2007_2017, l'action 2.1 consiste à renforcer le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r-8). À cet effet, un Comité interministériel responsable de la refonte du Q-2, r-8 a été mis sur pied.	MDDEP, MAMROT (DGP-DGI), FQM, UMQ, Association des directeurs généraux des MRC du Québec (ADGMRCQ), Association des entreprises spécialisées en eau du Québec, Association des ingénieurs conseil du Québec, Bureau de normalisation du Québec	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité interministériel n'a tenu aucune rencontre avec participation du MAMROT en 2010-2011. En attente d'un projet de modification du Règlement dont la version juridique est en préparation au MDDEP.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Refonte Q-2, r.8 - Encadrement réglementaire de l'assainissement des eaux usées des résidences isolées	3	Dans le cadre du plan d'action gouvernemental sur les algues bleu-vert 2007-2017, l'action 2.1 consiste à renforcer le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r-8). À cet effet, un Comité interministériel responsable de la refonte du Q-2, r-8 a été mis sur pied.	MDDEP, MAMROT (DGP-DGI), FQM, UMQ, Association des directeurs généraux des MRC du Québec (ADGMRCQ), Association des entreprises spécialisées en eau du Québec, Association des ingénieurs conseil du Québec, Bureau de normalisation du Québec, Corporation des officiers municipaux du Québec, Ordre des ingénieurs du Québec, Ordre des technologues professionnels du Québec, Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec, Réseau environnement, Enviro-Septic, Premier tech. Environnement, Système Écobox, Technologie Bionest, Roseau épurateur	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité interministériel n'a tenu aucune rencontre avec participation du MAMROT en 2010-2011. Une rencontre est prévue pour le printemps 2011.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Réseau de veille intégrée sur les politiques publiques (RVIPP)	2	Stimuler la veille dans les ministères et organismes et favoriser la mise en commun de l'information, notamment au moyen d'une plate-forme électronique d'échanges (extranet).	MCE, Bureau de la Capitale Nationale, CSPQ, Conseil de gestion de l'assurance parentale, Conseil permanent de la jeunesse, Curateur public du Québec, Institut de la statistique du Québec, MAPAQ, MELS, MESS, MICC, MCCC, MFA, Justice, MSSS, MSP, MAMROT, ministère des Finances, MRI, MRNF, MSG, MTQ, MDDEP, MDEIE, MTO, MTRAV, Office de la protection du consommateur, Revenu Québec, SCT, SHQ	1 750 \$	Production de documents de veille. L'ensemble des ministères et organismes participants ont déposé 159 documents dans le site du RVIPP entre le 1 ^{er} avril 2010 et le 23 février 2011. Le MAMROT a pour sa part déposé 38 documents sur le site du RVIPP entre le 1 ^{er} avril 2010 et le 23 février 2011. Le groupe de coordination formé de l'ensemble des coordonnateurs ministériels de veille stratégique s'est réuni à deux reprises entre le 1 ^{er} avril 2010 et le 23 février 2011, soit les 28 avril et 11 novembre 2010.
Réseau des partenaires jeunesse	2	Dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, échanger de l'information relativement aux programmes et enjeux jeunesse concernant l'ensemble des ministères et organismes du gouvernement.	Secrétariat à la jeunesse (SAJ), MAMROT, MAPAQ, MCCC, MDDEP, MDEIE, MELS, MESS, MFA, MFQ, MICC, MRI, MSSS, MSP, MTRAV, Secrétariat aux Affaires autochtones (SAA) et autres organismes gouvernementaux	Aucun coût pour le MAMROT	Le réseau s'est réuni les 23 et 24 février 2011. Il a été question de l'avancée de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 et a favorisé le réseautage entre les partenaires.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Réseau des répondants sur le développement des jeunes enfants	2	Avoir une meilleure connaissance des programmes, politiques et interventions développés par les autres ministères et organismes qui ont un impact sur le développement des jeunes enfants. Voir à la complémentarité de ces programmes, politiques et interventions, autant sur le plan provincial que régional. Encourager le partage de l'expertise respective des différents ministères et organismes impliqués ainsi que le partage des bons coups relevant des différents réseaux de partenaires. Identifier certaines interventions jugées prometteuses et, au besoin, recommander le déploiement de nouvelles interventions jugées manquantes.	MESS, MSSS, MELS, Secrétariat à la Jeunesse (SAJ), MICC, MAMROT, MFA	Aucun coût pour le MAMROT	Tenue de deux rencontres.
Réseau des responsables en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	2	Participer aux travaux visant le renouvellement du plan d'action gouvernemental en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Proposer les actions dans lesquelles le Ministère s'engagera dans le nouveau plan d'action 2011-2015.	SCF, MESS, MELS, MFA, MDEIE, SHQ, MSP, MJQ, SAA, MICC, MTRAV, CSST, MAMROT, MRNF, MRI	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité s'est réuni à deux reprises.
Table d'accompagnement conseil en développement durable auprès des organismes municipaux (TACOM)	1	Comité interministériel constitué dans le cadre de la mise en œuvre de la troisième activité incontournable de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013. Sous la coordination conjointe du MAMROT et du MDDEP, ce comité a le mandat de produire et de mettre en œuvre un plan comprenant des actions concrètes d'accompagnement des organismes municipaux dans leurs démarches de développement durable.	MAMROT, MDDEP, MAPAQ, MCCCCF, MFA, MRNF, MSP, Tourisme, MTQ, RECYC-QUÉBEC, Agence d'efficacité énergétique	Aucun coût pour le MAMROT	Poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental pour l'accompagnement conseil des organismes municipaux dans leurs démarches de développement durable (2009-2013), adopté par le CIDD en mars 2009. En 2010-2011, la TACOM a tenu trois réunions et les principaux résultats atteints sont les suivants : constitution d'un répertoire d'outils d'accompagnement en développement durable et des programmes à l'intention des organismes municipaux; recensement des actions des membres de la TACOM en développement durable ayant des incidences auprès des organismes municipaux; réflexion autour d'une stratégie de sensibilisation au développement durable des organismes municipaux; suivi d'un projet de recherche sur des critères de qualification d'une démarche de développement durable par le milieu municipal.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Table de concertation du Mont-Royal	3	Établir des consensus sur l'accessibilité, la protection et la mise en valeur du territoire. Mettre en œuvre des actions visant une gestion et un développement harmonieux de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal. Conseiller et soutenir le Bureau du Mont-Royal et la Ville en ce qui concerne la mise en œuvre du Plan de mise en valeur du Mont Royal.	Des représentants des milieux municipal, institutionnel et associatif, CMM, MCCC, MAMROT, ministère de la Défense nationale du Canada	Aucun coût pour le MAMROT	Le MAMROT a participé à 2 rencontres à titre d'observateur (mai et décembre 2010), pour le suivi des activités liées à la mise en œuvre du plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal, à l'accessibilité et à la sécurité de la montagne, à la mise en place des groupes de travail sur l'accessibilité, l'interprétation et l'éducation, le paysage, le domaine public et le pacte patrimonial du Mont-Royal, au processus d'évaluation de l'intérêt patrimonial et au 375 ^e anniversaire de Montréal en 2017.
Table de concertation sur la conservation	2	Aider à l'identification des enjeux prioritaires. Proposer des pistes de solutions et documenter les actions nécessaires pour favoriser la conservation. Préparer des avis relatifs sur la conservation. Suggérer des orientations, examiner les outils, évaluer les interactions, identifier et proposer des mesures de conservation.	Communautés autochtones, Organismes non gouvernementaux de conservation ou de protection de l'environnement, Instances régionales, Milieu de la recherche et de l'enseignement, MDDEP, MRNF, MAMROT, entreprises, conseillers sans affiliation	Aucun coût pour le MAMROT	La Table se rencontre au moins quatre fois par année. La Table de concertation sur la conservation coordonnera et déterminera divers chantiers et pourra mandater des comités pour traiter des problématiques particulières.
Table des conseillers en architecture d'entreprise du gouvernement	2	Partagé et mise en commun d'information relative à l'application de l'architecture d'entreprise gouvernementale et du gouvernement en ligne à travers les initiatives d'architectures d'entreprises dans les M/O.	MAMROT, un membre par M/O	Aucun coût pour le MAMROT	Fréquence des rencontres et d'environ 1/2 journée aux deux mois. La cohérence de l'action ministérielle au regard de l'application des lois, règlements, politiques, orientations et principes gouvernementaux en RI.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Table des ministères et organismes (MO) utilisateurs de ClicSÉQUR – Entreprises	2	Orienter le directeur du service ClicSÉQUR sur les préoccupations d'affaires des ministères et organismes, utilisant les services clicSÉQUR et de mieux situer lesdits MO sur le positionnement du service dans le gouvernement en ligne et l'évolution stratégique du service (volets citoyens et entreprises).	MSG, RRQ, SAAQ, MFA MAMROT, MRQ, RQ, SQ, MESS- RAPQ, RAMQ	Aucun coût le MAMROT	Ce comité se réunit une fois aux 2 mois. Identifier les préoccupations d'affaires (attentes, besoins, enjeux, visions) des MO.
Table des partenaires – femmes et politique municipale	1-3	Servir de forum de discussion et de concertation entre des partenaires nationaux et régionaux; favoriser la mise en réseau des organismes actifs sur cette question; soutenir l'action locale et nationale par divers moyens. Mettre en œuvre le plan d'action de la Table des partenaires-femmes et politique municipale 2010-2013 dont l'objectif est d'augmenter le nombre de femmes élues aux élections municipales.	MAMROT, SCF, CSF, Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal, Conseil des Montréalaises, Directeur général des élections (DGEQ), Fédération québécoise des municipalités (FQM), Femmes et politique municipale de l'Estrie, Groupe Femmes, Politique et Démocratie, Réseau des élues municipales de la Montérégie Est, UMQ, Réseau des Tables de concertation des groupes de femmes du Québec	16 750 \$	La Table a tenu 2 rencontres ainsi qu'une rencontre élargie des partenaires.
Table gouvernementale aux affaires territoriales	1	La TGAT constitue le lieu privilégié de discussions et d'échanges permettant aux ministères et organismes d'assurer la cohérence de leurs actions dans l'ensemble des régions et d'en rechercher la convergence au profit du développement régional.	MAMROT, MELS, MAPAQ, BCN, CSPQ, MCCCCF, MDDEP, MESS, MFA, MF, MICC, MRFN, MSSS, SAJ, SAA, SHQ, MSP, MTO, MTQ, MDEIE	Aucun coût pour le MAMROT	Les membres se sont réunis à sept reprises. Les travaux ont porté essentiellement sur la démarche gouvernementale pour assurer une occupation dynamique des territoires.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Table gouvernementale de l'Approche de Coopération en Réseau pour l'information géographique (ACRIGéo)	2	Développer des partenariats interministériels pour la production et la mise à jour en réseau de données géographiques et de produits à valeur intégrée.	MSP, MDDEP, MAMROT, MELS, MSG, SQ, MRNF, CPTAQ, MSSS, DGE, MFA, MTQ, MAPAQ, MTO, FADQ, SHQ, CT, ISQ, CSPQ, MESS, SQ, MCCCCF	Aucun coût pour le MAMROT	Ce comité se réunit 4 fois par année. Définir l'approche de coopération en réseau interministériel pour l'information géographique.
Table interministérielle en itinérance	2	Assurer le suivi du plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013.	MSSS, MESS, MELS, MJQ, MSP, MAMROT, SHQ, SAA, SJ	Aucun coût pour le MAMROT	Le plan d'action interministériel a commencé à se déployer en janvier 2010. Tenue de 2 rencontres.
Table interministérielle sur la Politique nationale de l'eau (PNE)	2	La Politique nationale de l'eau, adoptée par le gouvernement du Québec en novembre 2002, doit faire l'objet d'un suivi de sa mise en œuvre. La Table interministérielle sur la PNE a été créée à cette fin.	MDDEP, MAMROT, MAPAQ, MRNF, MTO, SIQ, MTQ, MSSS	Aucun coût pour le MAMROT	Évaluation de la Politique nationale de l'eau.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Table permanente en transport collectif en milieu rural	3	Sensibiliser les intervenants, promouvoir le développement du transport, accompagner les organismes responsables des services de transport collectif, répondre aux demandes de la ministre des Transports ou des membres de la Table, donner son avis à la ministre sur tout sujet ayant un lien avec le transport collectif en milieu rural, recommander à la ministre des modifications aux normes et règlements existants,, contribuer à la révision et à la préparation de la prochaine politique.	La Table est sous la responsabilité de deux coprésidents, du MTQ et de la FQM. Elle compte 21 membres permanents, dont 15 membres en provenance des associations concernées par le développement du transport collectif en milieu rural et 6 membres des ministères et organismes gouvernementaux, dont le MAMROT. De plus, des membres occasionnels siègent sur invitation des coprésidents selon les thèmes abordés	Aucun coût pour le MAMROT	Aucune rencontre n'a eu lieu en 2010-2011.
Table Québec-Cris sur la gouvernance de la Baie James	3	Négocier une entente de principe sur la gouvernance de la Baie James. L'entente viserait à assurer une place aux Cris dans la gouvernance du territoire.	Mandataire du gouvernement : Juge René Dussault, SAA, MAMROT, MRNF, MJQ	Aucun coût pour le MAMROT	La négociation est en cours.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Table québécoise de la sécurité routière / Groupe de travail sur les limites de vitesse en milieu municipal	3	Le mandat du groupe de travail consiste à : évaluer les expériences actuelles en matière de limites de vitesses inférieures à 50 km/h au Québec et ailleurs; définir les guides et outils techniques dont les municipalités pourraient s'inspirer pour gérer la vitesse des véhicules dans leur territoire. Les aspects examinés seraient notamment : la détermination des différentes limites de vitesse; les aménagements modérateurs de la vitesse; la signalisation des limites de vitesse; la surveillance policière; amorcer un processus de suivi de l'application des dispositions introduites par le projet de loi n° 42 en matière de réglementation des vitesses.	MTQ, SAAQ, CSST, FQM, UMQ, CAA Québec, MAMROT, Ville de Montréal, Ville de Sherbrooke, Ville de Québec, École nationale d'administration publique (ENAP), Groupement des assureurs automobiles, Comité provincial de concertation et de développement de l'industrie du taxi, représentants des usagers de la route, des milieux policier et municipal	Aucun coût pour le MAMROT	Le comité ne s'est pas réuni en 2010. Suite au rapport qui a été produit à la TQSR en novembre 2009, le comité a suspendu ses travaux. D'autres travaux sont prévus pour 2011-2012.
Table québécoise en efficacité énergétique et énergies émergentes des collectivités	2	Comité-conseil sur l'élaboration d'une stratégie carburants et combustibles. Cette table vise notamment à faciliter l'échange d'informations, le développement des connaissances et la réalisation d'études en lien avec la consommation énergétique des collectivités afin de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.	AEE, MAMROT, MDDEP, MDEID, MRNF, MTQ, MAPAQ.	Aucun coût pour le MAMROT	Comité nouvellement mis en place. Le MAMROT a participé à 3 rencontres.
Table québécoise sur la sécurité routière	3	Formuler des propositions en matière de sécurité routière visant à améliorer le bilan routier au Québec.	MTQ, représentants des usagers de la route, des milieux policier et municipal, des ministères et organismes gouvernementaux	Aucun coût pour le MAMROT	La Table s'est réunie à une occasion depuis le dépôt de son second rapport en novembre 2009.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

**Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers**

Demande # 38

Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires, leurs mandats, les membres, le budget dépensé et les résultats atteints.

Nom	Type de comités	Mandats	Membres	Budget dépensé	Résultats atteints
Table Québec-Régions	3	Conseiller le ministre sur toute question qu'il lui soumet. Échanger sur les mandats que le ministre peut confier aux CRÉ ainsi que sur les activités gouvernementales qui ont une incidence sur les régions.	Présidents et présidentes des CRÉ, ministre du MAMROT et du BCN	28 500 \$	La TQR s'est réunie à quatre reprises et les travaux ont notamment permis d'échanger sur la démarche d'occupation dynamique du territoire.
Table sur la révision de la LAU (Associations professionnelles)	1	Table de discussion portant sur la révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU).	MAMROT, OUQ, COMAQ, AARQ, AUAMQ, ADGMQ, ADMQ, ADGMRCQ, AQU, Barreau du Québec	Aucun coût pour le MAMROT	Les associations professionnelles participent à la réflexion entourant cette révision. L'avant-projet de loi a été déposé en décembre 2010.
Table sur la révision de la LAU (ministères et organismes gouvernementaux)	1	Table de discussion portant sur la révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU).	MDDEP, MRNF, MAMROT, MTQ, MCCCCF, MESL, SHQ, MAPAQ, MSP, HQ, CCNQ, Tourisme, SIQ, MDEIE, MSSS, CMQ, AMT	Aucun coût pour le MAMROT	Les ministères et organismes participent à la réflexion entourant cette révision. L'avant-projet de loi a été déposé en décembre 2010.

Type de comités :

- 1) Comités interministériels initiés par le Ministère
- 2) Autres comités interministériels
- 3) Comités impliquant d'autres partenaires externes

Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers

Demande # 39

Liste des municipalités qui reçoivent une compensation financière par catégorie de programmes, en indiquant le montant reçu en 2010-2011 pour :

- A) paiement tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles des gouvernements des autres provinces et des gouvernements étrangers;
- B) paiement tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles du réseau de la santé et des services sociaux;
- C) paiement tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles du réseau de l'éducation, selon le niveau d'enseignement (distinguer les montants pour les écoles primaire, secondaire, collégiale et universitaire);
- D) paiement tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles du gouvernement du Québec.

Voir documents en annexe

PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES À L'ÉGARD DES IMMEUBLES DES GOUVERNEMENTS DES AUTRES
PROVINCES ET DES GOUVERNEMENTS ÉTRANGERS
EXERCICE FINANCIER 2010-2011

39 A

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal	179 128,00 \$
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord	389,00 \$
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais	13 936,00 \$
Commission scolaire Western Québec	4 755,00 \$
Ville de Beaconsfield	11 989,00 \$
Ville de Gatineau	88 737,00 \$
Ville de Montréal	2 061 084,00 \$
Ville de Mont-Royal	3 897,00 \$
Ville de Québec	164 797,00 \$
Ville de Saint-Colomban	1 423,00 \$
Ville de Westmount	99 589,00 \$
Total au 15 mars 2011	2 629 724,00 \$

PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES À L'ÉGARD DES IMMEUBLES
DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
EXERCICE FINANCIER 2010-2011

39 B

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Canton de Cleveland	44 450,00 \$
Canton de Hinchinbrooke	2 588,00 \$
Canton de Low	1 670,00 \$
Canton de Shefford	5 848,00 \$
Cantons-Unis de Stoneham-et-Tewkesbury	3 023,00 \$
M.R.C. de La Vallée-de-l'Or	528,00 \$
Municipalité d'Adstock	10 991,00 \$
Municipalité d'Ange-Gardien	6 526,00 \$
Municipalité d'Ascot Corner	3 888,00 \$
Municipalité de Baie-James	6 195,00 \$
Municipalité de Beaumont	2 113,00 \$
Municipalité de Blanc-Sablon	191 879,00 \$
Municipalité de Boischatel	6 614,00 \$
Municipalité de Bonne-Espérance	907,00 \$
Municipalité de Brigham	10 968,00 \$
Municipalité de Campbell's Bay	20 611,00 \$
Municipalité de Cantley	4 867,00 \$
Municipalité de Caplan	15 989,00 \$
Municipalité de Cap-Saint-Ignace	49 759,00 \$
Municipalité de Chelsea	6 930,00 \$
Municipalité de Chertsey	8 142,00 \$
Municipalité de Compton	2 593,00 \$
Municipalité de Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent	70 941,00 \$
Municipalité de Crabtree	5 527,00 \$
Municipalité de Deschailions-sur-Saint-Laurent	17 951,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité de Dixville	18 822,00 \$
Municipalité de Fortierville	21 930,00 \$
Municipalité de Franklin	2 568,00 \$
Municipalité de Grande-Vallée	23 745,00 \$
Municipalité de Gros-Mécatina	17 364,00 \$
Municipalité de Grosse-Île	1 590,00 \$
Municipalité de Havre-Saint-Pierre	174 934,00 \$
Municipalité de Hébertville	27 176,00 \$
Municipalité de Huberdeau	52 100,00 \$
Municipalité de Kazabazua	1 930,00 \$
Municipalité de la paroisse de Notre-Dame des-Sept-Douleurs	534,00 \$
Municipalité de la paroisse de Saint-Anaclet-de-Lessard	7 641,00 \$
Municipalité de la paroisse de Saint-Damien-de-Buckland	47 435,00 \$
Municipalité de la Paroisse de Sainte-Élisabeth	40 914,00 \$
Municipalité de la paroisse de Saint-Étienne-des-Grès	4 078,00 \$
Municipalité de la Paroisse de Sainte-Ursule	2 118,00 \$
Municipalité de la paroisse de Saint-Moïse	887,00 \$
Municipalité de La Patrie	4 199,00 \$
Municipalité de La Pêche	91 580,00 \$
Municipalité de la Présentation	5 680,00 \$
Municipalité de Labelle	27 383,00 \$
Municipalité de Lac-au-Saumon	125 549,00 \$
Municipalité de Lac-Bouchette	8 825,00 \$
Municipalité de Lac-Etchemin	200 210,00 \$
Municipalité de Lambton	14 976,00 \$
Municipalité de L'Ange-Gardien	16 599,00 \$
Municipalité de Lanoraie	39 192,00 \$
Municipalité de L'Anse-Saint-Jean	7 547,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité de Larouche	7 063,00 \$
Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes	2 449,00 \$
Municipalité de L'Islet	42 994,00 \$
Municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan	5 468,00 \$
Municipalité de Lorrainville	1 690,00 \$
Municipalité de Lyster	10 100,00 \$
Municipalité de Mansfield-et-Pontefract	42 544,00 \$
Municipalité de Maria	374 209,00 \$
Municipalité de Matapédia	65 155,00 \$
Municipalité de McMasterville	19 792,00 \$
Municipalité de Morin-Heights	2 754,00 \$
Municipalité de Napierville	7 828,00 \$
Municipalité de New Carlisle	74 592,00 \$
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix	5,00 \$
Municipalité de Palmarolle	12 343,00 \$
Municipalité de Papineauville	5 333,00 \$
Municipalité de Piedmont	36 960,00 \$
Municipalité de Pierreville	27 396,00 \$
Municipalité de Plaisance	8,00 \$
Municipalité de Pointe-à-la-Croix	3 086,00 \$
Municipalité de Pointe-Calumet	6 471,00 \$
Municipalité de Pontiac	1 820,00 \$
Municipalité de Rawdon	3 072,00 \$
Municipalité de Rigaud	22 188,00 \$
Municipalité de Rivière-au-Tonnerre	21 899,00 \$
Municipalité de Rivière-Bleue	43 654,00 \$
Municipalité de Rivière-Ouelle	88 774,00 \$
Municipalité de Rivière-Saint-Jean	4 575,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité de Rougemont	1 699,00 \$
Municipalité de Roxton Pond	6 332,00 \$
Municipalité de Sacré-Coeur	8 274,00 \$
Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard	2 509,00 \$
Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska	32 531,00 \$
Municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia	13,00 \$
Municipalité de Saint-Amable	13 181,00 \$
Municipalité de Saint-André-Avellin	135 959,00 \$
Municipalité de Saint-Anselme	40 342,00 \$
Municipalité de Saint-Apollinaire	29 722,00 \$
Municipalité de Saint-Augustin	20 395,00 \$
Municipalité de Saint-Bernard	6 282,00 \$
Municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu	6 356,00 \$
Municipalité de Saint-Boniface	11 593,00 \$
Municipalité de Saint-Bruno	11 734,00 \$
Municipalité de Saint-Calixte	7 361,00 \$
Municipalité de Saint-Casimir	73 034,00 \$
Municipalité de Saint-Charles-Borromée	1 148 580,00 \$
Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse	2 961,00 \$
Municipalité de Saint-Côme-Linière	4 434,00 \$
Municipalité de Saint-Cyprien	26 214,00 \$
Municipalité de Saint-Damase	6 433,00 \$
Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu	3 357,00 \$
Municipalité de Saint-Dominique	5 802,00 \$
Municipalité de Saint-Donat	35 112,00 \$
Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade	20 365,00 \$
Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval	7 713,00 \$
Municipalité de Sainte-Claire	41 051,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité de Sainte-Clotilde	1 508,00 \$
Municipalité de Sainte-Croix	27 692,00 \$
Municipalité de Sainte-Germaine-Boulé	6 563,00 \$
Municipalité de Sainte-Julienne	17 060,00 \$
Municipalité de Sainte-Luce	6 840,00 \$
Municipalité de Saint-Elzéar	4 053,00 \$
Municipalité de Sainte-Martine	7 744,00 \$
Municipalité de Sainte-Perpétue	47 362,00 \$
Municipalité de Sainte-Sophie	8 995,00 \$
Municipalité de Saint-Esprit	5 517,00 \$
Municipalité de Sainte-Thècle	28 688,00 \$
Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré	4 592,00 \$
Municipalité de Saint-Félix-de-Valois	1 559,00 \$
Municipalité de Saint-Ferdinand	82 616,00 \$
Municipalité de Saint-Flavien	17 373,00 \$
Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier	788,00 \$
Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce	3 354,00 \$
Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham	3 868,00 \$
Municipalité de Saint-Gervais	16 541,00 \$
Municipalité de Saint-Henri	2 658,00 \$
Municipalité de Saint-Hippolyte	5 655,00 \$
Municipalité de Saint-Honoré	5 335,00 \$
Municipalité de Saint-Hugues	5 901,00 \$
Municipalité de Saint-Isidore	22 360,00 \$
Municipalité de Saint-Jacques	30 386,00 \$
Municipalité de Saint-Jean-Baptiste	6 717,00 \$
Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu	16 576,00 \$
Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	2 586,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité de Saint-Jean-de-Matha	87 077,00 \$
Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli	72 341,00 \$
Municipalité de Saint-Liboire	4 265,00 \$
Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu	2 463,00 \$
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints	23 024,00 \$
Municipalité de Saint-Pacôme	50 372,00 \$
Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford	3 388,00 \$
Municipalité de Saint-Philippe	19 958,00 \$
Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets	14 534,00 \$
Municipalité de Saint-Polycarpe	11 209,00 \$
Municipalité de Saint-Prime	6 404,00 \$
Municipalité de Saint-Prosper	40 493,00 \$
Municipalité de Saint-Raphaël	30 526,00 \$
Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan	6 078,00 \$
Municipalité de Saint-Siméon	34 980,00 \$
Municipalité de Saint-Sylvère	1 107,00 \$
Municipalité de Saint-Sylvestre	12 060,00 \$
Municipalité de Saint-Thomas	7 789,00 \$
Municipalité de Saint-Victor	3 829,00 \$
Municipalité de Shannon	5 129,00 \$
Municipalité de Shawville	173 072,00 \$
Municipalité de Stoke	1 329,00 \$
Municipalité de Terrasse-Vaudreuil	137,00 \$
Municipalité de Val-des-Monts	8 936,00 \$
Municipalité de Verchères	8 564,00 \$
Municipalité de Weedon	49 034,00 \$
Municipalité de Wotton	11 529,00 \$
Municipalité d'East Broughton	20 359,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité d'Eastman	2 885,00 \$
Municipalité des Bergeronnes	71 613,00 \$
Municipalité des Coteaux	8 429,00 \$
Municipalité des Escoumins	102 164,00 \$
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine	542 034,00 \$
Municipalité d'Henryville	4 184,00 \$
Municipalité d'Oka	2 161,00 \$
Municipalité d'Ormstown	61 873,00 \$
Municipalité du village de la Guadeloupe	35 289,00 \$
Municipalité Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	21 645,00 \$
Paroisse de Ragueneau	5 772,00 \$
Paroisse de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	774,00 \$
Paroisse de Saint-Antonin	25 304,00 \$
Paroisse de Saint-Denis-de-Brompton	4 051,00 \$
Paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan	16 059,00 \$
Paroisse de Sainte-Hénédine	22 710,00 \$
Paroisse de Saint-Fabien-de-Panet	32 744,00 \$
Paroisse de Saint-Lambert-de-Lauzon	8 623,00 \$
Paroisse de Saint-Liguori	12 804,00 \$
Paroisse de Saint-Louis-du-Ha! Ha!	24 728,00 \$
Paroisse de Saint-Martin	6 207,00 \$
Paroisse de Saint-Maurice	2 325,00 \$
Paroisse de Saint-Michel	2 579,00 \$
Paroisse de Saint-Michel-du-Squatec	12 722,00 \$
Paroisse de Saint-Narcisse	11 718,00 \$
Paroisse de Saint-Patrice-de-Sherrington	3 956,00 \$
Village d'Ayer's Cliff	4 040,00 \$
Village de Baie-Trinité	37 214,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Village de Grenville	8 609,00 \$
Village de Hemmingford	4 715,00 \$
Village de Laurier-Station	62 700,00 \$
Village de Notre-Dame-du-Bon-Conseil	19 094,00 \$
Village de Saint-Alexis	11,00 \$
Village de Saint-Célestin	44 079,00 \$
Village de Sainte-Madeleine	7 209,00 \$
Village de Sainte-Pétronille	59,00 \$
Village de Val-David	8 116,00 \$
Ville d'Acton Vale	98 293,00 \$
Ville d'Alma	459 792,00 \$
Ville d'Amos	544 862,00 \$
Ville d'Amqui	141 122,00 \$
Ville d'Asbestos	156 310,00 \$
Ville de Baie-Comeau	708 290,00 \$
Ville de Baie-Saint-Paul	437 176,00 \$
Ville de Beaconsfield	117 676,00 \$
Ville de Beauceville	252 875,00 \$
Ville de Beauharnois	77 177,00 \$
Ville de Beaufort	281 552,00 \$
Ville de Bécancour	883,00 \$
Ville de Bedford	76 506,00 \$
Ville de Beloeil	165 699,00 \$
Ville de Berthierville	9 064,00 \$
Ville de Blainville	46 461,00 \$
Ville de Boisbriand	50 057,00 \$
Ville de Bois-des-Filion	14 404,00 \$
Ville de Bonaventure	24 425,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Ville de Boucherville	78 077,00 \$
Ville de Bromont	24,00 \$
Ville de Brossard	151 543,00 \$
Ville de Brownsburg-Chatham	4 850,00 \$
Ville de Cabano	4 600,00 \$
Ville de Candiac	32 483,00 \$
Ville de Cap-Chat	88 802,00 \$
Ville de Carignan	3 768,00 \$
Ville de Carleton-sur-Mer	7 909,00 \$
Ville de Causapscal	5 758,00 \$
Ville de Chambly	281 656,00 \$
Ville de Chandler	460 200,00 \$
Ville de Chapais	31 691,00 \$
Ville de Charlemagne	10 790,00 \$
Ville de Châteauguay	1 307 540,00 \$
Ville de Chibougamau	269 815,00 \$
Ville de Clermont	61 538,00 \$
Ville de Coaticook	105 211,00 \$
Ville de Contrecoeur	50 605,00 \$
Ville de Cookshire-Eaton	7 384,00 \$
Ville de Coteau-du-Lac	45 380,00 \$
Ville de Côte-Saint-Luc	701 416,00 \$
Ville de Cowansville	296 804,00 \$
Ville de Danville	1 432,00 \$
Ville de Daveluyville	4 208,00 \$
Ville de Dégelis	9 554,00 \$
Ville de Delson	12 154,00 \$
Ville de Deux-Montagnes	7 639,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Ville de Disraeli	75 937,00 \$
Ville de Dolbeau-Mistassini	537 280,00 \$
Ville de Dollard-des-Ormeaux	5 324,00 \$
Ville de Donnacona	159 866,00 \$
Ville de Dorval	146 629,00 \$
Ville de Drummondville	747 327,00 \$
Ville de Farnham	69 958,00 \$
Ville de Fermont	32 295,00 \$
Ville de Forestville	108 011,00 \$
Ville de Gaspé	488 126,00 \$
Ville de Gatineau	4 085 523,00 \$
Ville de Gracefield	16 248,00 \$
Ville de Granby	431 574,00 \$
Ville de Grande-Rivière	8 565,00 \$
Ville de Hudson	4 908,00 \$
Ville de Huntingdon	53 839,00 \$
Ville de Joliette	305 600,00 \$
Ville de Kirkland	52 306,00 \$
Ville de La Malbaie	252 802,00 \$
Ville de La Pocatière	173 119,00 \$
Ville de La Prairie	60 128,00 \$
Ville de La Sarre	226 203,00 \$
Ville de La Tuque	418 019,00 \$
Ville de Lac-Brome	5 562,00 \$
Ville de Lachute	273 771,00 \$
Ville de Lac-Mégantic	336 705,00 \$
Ville de L'Ancienne-Lorette	19 009,00 \$
Ville de L'Assomption	208 750,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Ville de Laval	3 223 760,00 \$
Ville de Lavaltrie	12 892,00 \$
Ville de Lebel-sur-Quévillon	50 155,00 \$
Ville de L'Épiphanie	13 983,00 \$
Ville de Lévis	1 624 123,00 \$
Ville de L'Île-Perrot	54 788,00 \$
Ville de Longueuil	3 066 396,00 \$
Ville de Lorraine	14 812,00 \$
Ville de Louiseville	368 839,00 \$
Ville de Macamic	205 540,00 \$
Ville de Magog	295 974,00 \$
Ville de Malartic	234 421,00 \$
Ville de Maniwaki	263 257,00 \$
Ville de Marieville	128 402,00 \$
Ville de Mascouche	49 234,00 \$
Ville de Matagami	156 118,00 \$
Ville de Matane	482 624,00 \$
Ville de Mercier	9 070,00 \$
Ville de Métabetchouan -Lac-à-la-Croix	136 922,00 \$
Ville de Mirabel	59 407,00 \$
Ville de Mont-Joli	559 437,00 \$
Ville de Mont-Laurier	219 154,00 \$
Ville de Montmagny	522 030,00 \$
Ville de Montréal	36 795 524,00 \$
Ville de Montréal (Agglomération)	154 001,00 \$
Ville de Montréal-Ouest	6 151,00 \$
Ville de Mont-Saint-Hilaire	20 908,00 \$
Ville de Mont-Tremblant	17 352,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Ville de Mont-Tremblant (Agglomération)	12 093,00 \$
Ville de Murdochville	14 374,00 \$
Ville de Neuville	4 996,00 \$
Ville de New Richmond	4 554,00 \$
Ville de Nicolet	225 078,00 \$
Ville de Normandin	68 334,00 \$
Ville de Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot	19 642,00 \$
Ville de Notre-Dame-des-Prairies	5 649,00 \$
Ville de Notre-Dame-du-Lac	153 898,00 \$
Ville de Paspébiac	49 810,00 \$
Ville de Pincourt	22 226,00 \$
Ville de Plessisville	98 051,00 \$
Ville de Pohénégamook	44 082,00 \$
Ville de Pointe-Claire	584 486,00 \$
Ville de Pont-Rouge	23 710,00 \$
Ville de Port-Cartier	196 216,00 \$
Ville de Prévost	23 408,00 \$
Ville de Princeville	9 771,00 \$
Ville de Québec	17 661 290,00 \$
Ville de Repentigny	718 900,00 \$
Ville de Richelieu	31 322,00 \$
Ville de Richmond	66 516,00 \$
Ville de Rimouski	1 261 740,00 \$
Ville de Rivière-du-Loup	552 610,00 \$
Ville de Rivière-Rouge	419 074,00 \$
Ville de Roberval	1 024 807,00 \$
Ville de Rosemère	97 552,00 \$
Ville de Rouyn-Noranda	807 596,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Ville de Saguenay	3 224 635,00 \$
Ville de Saint-Basile-le-Grand	17 714,00 \$
Ville de Saint-Bruno-de-Montarville	111 420,00 \$
Ville de Saint-Césaire	17 649,00 \$
Ville de Saint-Colomban	17 979,00 \$
Ville de Saint-Constant	33 182,00 \$
Ville de Sainte-Adèle	88 771,00 \$
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts	353 357,00 \$
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts (Agglomération)	135 837,00 \$
Ville de Sainte-Anne-des-Monts	441 479,00 \$
Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	21 139,00 \$
Ville de Sainte-Catherine	14 779,00 \$
Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	4 626,00 \$
Ville de Sainte-Julie	40 291,00 \$
Ville de Sainte-Marie	181 465,00 \$
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	12 429,00 \$
Ville de Sainte-Thérèse	333 961,00 \$
Ville de Saint-Eustache	565 809,00 \$
Ville de Saint-Félicien	43 354,00 \$
Ville de Saint-Gabriel	64 673,00 \$
Ville de Saint-Georges	497 979,00 \$
Ville de Saint-Hyacinthe	1 479 173,00 \$
Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	805 401,00 \$
Ville de Saint-Jérôme	1 065 946,00 \$
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce	33 684,00 \$
Ville de Saint-Joseph-de-Sorel	4 625,00 \$
Ville de Saint-Lambert	73 158,00 \$
Ville de Saint-Lazare	3 277,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Ville de Saint-Lin-Laurentides	84 841,00 \$
Ville de Saint-Marc-des-Carières	105 213,00 \$
Ville de Saint-Pamphile	21 347,00 \$
Ville de Saint-Pascal	24 974,00 \$
Ville de Saint-Pie	7 196,00 \$
Ville de Saint-Raymond	170 553,00 \$
Ville de Saint-Rémi	51 196,00 \$
Ville de Saint-Tite	41 324,00 \$
Ville de Salaberry-de-Valleyfield	884 851,00 \$
Ville de Senneterre	63 369,00 \$
Ville de Sept-Iles	393 604,00 \$
Ville de Shawinigan	1 087 983,00 \$
Ville de Sherbrooke	4 879 771,00 \$
Ville de Sorel-Tracy	717 599,00 \$
Ville de Stanstead	3 507,00 \$
Ville de St-Augustin-de-Desmaures	41 102,00 \$
Ville de Ste-Anne-de-Bellevue	8 168,00 \$
Ville de Sutton	37 447,00 \$
Ville de Témiscaming	48 020,00 \$
Ville de Témiscouata-sur-le-Lac	22 286,00 \$
Ville de Terrebonne	1 892 937,00 \$
Ville de Thetford Mines	677 612,00 \$
Ville de Thurso	7 612,00 \$
Ville de Trois-Pistoles	179 164,00 \$
Ville de Trois-Rivières	2 772 669,00 \$
Ville de Valcourt	55 586,00 \$
Ville de Val-d'Or	466 391,00 \$
Ville de Varennes	88 316,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Ville de Vaudreuil-Dorion	109 320,00 \$
Ville de Victoriaville	743 252,00 \$
Ville de Ville-Marie	84 504,00 \$
Ville de Warwick	26 553,00 \$
Ville de Waterloo	30 430,00 \$
Ville de Westmount	366 611,00 \$
Ville de Windsor	74 847,00 \$
Ville d'East Angus	34 282,00 \$
Ville d'Otterburn Park	15 464,00 \$
Total au 15 mars 2011	122 438 228,00 \$

PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES À L'ÉGARD DES IMMEUBLES DU RÉSEAU DE L'ÉDUCATION
EXERCICE FINANCIER 20010-2011

39 C

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Canton d'Amherst	2 171,00 \$
Canton d'Arundel	2 567,00 \$
Canton de Clermont	1 198,00 \$
Canton de Cleveland	3 521,00 \$
Canton de Cloridorme	5 637,00 \$
Canton de Godmanchester	21,00 \$
Canton de Gore	2 898,00 \$
Canton de Guérin	1 278,00 \$
Canton de Ham-Nord	3 107,00 \$
Canton de Hinchinbrooke	94,00 \$
Canton de Landrienne	4 133,00 \$
Canton de Launay	1 235,00 \$
Canton de Low	1 149,00 \$
Canton de Natashquan	12 885,00 \$
Canton de Nédélec	2 079,00 \$
Canton de Potton	2 152,00 \$
Canton de Saint-Camille	854,00 \$
Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton	1 910,00 \$
Canton de Shefford	12,00 \$
Canton de Stratford	2 580,00 \$
Canton de Trécesson	1 517,00 \$
Cantons-Unis de Latulipe-et-Gaboury	6 699,00 \$
Cantons-Unis de Stoneham-et-Tewkesbury	10 050,00 \$
M.R.C. de La Côte-de-Beaupré	16 312,00 \$
M.R.C. de La Matapédia	471,00 \$
M.R.C. de Manicouagan	932,00 \$
M.R.C. de Matawinie	10 823,00 \$
Municipalité d'Adstock	3 596,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité d'Aganish	3 569,00 \$
Municipalité d'Albanel	11 455,00 \$
Municipalité d'Albertville	962,00 \$
Municipalité d'Ange-Gardien	2 937,00 \$
Municipalité d'Armagh	3 084,00 \$
Municipalité d'Ascot Corner	4 362,00 \$
Municipalité d'Aston-Jonction	1 311,00 \$
Municipalité d'Auclair	3 151,00 \$
Municipalité d'Audet	1 843,00 \$
Municipalité d'Austin	20 268,00 \$
Municipalité d'Authier-Nord	1 349,00 \$
Municipalité de Baie-des-Sables	2 572,00 \$
Municipalité de Baie-du-Febvre	3 222,00 \$
Municipalité de Baie-James	4 890,00 \$
Municipalité de Baie-Johan-Beetz	1 082,00 \$
Municipalité de Baie-Sainte-Catherine	2 491,00 \$
Municipalité de Barraute	28 067,00 \$
Municipalité de Batiscan	132,00 \$
Municipalité de Béarn	2 955,00 \$
Municipalité de Beaulac-Garthby	2 643,00 \$
Municipalité de Beaumont	5 192,00 \$
Municipalité de Bégin	4 652,00 \$
Municipalité de Berry	951,00 \$
Municipalité de Berthier-sur-Mer	3 000,00 \$
Municipalité de Biencourt	2 320,00 \$
Municipalité de Blanc-Sablon	33 566,00 \$
Municipalité de Blue Sea	656,00 \$
Municipalité de Boischatel	10 715,00 \$
Municipalité de Bois-Franc	1 567,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité de Bolton-Est	1 741,00 \$
Municipalité de Bonne-Espérance	27 108,00 \$
Municipalité de Bonsecours	1 702,00 \$
Municipalité de Bouchette	1 713,00 \$
Municipalité de Brigham	3,00 \$
Municipalité de Bury	1 204,00 \$
Municipalité de Cacouna	9 622,00 \$
Municipalité de Campbell's Bay	26 942,00 \$
Municipalité de Cantley	17 811,00 \$
Municipalité de Caplan	4 605,00 \$
Municipalité de Cap-Saint-Ignace	9 041,00 \$
Municipalité de Cayamant	576,00 \$
Municipalité de Chambord	6 842,00 \$
Municipalité de Champlain	515,00 \$
Municipalité de Charette	4 508,00 \$
Municipalité de Chelsea	15 030,00 \$
Municipalité de Chénéville	3 701,00 \$
Municipalité de Chertsey	10 618,00 \$
Municipalité de Chesterville	3 250,00 \$
Municipalité de Chute-Saint-Philippe	786,00 \$
Municipalité de Clarendon	33,00 \$
Municipalité de Colombier	10 667,00 \$
Municipalité de Compton	9 417,00 \$
Municipalité de Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent	43 658,00 \$
Municipalité de Courcelles	2 431,00 \$
Municipalité de Crabtree	7 112,00 \$
Municipalité de Déléage	854,00 \$
Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent	5 853,00 \$
Municipalité de Deschambault-Grondines	3 043,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité de Dixville	1 697,00 \$
Municipalité de Dosquet	1 589,00 \$
Municipalité de Dudswell	1 718,00 \$
Municipalité de Dupuy	2 109,00 \$
Municipalité de Durham-Sud	680,00 \$
Municipalité de Ferland-et-Boileau	2 382,00 \$
Municipalité de Ferme-Neuve	6 675,00 \$
Municipalité de Frampton	2 072,00 \$
Municipalité de Franklin	1 894,00 \$
Municipalité de Franquelin	2 845,00 \$
Municipalité de Frelighsburg	2 309,00 \$
Municipalité de Fugèreville	1 699,00 \$
Municipalité de Gallichan	48,00 \$
Municipalité de Girardville	8 459,00 \$
Municipalité de Grande-Vallée	25 417,00 \$
Municipalité de Grand-Remous	1 629,00 \$
Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge	19 438,00 \$
Municipalité de Gros-Mécatina	14 638,00 \$
Municipalité de Grosse-Île	6 412,00 \$
Municipalité de Grosses-Roches	3 352,00 \$
Municipalité de Havre-Saint-Pierre	43 546,00 \$
Municipalité de Hébertville	26 060,00 \$
Municipalité de Hope Town	847,00 \$
Municipalité de Howick	8 217,00 \$
Municipalité de Huberdeau	1 475,00 \$
Municipalité de Kamouraska	1 448,00 \$
Municipalité de Kazabazua	1 050,00 \$
Municipalité de Kiamika	1 072,00 \$
Municipalité de La Corne	1 273,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité de La Minerve	2 008,00 \$
Municipalité de La Morandière	2 636,00 \$
Municipalité de La Motte	987,00 \$
Municipalité de la Paroisse	2 421,00 \$
Municipalité de la paroisse de la Doré	7 077,00 \$
Municipalité de la paroisse de Saint-Adelme	2 933,00 \$
Municipalité de la paroisse de Saint-Anaclet-de-Lessard	5 352,00 \$
Municipalité de la paroisse de Saint-Arsène	6 715,00 \$
Municipalité de la paroisse de Saint-Damien-de-Buckland	51 067,00 \$
Municipalité de la Paroisse de Saint-Édouard-de-Fabre	2 344,00 \$
Municipalité de la Paroisse de Sainte-Élisabeth	1 343,00 \$
Municipalité de la paroisse de Saint-Étienne-des-Grès	8 201,00 \$
Municipalité de la Paroisse de Sainte-Ursule	3 270,00 \$
Municipalité de la paroisse de Saint-Isidore	4 776,00 \$
Municipalité de la paroisse de Saint-Léon-de-Standon	3 582,00 \$
Municipalité de la paroisse de Saint-Marc-de-Figuery	1 455,00 \$
Municipalité de la paroisse de Saint-Moïse	1 722,00 \$
Municipalité de la Paroisse de Saint-Narcisse-de-Rimouski	5 183,00 \$
Municipalité de la paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac	1 766,00 \$
Municipalité de la paroisse de Saint-Sulpice	7 487,00 \$
Municipalité de la paroisse de Saint-Zéphirin-de-Courval	2 325,00 \$
Municipalité de la Paroisse Saint-Jean-de-Cherbourg	1 152,00 \$
Municipalité de La Patrie	9 852,00 \$
Municipalité de La Pêche	23 293,00 \$
Municipalité de la Présentation	2 536,00 \$
Municipalité de La Reine	30,00 \$
Municipalité de Labelle	3 629,00 \$
Municipalité de Labrecque	7 396,00 \$
Municipalité de Lac-au-Saumon	4 831,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité de Lac-Beauport	11 667,00 \$
Municipalité de Lac-Bouchette	5 735,00 \$
Municipalité de Lac-des-Aigles	4 324,00 \$
Municipalité de Lac-des-Écorces	3 650,00 \$
Municipalité de Lac-Drolet	2 147,00 \$
Municipalité de Lac-Étchemin	9 463,00 \$
Municipalité de Lacolle	5 607,00 \$
Municipalité de Lac-Sainte-Marie	925,00 \$
Municipalité de Lac-Supérieur	1 322,00 \$
Municipalité de Laforce	1 468,00 \$
Municipalité de Lamarche	3 869,00 \$
Municipalité de Lambton	2 903,00 \$
Municipalité de L'Ange-Gardien	4 057,00 \$
Municipalité de Lanoraie	8 206,00 \$
Municipalité de L'Anse-Saint-Jean	15 236,00 \$
Municipalité de Larouche	8 815,00 \$
Municipalité de L'Ascension	1 907,00 \$
Municipalité de Laurierville	2 732,00 \$
Municipalité de L'Avenir	533,00 \$
Municipalité de Laverlochère	2 160,00 \$
Municipalité de Leclercville	681,00 \$
Municipalité de Lejeune	1 583,00 \$
Municipalité de L'Île-d'Anticosti	7 822,00 \$
Municipalité de L'Île-de-Grand	1 674,00 \$
Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes	7 186,00 \$
Municipalité de L'Isle-aux-Coudres	9 138,00 \$
Municipalité de L'Islet	23 609,00 \$
Municipalité de L'Isle-Verte	12 383,00 \$
Municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan	9 137,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité de Longue-Rive	6 919,00 \$
Municipalité de Lorrainville	29 040,00 \$
Municipalité de Lotbinière	943,00 \$
Municipalité de Lyster	1 984,00 \$
Municipalité de Mandeville	1 404,00 \$
Municipalité de Manseau	5 418,00 \$
Municipalité de Mansfield-et-Pontefract	23 138,00 \$
Municipalité de Maria	16 364,00 \$
Municipalité de Martinville	991,00 \$
Municipalité de Maskinongé	2 600,00 \$
Municipalité de Matapédia	38 548,00 \$
Municipalité de McMasterville	60 664,00 \$
Municipalité de Messines	843,00 \$
Municipalité de Moffet	1 627,00 \$
Municipalité de Mont-Carmel	1 684,00 \$
Municipalité de Montcerf-Lytton	1 812,00 \$
Municipalité de Montebello	7 031,00 \$
Municipalité de Mont-Saint-Grégoire	3 497,00 \$
Municipalité de Mont-Saint-Michel	993,00 \$
Municipalité de Morin-Heights	3 486,00 \$
Municipalité de Namur	275,00 \$
Municipalité de Nantes	2 051,00 \$
Municipalité de Napierville	23 733,00 \$
Municipalité de New Carlisle	27 238,00 \$
Municipalité de Nominigue	1 610,00 \$
Municipalité de Normétal	9 253,00 \$
Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours	17 122,00 \$
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci	446,00 \$
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix	1 672,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette	5 562,00 \$
Municipalité de Notre-Dame-de-Lorette	6,00 \$
Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes	3 659,00 \$
Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban	5 254,00 \$
Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain	849,00 \$
Municipalité de Notre-Dame-des-Bois	1 376,00 \$
Municipalité de Notre-Dame-des-Monts	3 473,00 \$
Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge	1 496,00 \$
Municipalité de Notre-Dame-du-Laus	1 282,00 \$
Municipalité de Notre-Dame-du-Nord	27 596,00 \$
Municipalité de Notre-Dame-du-Portage	3 952,00 \$
Municipalité de Nouvelle	5 618,00 \$
Municipalité de Padoue	3 309,00 \$
Municipalité de Palmarolle	5 480,00 \$
Municipalité de Papineauville	63 022,00 \$
Municipalité de Péribonka	2 887,00 \$
Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François	3 452,00 \$
Municipalité de Petit-Saguenay	7 709,00 \$
Municipalité de Pierreville	6 866,00 \$
Municipalité de Plaisance	2 616,00 \$
Municipalité de Pointe-à-la-Croix	9 714,00 \$
Municipalité de Pointe-Calumet	22 580,00 \$
Municipalité de Pontiac	9 307,00 \$
Municipalité de Port-Daniel-Gascons	16 035,00 \$
Municipalité de Portneuf-sur-Mer	8 623,00 \$
Municipalité de Poularies	2 716,00 \$
Municipalité de Preissac	953,00 \$
Municipalité de Racine	1 278,00 \$
Municipalité de Rapide-Danseur	21 058,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité de Rawdon	83 334,00 \$
Municipalité de Rigaud	81 967,00 \$
Municipalité de Ripon	2 574,00 \$
Municipalité de Rivière-à-Pierre	3 437,00 \$
Municipalité de Rivière-au-Tonnerre	9 189,00 \$
Municipalité de Rivière-Beaudette	756,00 \$
Municipalité de Rivière-Bleue	10 126,00 \$
Municipalité de Rivière-Éternité	4 771,00 \$
Municipalité de Rivière-Héva	1 187,00 \$
Municipalité de Rivière-Ouelle	6 498,00 \$
Municipalité de Rivière-Saint-Jean	3 340,00 \$
Municipalité de Roquemaure	1 480,00 \$
Municipalité de Rougemont	2 785,00 \$
Municipalité de Roxton Pond	7 646,00 \$
Municipalité de Sacré-Coeur	4 852,00 \$
Municipalité de Saint-Adalbert	2 561,00 \$
Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard	37,00 \$
Municipalité de Saint-Adrien	1 075,00 \$
Municipalité de Saint-Agapit	49 280,00 \$
Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs	2 305,00 \$
Municipalité de Saint-Alban	1 639,00 \$
Municipalité de Saint-Albert	1 739,00 \$
Municipalité de Saint-Alexandre	5 415,00 \$
Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska	13 118,00 \$
Municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia	3 217,00 \$
Municipalité de Saint-Alphonse	3 305,00 \$
Municipalité de Saint-Alphonse de-Granby	5 626,00 \$
Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez	4 122,00 \$
Municipalité de Saint-Amable	48 654,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité de Saint-Ambroise	11 650,00 \$
Municipalité de Saint-André	2 591,00 \$
Municipalité de Saint-André-Avellin	10 857,00 \$
Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil	4 397,00 \$
Municipalité de Saint-Anselme	55 570,00 \$
Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly	2 410,00 \$
Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu	5 853,00 \$
Municipalité de Saint-Apollinaire	10 049,00 \$
Municipalité de Saint-Armand	1 063,00 \$
Municipalité de Saint-Athanase	1 052,00 \$
Municipalité de Saint-Aubert	1 395,00 \$
Municipalité de Saint-Augustin	14 015,00 \$
Municipalité de Saint-Barnabé-Sud	1 119,00 \$
Municipalité de Saint-Benjamin	1 700,00 \$
Municipalité de Saint-Benoît-Labre	3 254,00 \$
Municipalité de Saint-Bernard	4 480,00 \$
Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville	990,00 \$
Municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu	2 793,00 \$
Municipalité de Saint-Bonaventure	1 153,00 \$
Municipalité de Saint-Boniface	15 122,00 \$
Municipalité de Saint-Bruno	11 650,00 \$
Municipalité de Saint-Bruno-de-Guigues	2 938,00 \$
Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska	804,00 \$
Municipalité de Saint-Calixte	18 471,00 \$
Municipalité de Saint-Casimir	8 008,00 \$
Municipalité de Saint-Charles-Borromée	12 182,00 \$
Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse	26 094,00 \$
Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget	4 481,00 \$
Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu	2 015,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité de Saint-Chrysostome	6 282,00 \$
Municipalité de Saint-Claude	1 724,00 \$
Municipalité de Saint-Clet	1 641,00 \$
Municipalité de Saint-Côme-Linière	7 892,00 \$
Municipalité de Saint-Cuthbert	3 107,00 \$
Municipalité de Saint-Cyprien	3 579,00 \$
Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover	5 742,00 \$
Municipalité de Saint-Damase	6 410,00 \$
Municipalité de Saint-David	2 267,00 \$
Municipalité de Saint-David-de-Falardeau	2 606,00 \$
Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu	3 760,00 \$
Municipalité de Saint-Dominique	3 631,00 \$
Municipalité de Saint-Dominique-du-Rosaire	1 272,00 \$
Municipalité de Saint-Donat	7 013,00 \$
Municipalité de Sainte-Agathe-de-Lotbinière	2 350,00 \$
Municipalité de Sainte-Angèle-de-Méridi	3 262,00 \$
Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir	3 434,00 \$
Municipalité de Sainte-Anne de-la-Rochelle	1 443,00 \$
Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade	3 297,00 \$
Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel	7 022,00 \$
Municipalité de Sainte-Anne-du-Lac	1 856,00 \$
Municipalité de Sainte-Aurélie	1 298,00 \$
Municipalité de Sainte-Béatrix	2 578,00 \$
Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville	4 354,00 \$
Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval	9 658,00 \$
Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley	1 942,00 \$
Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton	4 679,00 \$
Municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton	2 496,00 \$
Municipalité de Sainte-Claire	8 866,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité de Sainte-Clotilde	3 547,00 \$
Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce	2 136,00 \$
Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton	2 664,00 \$
Municipalité de Sainte-Croix	41 172,00 \$
Municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines	2 021,00 \$
Municipalité de Saint-Édouard	1 203,00 \$
Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie	1 921,00 \$
Municipalité de Sainte-Eulalie	2 482,00 \$
Municipalité de Sainte-Félicité	6 759,00 \$
Municipalité de Sainte-Florence	998,00 \$
Municipalité de Sainte-Françoise	1 539,00 \$
Municipalité de Sainte-Germaine-Boulé	2 548,00 \$
Municipalité de Sainte-Gertrude-Manneville	2 164,00 \$
Municipalité de Sainte-Hedwidge	1 371,00 \$
Municipalité de Sainte-Hélène	3 097,00 \$
Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot	2 089,00 \$
Municipalité de Sainte-Julienne	71 759,00 \$
Municipalité de Sainte-Justine	19 760,00 \$
Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton	1 658,00 \$
Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton	2 200,00 \$
Municipalité de Sainte-Luce	8 971,00 \$
Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard	381,00 \$
Municipalité de Saint-Elzéar	9 016,00 \$
Municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata	921,00 \$
Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare	1 515,00 \$
Municipalité de Sainte-Marie-de-Blandford	1 098,00 \$
Municipalité de Sainte-Marthe	1 801,00 \$
Municipalité de Sainte-Martine	7 839,00 \$
Municipalité de Sainte-Mélanie	3 571,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité de Sainte-Monique	8 454,00 \$
Municipalité de Sainte-Paule	1 987,00 \$
Municipalité de Sainte-Perpétue	3 937,00 \$
Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce	6 245,00 \$
Municipalité de Saint-Épiphanie	2 982,00 \$
Municipalité de Sainte-Rita	3 884,00 \$
Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford	1 611,00 \$
Municipalité de Sainte-Sophie	18 406,00 \$
Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax	1 442,00 \$
Municipalité de Saint-Esprit	6 351,00 \$
Municipalité de Sainte-Thècle	6 215,00 \$
Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé	6 445,00 \$
Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	1 001,00 \$
Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois	1 587,00 \$
Municipalité de Saint-Eugène	793,00 \$
Municipalité de Saint-Eugène-d'Argentenay	3 043,00 \$
Municipalité de Saint-Eugène-de-Guigues	2 144,00 \$
Municipalité de Saint-Évariste-de-Forsyth	2 271,00 \$
Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel	1 712,00 \$
Municipalité de Saint-Félix-de-Dalquier	2 212,00 \$
Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey	1 511,00 \$
Municipalité de Saint-Félix-de-Valois	59 065,00 \$
Municipalité de Saint-Félix-d'Otis	3 557,00 \$
Municipalité de Saint-Ferdinand	4 916,00 \$
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges	5 311,00 \$
Municipalité de Saint-Flavien	1 411,00 \$
Municipalité de Saint-François-d'Assise	4 269,00 \$
Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	6 550,00 \$
Municipalité de Saint-François-de-Sales	7 879,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité de Saint-François-du-Lac	5 701,00 \$
Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger	1 361,00 \$
Municipalité de Saint-Fulgence	5 921,00 \$
Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski	4 429,00 \$
Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier	10 197,00 \$
Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant	2 095,00 \$
Municipalité de Saint-Gédéon	4 376,00 \$
Municipalité de Saint-Gédéon-de-Beauce	5 289,00 \$
Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville	2 613,00 \$
Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor	2 180,00 \$
Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham	6 140,00 \$
Municipalité de Saint-Gervais	11 643,00 \$
Municipalité de Saint-Guillaume	2 332,00 \$
Municipalité de Saint-Henri	16 388,00 \$
Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon	2 851,00 \$
Municipalité de Saint-Herménégilde	1,00 \$
Municipalité de Saint-Hippolyte	15 222,00 \$
Municipalité de Saint-Honoré	69 357,00 \$
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley	3 651,00 \$
Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata	4 447,00 \$
Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	5 519,00 \$
Municipalité de Saint-Hugues	2 161,00 \$
Municipalité de Saint-Isidore	3 396,00 \$
Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton	3 085,00 \$
Municipalité de Saint-Jacques	41 366,00 \$
Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds	1 516,00 \$
Municipalité de Saint-Janvier-de-Joly	1 869,00 \$
Municipalité de Saint-Jean-Baptiste	8 116,00 \$
Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu	9 817,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité de Saint-Jean-de-Matha	6 189,00 \$
Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli	7 879,00 \$
Municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine	3 485,00 \$
Municipalité de Saint-Jude	2 390,00 \$
Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières	2 824,00 \$
Municipalité de Saint-Juste-du-Lac	4 897,00 \$
Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Ile-d'Orléans	2 592,00 \$
Municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse	3 615,00 \$
Municipalité de Saint-Léonard-d'Aston	32 512,00 \$
Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf	1 973,00 \$
Municipalité de Saint-Liboire	4 148,00 \$
Municipalité de Saint-Louis	1 548,00 \$
Municipalité de Saint-Ludger	1 794,00 \$
Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot	1 568,00 \$
Municipalité de Saint-Magloire	3 556,00 \$
Municipalité de Saint-Malo	1 979,00 \$
Municipalité de Saint-Marcel	3 277,00 \$
Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu	2 164,00 \$
Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu	3 549,00 \$
Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu	8 532,00 \$
Municipalité de Saint-Mathieu	3 280,00 \$
Municipalité de Saint-Mathieu-d'Harricana	790,00 \$
Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc	1 563,00 \$
Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis	19 735,00 \$
Municipalité de Saint-Médard	1 269,00 \$
Municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse	13 513,00 \$
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints	9 174,00 \$
Municipalité de Saint-Modeste	3 434,00 \$
Municipalité de Saint-Nazaire	9 003,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité de Saint-Norbert-d'Arthabaska	2 217,00 \$
Municipalité de Saint-Pacôme	5 268,00 \$
Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage	4 720,00 \$
Municipalité de Saint-Paul	7 706,00 \$
Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford	3 096,00 \$
Municipalité de Saint-Paul-de-l'Ile-aux-Noix	2 308,00 \$
Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy	24 069,00 \$
Municipalité de Saint-Paulin	5 283,00 \$
Municipalité de Saint-Philippe	7 430,00 \$
Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton	2 563,00 \$
Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets	28 016,00 \$
Municipalité de Saint-Placide	3 555,00 \$
Municipalité de Saint-Polycarpe	39 036,00 \$
Municipalité de Saint-Prime	11 303,00 \$
Municipalité de Saint-Prosper	54 685,00 \$
Municipalité de Saint-Raphaël	10 143,00 \$
Municipalité de Saint-René-de-Matane	7 732,00 \$
Municipalité de Saint-Robert	2 454,00 \$
Municipalité de Saint-Robert-Bellarmin	2 211,00 \$
Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan	47 580,00 \$
Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu	2 347,00 \$
Municipalité de Saint-Romain	4 327,00 \$
Municipalité de Saint-Sébastien	2 763,00 \$
Municipalité de Saint-Siméon	5 867,00 \$
Municipalité de Saint-Simon	2 203,00 \$
Municipalité de Saint-Stanislas	3 015,00 \$
Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka	2 077,00 \$
Municipalité de Saint-Sylvère	1 571,00 \$
Municipalité de Saint-Sylvestre	2 895,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité de Saint-Théophile	1 613,00 \$
Municipalité de Saint-Thomas	4 297,00 \$
Municipalité de Saint-Thomas-Didyme	4 861,00 \$
Municipalité de Saint-Tite-des-Caps	6 979,00 \$
Municipalité de Saint-Ubalde	2 899,00 \$
Municipalité de Saint-Ulric	4 335,00 \$
Municipalité de Saint-Urbain-Premier	2 429,00 \$
Municipalité de Saint-Valère	2 060,00 \$
Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton	3 944,00 \$
Municipalité de Saint-Vallier	3 208,00 \$
Municipalité de Saint-Vianney	189,00 \$
Municipalité de Saint-Victor	8 153,00 \$
Municipalité de Saint-Wenceslas	3 549,00 \$
Municipalité de Saint-Zacharie	4 469,00 \$
Municipalité de Saint-Zénon	1 328,00 \$
Municipalité de Saint-Zotique	21 752,00 \$
Municipalité de Sayabec	24 086,00 \$
Municipalité de Scott	4 461,00 \$
Municipalité de Shannon	15 949,00 \$
Municipalité de Shawville	32 489,00 \$
Municipalité de Stoke	6 427,00 \$
Municipalité de Stornoway	1 647,00 \$
Municipalité de St-Télesphore	1 422,00 \$
Municipalité de Taschereau	2 905,00 \$
Municipalité de Terrasse-Vaudreuil	11 430,00 \$
Municipalité de Tingwick	1 999,00 \$
Municipalité de Tourville	1 154,00 \$
Municipalité de Val-Alain	1 939,00 \$
Municipalité de Val-Brillant	3 841,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité de Val-des-Monts	20 771,00 \$
Municipalité de Vallée-Jonction	4 503,00 \$
Municipalité de Verchères	9 238,00 \$
Municipalité de Villeroy	862,00 \$
Municipalité de Weedon	4 075,00 \$
Municipalité de Wickham	4 805,00 \$
Municipalité de Wotton	2 225,00 \$
Municipalité de Yamachiche	7 104,00 \$
Municipalité de Yamaska	6 058,00 \$
Municipalité d'East Broughton	8 575,00 \$
Municipalité d'East Hereford	583,00 \$
Municipalité d'Eastman	2 783,00 \$
Municipalité d'Entrelacs	962,00 \$
Municipalité des Bergeronnes	45 536,00 \$
Municipalité des Cèdres	15 174,00 \$
Municipalité des Coteaux	7 675,00 \$
Municipalité des Éboulements	2 802,00 \$
Municipalité des Escoumins	8 005,00 \$
Municipalité des Hauteurs	2 541,00 \$
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine	197 538,00 \$
Municipalité des Méchins	5 952,00 \$
Municipalité d'Escuminac	2 070,00 \$
Municipalité d'Esprit-Saint	1 432,00 \$
Municipalité d'Henryville	2 323,00 \$
Municipalité d'Inverness	2 467,00 \$
Municipalité d'Oka	28 508,00 \$
Municipalité d'Ormstown	33 321,00 \$
Municipalité d'Otter Lake	1 436,00 \$
Municipalité du village de la Guadeloupe	7 446,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité du Village de Price	7 666,00 \$
Municipalité d'Upton	2 777,00 \$
Municipalité Saint-Pierre-de-l'Ile-d'Orléans	3 069,00 \$
Paroisse de Hérouxville	3 100,00 \$
Paroisse de La Durantaye	3 984,00 \$
Paroisse de La Rédemption	2 499,00 \$
Paroisse de Lac-aux-Sables	4 873,00 \$
Paroisse de L'Ascension-de-Notre-Seigneur	5 962,00 \$
Paroisse de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	2 382,00 \$
Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes	1 415,00 \$
Paroisse de Notre-Dame-des-Pins	2 775,00 \$
Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel	6 488,00 \$
Paroisse de Packington	4 292,00 \$
Paroisse de Parisville	894,00 \$
Paroisse de Plessisville	2 443,00 \$
Paroisse de Ragueneau	16 458,00 \$
Paroisse de Saint-Adelphe	4 896,00 \$
Paroisse de Saint-Alexis-des-Monts	10 351,00 \$
Paroisse de Saint-Ambroise-de-Kildare	5 134,00 \$
Paroisse de Saint-Anicet	2 171,00 \$
Paroisse de Saint-Antonin	10 438,00 \$
Paroisse de Saint-Augustin	5 523,00 \$
Paroisse de Saint-Augustin-de-Woburn	2 526,00 \$
Paroisse de Saint-Barnabé	809,00 \$
Paroisse de Saint-Barthélemy	5 006,00 \$
Paroisse de Saint-Bernard-de-Lacolle	1 614,00 \$
Paroisse de Saint-Camille-de-Lellis	4 504,00 \$
Paroisse de Saint-Charles-Garnier	1 287,00 \$
Paroisse de Saint-Clément	1 759,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Paroisse de Saint-Côme	1 673,00 \$
Paroisse de Saint-Cyprien	1 485,00 \$
Paroisse de Saint-Cyrille-de-Lessard	2 166,00 \$
Paroisse de Saint-Damase	1 345,00 \$
Paroisse de Saint-Damien	2 677,00 \$
Paroisse de Saint-Denis	1 203,00 \$
Paroisse de Saint-Denis-de-Brompton	4 819,00 \$
Paroisse de Saint-Didace	926,00 \$
Paroisse de Saint-Donat	4 060,00 \$
Paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois	5 879,00 \$
Paroisse de Sainte-Apolline-de-Patton	2 714,00 \$
Paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults	944,00 \$
Paroisse de Sainte-Cécile-de-Lévrard	2 247,00 \$
Paroisse de Sainte-Christine	1 366,00 \$
Paroisse de Saint-Édouard-de-Lotbinière	1 863,00 \$
Paroisse de Sainte-Françoise	2 271,00 \$
Paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan	24 967,00 \$
Paroisse de Sainte-Geneviève-de-Berthier	3 154,00 \$
Paroisse de Sainte-Hélène-de-Mancebourg	1 551,00 \$
Paroisse de Sainte-Hénédine	1 918,00 \$
Paroisse de Sainte-Irène	665,00 \$
Paroisse de Sainte-Jeanne-d'Arc	2 550,00 \$
Paroisse de Saint-Éloi	2 253,00 \$
Paroisse de Sainte-Marguerite	2 780,00 \$
Paroisse de Sainte-Marie-Salomé	1 607,00 \$
Paroisse de Sainte-Perpétue	1 621,00 \$
Paroisse de Sainte-Praxède	9,00 \$
Paroisse de Sainte-Rose-du-Nord	2 741,00 \$
Paroisse de Sainte-Sophie-de-Lévrard	2 884,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Paroisse de Saint-Eugène-de-Ladrière	728,00 \$
Paroisse de Saint-Eusèbe	2 204,00 \$
Paroisse de Saint-Fabien	5 058,00 \$
Paroisse de Saint-Fabien-de-Panet	3 139,00 \$
Paroisse de Saint-François-Xavier-de-Brompton	2 689,00 \$
Paroisse de Saint-Frédéric	2 386,00 \$
Paroisse de Saint-Gabriel-de-Brandon	13 210,00 \$
Paroisse de Saint-Gilles	5 896,00 \$
Paroisse de Saint-Hilarion	2 996,00 \$
Paroisse de Saint-Ignace-de-Loyola	1 061,00 \$
Paroisse de Saint-Irénée	1 779,00 \$
Paroisse de Saint-Jacques-le-Mineur	2 330,00 \$
Paroisse de Saint-Joachim	3 012,00 \$
Paroisse de Saint-Joachim-de-Shefford	1 792,00 \$
Paroisse de Saint-Joseph-de-Kamouraska	1 192,00 \$
Paroisse de Saint-Joseph-de-Lepage	9 881,00 \$
Paroisse de Saint-Justin	2 993,00 \$
Paroisse de Saint-Lambert-de-Lauzon	8 586,00 \$
Paroisse de Saint-Léandre	2 460,00 \$
Paroisse de Saint-Léon-le-Grand	6 868,00 \$
Paroisse de Saint-Liguori	2 054,00 \$
Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague	3 372,00 \$
Paroisse de Saint-Louis-du-Ha! Ha!	5 894,00 \$
Paroisse de Saint-Majorique-de-Grantham	3 662,00 \$
Paroisse de Saint-Malachie	2 574,00 \$
Paroisse de Saint-Marc-du-Lac-Long	1 855,00 \$
Paroisse de Saint-Martin	40 984,00 \$
Paroisse de Saint-Mathieu-de-Rioux	1 161,00 \$
Paroisse de Saint-Maurice	4 484,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Paroisse de Saint-Michel	2 713,00 \$
Paroisse de Saint-Michel-du-Squatec	38 709,00 \$
Paroisse de Saint-Narcisse	3 819,00 \$
Paroisse de Saint-Narcisse-de-Beaurivage	2 004,00 \$
Paroisse de Saint-Nazaire-d'Acton	2 174,00 \$
Paroisse de Saint-Nérée	6 484,00 \$
Paroisse de Saint-Norbert	1 128,00 \$
Paroisse de Saint-Octave-de-Métis	1 612,00 \$
Paroisse de Saint-Odilon-de-Cranbourne	3 961,00 \$
Paroisse de Saint-Onésime-d'Ixworth	1 181,00 \$
Paroisse de Saint-Patrice-de-Sherrington	3 771,00 \$
Paroisse de Saint-Paul-de-la-Croix	1 494,00 \$
Paroisse de Saint-Philémon	2 381,00 \$
Paroisse de Saint-Philippe-de-Néri	2 099,00 \$
Paroisse de Saint-Pierre-Baptiste	1 593,00 \$
Paroisse de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	5 263,00 \$
Paroisse de Saint-Roch-des-Aulnaies	1 824,00 \$
Paroisse de Saint-Rosaire	919,00 \$
Paroisse de Saint-Samuel	671,00 \$
Paroisse de Saints-Anges	2 296,00 \$
Paroisse de Saint-Sébastien	1 038,00 \$
Paroisse de Saint-Siméon	4 501,00 \$
Paroisse de Saint-Simon	2 042,00 \$
Paroisse de Saint-Tharcisius	2 601,00 \$
Paroisse de Saint-Théodore-d'Acton	1 718,00 \$
Paroisse de Saint-Urbain	4 181,00 \$
Paroisse de Saint-Valérien	1 447,00 \$
Paroisse de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	939,00 \$
Village d'Ayer's Cliff	15 963,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Village de Baie-Trinité	13 039,00 \$
Village de Chute-aux-Outardes	19 041,00 \$
Village de Fort-Coulonge	21 782,00 \$
Village de Godbout	4 047,00 \$
Village de Grenville	13 494,00 \$
Village de Hébertville-Station	5 171,00 \$
Village de Hemmingford	6 015,00 \$
Village de Laurier-Station	8 897,00 \$
Village de Lawrenceville	824,00 \$
Village de Marsoui	9 401,00 \$
Village de Massueville	2 354,00 \$
Village de Norbertville	118,00 \$
Village de North Hatley	2 855,00 \$
Village de Notre-Dame-du-Bon-Conseil	2 413,00 \$
Village de Pointe-aux-Outardes	8 224,00 \$
Village de Pointe-Lebel	11 132,00 \$
Village de Portage-du-Fort	150,00 \$
Village de Roxton Falls	6 371,00 \$
Village de Saint-Alexis	3 026,00 \$
Village de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	7 368,00 \$
Village de Saint-Célestin	4 031,00 \$
Village de Sainte-Jeanne-d'Arc	3 125,00 \$
Village de Sainte-Madeleine	8 111,00 \$
Village de Saint-Noël	3 262,00 \$
Village de Senneville (Ville de Montréal - arrondissement)	278 020,00 \$
Village de Tadoussac	9 338,00 \$
Village de Tring-Jonction	3 535,00 \$
Village de Val-David	9 176,00 \$
Ville d'Acton Vale	55 344,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Ville d'Alma	574 013,00 \$
Ville d'Amos	207 722,00 \$
Ville d'Amqui	131 559,00 \$
Ville d'Asbestos	71 179,00 \$
Ville de Baie-Comeau	488 462,00 \$
Ville de Baie-D'Urfé	37 477,00 \$
Ville de Baie-Saint-Paul	66 812,00 \$
Ville de Beaconsfield	199 968,00 \$
Ville de Beauceville	74 537,00 \$
Ville de Beauharnois	102 384,00 \$
Ville de Beaufort	34 903,00 \$
Ville de Bécancour	1 965,00 \$
Ville de Bedford	30 439,00 \$
Ville de Belleterre	1 624,00 \$
Ville de Beloeil	128 494,00 \$
Ville de Berthierville	91 852,00 \$
Ville de Blainville	227 964,00 \$
Ville de Boisbriand	188 885,00 \$
Ville de Bois-des-Filion	50 167,00 \$
Ville de Bonaventure	61 414,00 \$
Ville de Boucherville	146 647,00 \$
Ville de Bromont	16 419,00 \$
Ville de Brossard	279 566,00 \$
Ville de Brownsburg-Chatham	10 345,00 \$
Ville de Cabano	57 398,00 \$
Ville de Candiac	47 864,00 \$
Ville de Cap-Chat	23 679,00 \$
Ville de Cap-Santé	926,00 \$
Ville de Carignan	9 980,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Ville de Carleton-sur-Mer	104 108,00 \$
Ville de Causapscal	57 563,00 \$
Ville de Chambly	94 086,00 \$
Ville de Chandler	101 612,00 \$
Ville de Chapais	50 241,00 \$
Ville de Charlemagne	13 816,00 \$
Ville de Châteauguay	438 670,00 \$
Ville de Château-Richer	9 863,00 \$
Ville de Chibougamau	167 776,00 \$
Ville de Clermont	10 678,00 \$
Ville de Coaticook	94 315,00 \$
Ville de Contrecoeur	7 222,00 \$
Ville de Cookshire-Eaton	11 179,00 \$
Ville de Coteau-du-Lac	17 241,00 \$
Ville de Côte-Saint-Luc	291 967,00 \$
Ville de Cowansville	193 215,00 \$
Ville de Danville	8 403,00 \$
Ville de Daveluyville	23 182,00 \$
Ville de Dégelis	70 552,00 \$
Ville de Delson	34 785,00 \$
Ville de Desbiens	5 094,00 \$
Ville de Deux-Montagnes	142 739,00 \$
Ville de Disraeli	58 086,00 \$
Ville de Dolbeau-Mistassini	228 535,00 \$
Ville de Dollard-des-Ormeaux	253 362,00 \$
Ville de Donnacona	128 426,00 \$
Ville de Dorval	194 295,00 \$
Ville de Drummondville	561 878,00 \$
Ville de Dunham	5 078,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Ville de Duparquet	2 861,00 \$
Ville de Farnham	64 943,00 \$
Ville de Fermont	48 667,00 \$
Ville de Forestville	55 359,00 \$
Ville de Gaspé	507 114,00 \$
Ville de Gatineau	5 087 099,00 \$
Ville de Gracefield	12 537,00 \$
Ville de Granby	471 093,00 \$
Ville de Grande-Rivière	173 941,00 \$
Ville de Hampstead	32 681,00 \$
Ville de Hudson	24 861,00 \$
Ville de Huntingdon	52 870,00 \$
Ville de Joliette	799 500,00 \$
Ville de Kingsey Falls	7 764,00 \$
Ville de Kirkland	65 891,00 \$
Ville de La Malbaie	161 807,00 \$
Ville de La Pocatière	498 804,00 \$
Ville de La Prairie	200 155,00 \$
Ville de La Sarre	164 819,00 \$
Ville de La Tuque	157 399,00 \$
Ville de Lac-Brome	13 780,00 \$
Ville de Lachute	185 410,00 \$
Ville de Lac-Mégantic	119 348,00 \$
Ville de L'Ancienne-Lorette	103 351,00 \$
Ville de L'Assomption	597 350,00 \$
Ville de Laval	3 729 212,00 \$
Ville de Lavaltrie	81 604,00 \$
Ville de Lebel-sur-Quévillon	52 439,00 \$
Ville de L'Épiphanie	24 856,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Ville de Léry	329,00 \$
Ville de Lévis	1 965 556,00 \$
Ville de L'Île-Perrot	62 633,00 \$
Ville de Longueuil	2 696 836,00 \$
Ville de Lorraine	39 134,00 \$
Ville de Louiseville	95 704,00 \$
Ville de Macamic	29 239,00 \$
Ville de Magog	152 781,00 \$
Ville de Malartic	146 560,00 \$
Ville de Maniwaki	138 134,00 \$
Ville de Marieville	63 419,00 \$
Ville de Mascouche	225 536,00 \$
Ville de Matagami	71 543,00 \$
Ville de Matane	591 687,00 \$
Ville de Mercier	27 242,00 \$
Ville de Métabetchouan -Lac-à-la-Croix	57 866,00 \$
Ville de Métis-sur-Mer	3 228,00 \$
Ville de Mirabel	130 149,00 \$
Ville de Mont-Joli	149 119,00 \$
Ville de Mont-Laurier	175 880,00 \$
Ville de Montmagny	188 408,00 \$
Ville de Montréal	62 636 385,00 \$
Ville de Montréal (Agglomération)	1 794,00 \$
Ville de Montréal Est	10 048,00 \$
Ville de Montréal-Ouest	76 501,00 \$
Ville de Mont-Royal	183 321,00 \$
Ville de Mont-Saint-Hilaire	201 354,00 \$
Ville de Mont-Tremblant	31 378,00 \$
Ville de Mont-Tremblant (Agglomération)	21 871,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Ville de Murdochville	5 617,00 \$
Ville de Neuville	12 766,00 \$
Ville de New Richmond	29 022,00 \$
Ville de Nicolet	151 406,00 \$
Ville de Normandin	67 735,00 \$
Ville de Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot	13 406,00 \$
Ville de Notre-Dame-des-Prairies	10 234,00 \$
Ville de Notre-Dame-du-Lac	6 903,00 \$
Ville de Paspébiac	59 214,00 \$
Ville de Percé	26 503,00 \$
Ville de Pincourt	108 069,00 \$
Ville de Plessisville	103 833,00 \$
Ville de Pohénégamook	65 016,00 \$
Ville de Pointe-Claire	368 197,00 \$
Ville de Pont-Rouge	33 828,00 \$
Ville de Port-Cartier	87 165,00 \$
Ville de Portneuf	6 929,00 \$
Ville de Prévost	26 019,00 \$
Ville de Princeville	24 626,00 \$
Ville de Québec	23 044 795,00 \$
Ville de Québec (Agglomération) (Revenus d'agglomération)	264,00 \$
Ville de Repentigny	630 130,00 \$
Ville de Richelieu	7 906,00 \$
Ville de Richmond	52 194,00 \$
Ville de Rimouski	1 981 971,00 \$
Ville de Rivière-du-Loup	678 178,00 \$
Ville de Rivière-Rouge	37 171,00 \$
Ville de Roberval	147 334,00 \$
Ville de Rosemère	156 830,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Ville de Rouyn-Noranda	1 021 829,00 \$
Ville de Saguenay	4 099 802,00 \$
Ville de Saint-Basile	4 011,00 \$
Ville de Saint-Basile-le-Grand	35 857,00 \$
Ville de Saint-Bruno-de-Montarville	217 987,00 \$
Ville de Saint-Césaire	37 960,00 \$
Ville de Saint-Colomban	36 198,00 \$
Ville de Saint-Constant	105 583,00 \$
Ville de Sainte-Adèle	61 495,00 \$
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts	96 281,00 \$
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts (Agglomération)	37 013,00 \$
Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré	6 809,00 \$
Ville de Sainte-Anne-des-Monts	96 966,00 \$
Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	83 905,00 \$
Ville de Sainte-Catherine	123 645,00 \$
Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	57 149,00 \$
Ville de Sainte-Julie	179 831,00 \$
Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	6 508,00 \$
Ville de Sainte-Marie	99 676,00 \$
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	72 940,00 \$
Ville de Sainte-Thérèse	913 960,00 \$
Ville de Saint-Eustache	140 890,00 \$
Ville de Saint-Félicien	459 626,00 \$
Ville de Saint-Gabriel	14 606,00 \$
Ville de Saint-Georges	646 352,00 \$
Ville de Saint-Hyacinthe	1 973 749,00 \$
Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	899 745,00 \$
Ville de Saint-Jérôme	1 044 253,00 \$
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce	57 037,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Ville de Saint-Joseph-de-Sorel	7 825,00 \$
Ville de Saint-Lambert	498 568,00 \$
Ville de Saint-Lazare	65 587,00 \$
Ville de Saint-Lin-Laurentides	61 859,00 \$
Ville de Saint-Marc-des-Carières	50 026,00 \$
Ville de Saint-Ours	4 104,00 \$
Ville de Saint-Pamphile	48 330,00 \$
Ville de Saint-Pascal	77 601,00 \$
Ville de Saint-Pie	14 656,00 \$
Ville de Saint-Raymond	66 079,00 \$
Ville de Saint-Rémi	24 947,00 \$
Ville de Saint-Sauveur	9 551,00 \$
Ville de Saint-Tite	41 762,00 \$
Ville de Salaberry-de-Valleyfield	769 295,00 \$
Ville de Schefferville	7 979,00 \$
Ville de Scotstown	2 173,00 \$
Ville de Senneterre	52 795,00 \$
Ville de Sept-Iles	378 218,00 \$
Ville de Shawinigan	808 770,00 \$
Ville de Sherbrooke	7 323 188,00 \$
Ville de Sorel-Tracy	596 921,00 \$
Ville de Stanstead	64 798,00 \$
Ville de St-Augustin-de-Desmaures	764 566,00 \$
Ville de Ste-Anne-de-Bellevue	1 692 110,00 \$
Ville de Sutton	5 644,00 \$
Ville de Témiscaming	27 506,00 \$
Ville de Témiscouata-sur-le-Lac	11 446,00 \$
Ville de Terrebonne	918 272,00 \$
Ville de Thetford Mines	732 509,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Ville de Thurso	11 733,00 \$
Ville de Trois-Pistoles	117 863,00 \$
Ville de Trois-Rivières	4 795 337,00 \$
Ville de Valcourt	25 093,00 \$
Ville de Val-d'Or	344 787,00 \$
Ville de Varennes	215 632,00 \$
Ville de Vaudreuil-Dorion	179 498,00 \$
Ville de Victoriaville	825 586,00 \$
Ville de Ville-Marie	19 450,00 \$
Ville de Warwick	36 657,00 \$
Ville de Waterloo	47 490,00 \$
Ville de Waterville	32 240,00 \$
Ville de Westmount	1 784 956,00 \$
Ville de Windsor	71 394,00 \$
Ville d'East Angus	68 644,00 \$
Ville d'Otterburn Park	17 864,00 \$
Total au 15 mars 2011	159 727 959,00 \$

PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES À L'ÉGARD DES IMMEUBLES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
EXERCICE FINANCIER 2011-2012

39 D

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Canton d'Amherst	336,00 \$
Canton de Cleveland	12,00 \$
Canton de Cloridorme	125,00 \$
Canton de Godmanchester	889,00 \$
Canton de Potton	386,00 \$
Canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est	246,00 \$
Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton	469,00 \$
Canton de Shefford	17 674,00 \$
Canton de Stratford	706,00 \$
Canton de Trécesson	24 693,00 \$
Canton d'Orford	51 414,00 \$
Cantons-Unis de Stoneham-et-Tewkesbury	27 410,00 \$
M.R.C. d'Antoine-Labelle	18 120,00 \$
M.R.C. de Charlevoix	8 373,00 \$
M.R.C. de Charlevoix-Est	2 238,00 \$
M.R.C. de La Côte-de-Beaupré	1 849,00 \$
M.R.C. de La Côte-de-Gaspé	397,00 \$
M.R.C. de La Haute-Côte-Nord	1 739,00 \$
M.R.C. de La Haute-Gaspésie	42 412,00 \$
M.R.C. de La Jacques-Cartier	7 360,00 \$
M.R.C. de La Matapédia	668,00 \$
M.R.C. de La Vallée-de-la-Gatineau	8 999,00 \$
M.R.C. de Manicouagan	265,00 \$
M.R.C. de Matane	184,00 \$
M.R.C. de Mékinac	885,00 \$
M.R.C. de Portneuf	3 726,00 \$
M.R.C. de Témiscamingue	3 330,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
M.R.C. du Fjord-du-Saguenay	8 482,00 \$
Municipalité d'Adstock	19 102,00 \$
Municipalité d'Ange-Gardien	300,00 \$
Municipalité d'Ascot Corner	5 600,00 \$
Municipalité d'Aston-Jonction	388,00 \$
Municipalité d'Austin	50,00 \$
Municipalité de Baie-du-Febvre	51,00 \$
Municipalité de Baie-James	67 825,00 \$
Municipalité de Beaulac-Garthby	1 977,00 \$
Municipalité de Beaumont	592,00 \$
Municipalité de Bégin	361,00 \$
Municipalité de Blanc-Sablon	1 631,00 \$
Municipalité de Boischatel	652,00 \$
Municipalité de Bolton-Ouest	79,00 \$
Municipalité de Bonne-Espérance	226,00 \$
Municipalité de Brigham	220,00 \$
Municipalité de Cacouna	876,00 \$
Municipalité de Caplan	907,00 \$
Municipalité de Cap-Saint-Ignace	3 533,00 \$
Municipalité de Cascapédia-Saint-Jules	94,00 \$
Municipalité de Chambord	555,00 \$
Municipalité de Chelsea	14 617,00 \$
Municipalité de Chesterville	153,00 \$
Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent	46,00 \$
Municipalité de Deschambault-Grondines	38 699,00 \$
Municipalité de Durham-Sud	52,00 \$
Municipalité de Ferme-Neuve	598,00 \$
Municipalité de Grande-Vallée	130,00 \$
Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge	658,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité de Gros-Mécatina	8 451,00 \$
Municipalité de Havre-Saint-Pierre	7 485,00 \$
Municipalité de Howick	179,00 \$
Municipalité de Kipawa	22 945,00 \$
Municipalité de la Paroisse	51,00 \$
Municipalité de la paroisse de la Doré	531,00 \$
Municipalité de la paroisse de Notre-Dame des-Sept-Douleurs	2 343,00 \$
Municipalité de la paroisse de Saint-Anaclet-de-Lessard	175,00 \$
Municipalité de la paroisse de Saint-Damien-de-Buckland	76,00 \$
Municipalité de la paroisse de Saint-Étienne-des-Grès	157,00 \$
Municipalité de la Paroisse de Sainte-Ursule	57,00 \$
Municipalité de la paroisse de Saint-Isidore	1 289,00 \$
Municipalité de la paroisse de Saint-Léon-de-Standon	32,00 \$
Municipalité de la Paroisse de Saint-Narcisse-de-Rimouski	4 123,00 \$
Municipalité de la paroisse de Saint-Sulpice	435,00 \$
Municipalité de La Patrie	3 614,00 \$
Municipalité de La Pêche	1 454,00 \$
Municipalité de Lac-au-Saumon	25,00 \$
Municipalité de Lac-Bouchette	193,00 \$
Municipalité de Lac-des-Aigles	19,00 \$
Municipalité de Lac-des-Écorces	9 883,00 \$
Municipalité de Lac-Etchemin	83,00 \$
Municipalité de Lacolle	111,00 \$
Municipalité de Lac-Simon	17 146,00 \$
Municipalité de Lac-Supérieur	13 301,00 \$
Municipalité de Lambton	922,00 \$
Municipalité de L'Ange-Gardien	295,00 \$
Municipalité de Lanoraie	60,00 \$
Municipalité de L'Anse-Saint-Jean	1 110,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité de L'Ascension	1 480,00 \$
Municipalité de L'Avenir	384,00 \$
Municipalité de Lejeune	709,00 \$
Municipalité de L'Ile-d'Anticosti	83 439,00 \$
Municipalité de L'Isle-aux-Coudres	1 262,00 \$
Municipalité de L'Islet	557,00 \$
Municipalité de Maria	127,00 \$
Municipalité de Maskinongé	2 999,00 \$
Municipalité de Matapédia	2 241,00 \$
Municipalité de Mont-Saint-Michel	18,00 \$
Municipalité de Morin-Heights	496,00 \$
Municipalité de Nantes	109,00 \$
Municipalité de Notre-Dame-de-Lorette	293,00 \$
Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain	420,00 \$
Municipalité de Notre-Dame-des-Bois	970,00 \$
Municipalité de Notre-Dame-du-Laus	1 414,00 \$
Municipalité de Notre-Dame-du-Portage	3 334,00 \$
Municipalité de Nouvelle	56 392,00 \$
Municipalité de Padoue	30,00 \$
Municipalité de Papineauville	3 096,00 \$
Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François	2 348,00 \$
Municipalité de Petit-Saguenay	2 886,00 \$
Municipalité de Pierreville	867,00 \$
Municipalité de Plaisance	29 233,00 \$
Municipalité de Pointe-à-la-Croix	6 532,00 \$
Municipalité de Pontiac	1 234,00 \$
Municipalité de Port-Daniel-Gascons	112,00 \$
Municipalité de Rapide-Danseur	536,00 \$
Municipalité de Rigaud	1 179,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité de Rivière-à-Pierre	1 106,00 \$
Municipalité de Rivière-au-Tonnerre	1 894,00 \$
Municipalité de Rivière-Éternité	30 761,00 \$
Municipalité de Roxton Pond	126 209,00 \$
Municipalité de Sacré-Coeur	17 297,00 \$
Municipalité de Saint-Albert	159,00 \$
Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska	217,00 \$
Municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia	18,00 \$
Municipalité de Saint-Alphonse de-Granby	244,00 \$
Municipalité de Saint-Ambroise	39,00 \$
Municipalité de Saint-André	75,00 \$
Municipalité de Saint-André-Avellin	222,00 \$
Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil	79,00 \$
Municipalité de Saint-Anselme	847,00 \$
Municipalité de Saint-Armand	5 293,00 \$
Municipalité de Saint-Augustin	13 257,00 \$
Municipalité de Saint-Benjamin	2 358,00 \$
Municipalité de Saint-Boniface	623,00 \$
Municipalité de Saint-Bruno-de-Guigues	26 161,00 \$
Municipalité de Saint-Casimir	42,00 \$
Municipalité de Saint-Célestin	3 235,00 \$
Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu	18,00 \$
Municipalité de Saint-Cuthbert	408,00 \$
Municipalité de Saint-Cyprien	40,00 \$
Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville	7 143,00 \$
Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade	1 522,00 \$
Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel	345,00 \$
Municipalité de Sainte-Anne-du-Lac	1 607,00 \$
Municipalité de Sainte-Barbe	85,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville	133,00 \$
Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton	1 162,00 \$
Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne	27,00 \$
Municipalité de Sainte-Eulalie	5 228,00 \$
Municipalité de Sainte-Hedwidge	852,00 \$
Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot	1 032,00 \$
Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton	75,00 \$
Municipalité de Sainte-Luce	17 732,00 \$
Municipalité de Sainte-Madeleine-Riv.-Madel.	2 698,00 \$
Municipalité de Sainte-Perpétue	393,00 \$
Municipalité de Saint-Épiphane	78,00 \$
Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford	1 263,00 \$
Municipalité de Sainte-Sophie	59,00 \$
Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé	124,00 \$
Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois	41,00 \$
Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré	24 192,00 \$
Municipalité de Saint-Félix-de-Valois	698,00 \$
Municipalité de Saint-Félix-d'Otis	2 004,00 \$
Municipalité de Saint-Ferdinand	1 613,00 \$
Municipalité de Saint-François-du-Lac	1 702,00 \$
Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski	186,00 \$
Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier	363,00 \$
Municipalité de Saint-Gervais	22,00 \$
Municipalité de Saint-Guillaume	454,00 \$
Municipalité de Saint-Guy	1 423,00 \$
Municipalité de Saint-Henri	2 798,00 \$
Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon	8 944,00 \$
Municipalité de Saint-Herménégilde	203,00 \$
Municipalité de Saint-Hippolyte	48,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité de Saint-Honoré	102 757,00 \$
Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata	74,00 \$
Municipalité de Saint-Hugues	683,00 \$
Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge	109,00 \$
Municipalité de Saint-Isidore	2 066,00 \$
Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli	1 464,00 \$
Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables	482,00 \$
Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	202,00 \$
Municipalité de Saint-Léonard-d'Aston	200,00 \$
Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes	662,00 \$
Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot	1 888,00 \$
Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu	557,00 \$
Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil	290,00 \$
Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis	22 433,00 \$
Municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse	18 250,00 \$
Municipalité de Saint-Michel-des-Saints	939,00 \$
Municipalité de Saint-Modeste	76 979,00 \$
Municipalité de Saint-Pacôme	615,00 \$
Municipalité de Saint-Philippe	586,00 \$
Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton	260,00 \$
Municipalité de Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River	35,00 \$
Municipalité de Saint-Prime	68,00 \$
Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan	177,00 \$
Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu	174,00 \$
Municipalité de Saint-Roch-Ouest	993,00 \$
Municipalité de Saint-Siméon	4 866,00 \$
Municipalité de Saint-Simon	100,00 \$
Municipalité de Saint-Stanislas	105,00 \$
Municipalité de Saint-Théophile	1 628,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité de Saint-Thomas	327,00 \$
Municipalité de Saint-Tite-des-Caps	36,00 \$
Municipalité de Saint-Ubalde	41,00 \$
Municipalité de Saint-Ulric	46,00 \$
Municipalité de Saint-Valère	498,00 \$
Municipalité de Saint-Vallier	632,00 \$
Municipalité de Saint-Wenceslas	2 962,00 \$
Municipalité de Saint-Zénon	3 426,00 \$
Municipalité de Saint-Zotique	563,00 \$
Municipalité de Scott	598,00 \$
Municipalité de Stornoway	2 582,00 \$
Municipalité de Taschereau	4 385,00 \$
Municipalité de Trois-Rives	992,00 \$
Municipalité de Val-Brillant	166,00 \$
Municipalité de Val-des-Monts	1 621,00 \$
Municipalité de Vallée-Jonction	5 939,00 \$
Municipalité de Val-Saint-Gilles	37,00 \$
Municipalité de Verchères	87,00 \$
Municipalité de Weedon	12 355,00 \$
Municipalité de Yamachiche	856,00 \$
Municipalité d'East Farnham	103,00 \$
Municipalité d'East Hereford	50,00 \$
Municipalité des Cèdres	3 627,00 \$
Municipalité des Éboulements	2 008,00 \$
Municipalité des Escoumins	2 059,00 \$
Municipalité des Iles-de-la-Madeleine	88 201,00 \$
Municipalité d'Escuminac	178,00 \$
Municipalité d'Oka	64 535,00 \$
Municipalité d'Ormstown	267,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Municipalité du Village de Price	106,00 \$
Municipalité Rapides-des-Joachims	3 809,00 \$
Paroisse de Hérouxville	218,00 \$
Paroisse de La Durantaye	14,00 \$
Paroisse de Lac-aux-Sables	4 349,00 \$
Paroisse de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	33,00 \$
Paroisse de Notre-Dame-des-Pins	1 555,00 \$
Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil	9,00 \$
Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel	1 604,00 \$
Paroisse de Ragueneau	213,00 \$
Paroisse de Sacré-Coeur-de-Jésus	1 109,00 \$
Paroisse de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	3 076,00 \$
Paroisse de Saint-Augustin-de-Woburn	3 183,00 \$
Paroisse de Saint-Bernard-de-Lacolle	590,00 \$
Paroisse de Saint-Côme	2 718,00 \$
Paroisse de Saint-Denis-de-Brompton	835,00 \$
Paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière	71,00 \$
Paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan	3 458,00 \$
Paroisse de Sainte-Geneviève-de-Berthier	25 504,00 \$
Paroisse de Sainte-Hénédine	1 411,00 \$
Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine	2 154,00 \$
Paroisse de Sainte-Praxède	12 292,00 \$
Paroisse de Saint-Eugène-de-Ladrière	6 721,00 \$
Paroisse de Saint-Eusèbe	140,00 \$
Paroisse de Saint-Fabien	677,00 \$
Paroisse de Saint-François-Xavier-de-Brompton	1 057,00 \$
Paroisse de Saint-Frédéric	591,00 \$
Paroisse de Saint-Germain	114,00 \$
Paroisse de Saint-Jacques-le-Mineur	436,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Paroisse de Saint-Joachim-de-Shefford	3 032,00 \$
Paroisse de Saint-Lambert-de-Lauzon	8 508,00 \$
Paroisse de Saint-Louis-du-Ha! Ha!	980,00 \$
Paroisse de Saint-Marcellin	867,00 \$
Paroisse de Saint-Maurice	415,00 \$
Paroisse de Saint-Michel	1 109,00 \$
Paroisse de Saint-Patrice-de-Sherrington	778,00 \$
Paroisse de Saint-Philippe-de-Néri	9 348,00 \$
Paroisse de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	23,00 \$
Paroisse de Saint-Roch-des-Aulnaies	28,00 \$
Paroisse de Saints-Anges	4,00 \$
Paroisse de Saint-Siméon	127,00 \$
Village d'Angliers	10 794,00 \$
Village de Baie-Trinité	6 147,00 \$
Village de Godbout	106,00 \$
Village de Grandes-Piles	19 122,00 \$
Village de Pointe-aux-Outardes	43 487,00 \$
Village de Pointe-des-Cascades	1 565,00 \$
Village de Pointe-Fortune	410,00 \$
Village de Saint-Alexis	103,00 \$
Village de Tadoussac	47 041,00 \$
Village de Tring-Jonction	3 140,00 \$
Village nordique d'Akulivik	252 474,00 \$
Village nordique d'Aupaluk	127 252,00 \$
Village nordique de Kangisualujjuaq	291 887,00 \$
Village nordique de Kangisujauq	298 119,00 \$
Village nordique de Kangirsuk	242 181,00 \$
Village nordique de Kuujjuaq	2 083 957,00 \$
Village nordique de Kuujuarapik	285 010,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Village nordique de Puvirnituk	677 171,00 \$
Village nordique de Quaqaq	217 409,00 \$
Village nordique de Salluit	547 045,00 \$
Village nordique de Tasiujaq	163 126,00 \$
Village nordique d'Inukjuak	787 474,00 \$
Village nordique d'Ivujivik	161 205,00 \$
Village nordique d'Umiujaq	214 731,00 \$
Ville d'Alma	903,00 \$
Ville d'Amos	83,00 \$
Ville d'Amqui	603,00 \$
Ville de Baie-Comeau	2 178,00 \$
Ville de Baie-D'Urfé	6 945,00 \$
Ville de Baie-Saint-Paul	1 853,00 \$
Ville de Beaconsfield	447,00 \$
Ville de Beauceville	3 397,00 \$
Ville de Beauharnois	18 128,00 \$
Ville de Beaufort	5 081,00 \$
Ville de Beloeil	238,00 \$
Ville de Berthierville	1 252,00 \$
Ville de Blainville	1 760,00 \$
Ville de Boisbriand	3 330,00 \$
Ville de Bonaventure	34 985,00 \$
Ville de Boucherville	124 801,00 \$
Ville de Brossard	114 151,35 \$
Ville de Brownsburg-Chatham	614,00 \$
Ville de Cap-Chat	242,00 \$
Ville de Carleton-sur-Mer	1 646,00 \$
Ville de Causapscal	1 116,00 \$
Ville de Chambly	1 490,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Ville de Chandler	3 829,00 \$
Ville de Charlemagne	1 542,00 \$
Ville de Châteauguay	41 454,00 \$
Ville de Château-Richer	2 472,00 \$
Ville de Chibougamau	17 040,00 \$
Ville de Clermont	2 336,00 \$
Ville de Coaticook	108 427,00 \$
Ville de Contrecoeur	98,00 \$
Ville de Coteau-du-Lac	6 882,00 \$
Ville de Danville	98,00 \$
Ville de Dégelis	20 399,00 \$
Ville de Delson	5 240,00 \$
Ville de Dolbeau-Mistassini	404,00 \$
Ville de Dorval	287 315,00 \$
Ville de Drummondville	530,00 \$
Ville de Farnham	483,00 \$
Ville de Fermont	8 966,00 \$
Ville de Forestville	6 490,00 \$
Ville de Gaspé	49 088,00 \$
Ville de Gatineau	67 962,00 \$
Ville de Gracefield	309,00 \$
Ville de Granby	2 408,00 \$
Ville de Grande-Rivière	27 294,00 \$
Ville de Joliette	115 543,00 \$
Ville de Kingsey Falls	150,00 \$
Ville de La Malbaie	695,00 \$
Ville de La Pocatière	195 598,00 \$
Ville de La Tuque	4 328,00 \$
Ville de Lachute	900,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Ville de Lac-Mégantic	1 977,00 \$
Ville de Lac-Saint-Joseph	556,00 \$
Ville de L'Assomption	857,00 \$
Ville de Laval	224 720,00 \$
Ville de Lavaltrie	92,00 \$
Ville de Léry	1 218,00 \$
Ville de Lévis	75 421,00 \$
Ville de L'Île-Perrot	29 779,00 \$
Ville de Longueuil	17 146,00 \$
Ville de Louiseville	6 196,00 \$
Ville de Macamic	1 417,00 \$
Ville de Magog	1 454,00 \$
Ville de Malartic	837,00 \$
Ville de Maniwaki	395,00 \$
Ville de Marieville	1 462,00 \$
Ville de Mascouche	1 288,00 \$
Ville de Matagami	92 003,00 \$
Ville de Matane	110 554,00 \$
Ville de Mercier	11 262,00 \$
Ville de Métis-sur-Mer	66,00 \$
Ville de Mirabel	8 168,00 \$
Ville de Mont-Joli	3 731,00 \$
Ville de Mont-Laurier	7 105,00 \$
Ville de Montmagny	2 524,00 \$
Ville de Montréal	8 037 297,00 \$
Ville de Montréal-Ouest	772,00 \$
Ville de Mont-Saint-Hilaire	7 243,00 \$
Ville de Mont-Tremblant	2 191,00 \$
Ville de Mont-Tremblant (Agglomération)	1 020,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Ville de New Richmond	7 688,00 \$
Ville de Nicolet	839 952,00 \$
Ville de Normandin	28 098,00 \$
Ville de Paspébiac	1 632,00 \$
Ville de Percé	69 188,00 \$
Ville de Pincourt	900,00 \$
Ville de Pohénégamook	77,00 \$
Ville de Pointe-Claire	1 056,00 \$
Ville de Port-Cartier	21,00 \$
Ville de Portneuf	197,00 \$
Ville de Prévost	4 454,00 \$
Ville de Princeville	623,00 \$
Ville de Québec	4 076 059,00 \$
Ville de Repentigny	613,00 \$
Ville de Richelieu	204,00 \$
Ville de Richmond	424,00 \$
Ville de Rimouski	83 363,00 \$
Ville de Rivière-du-Loup	4 943,00 \$
Ville de Rivière-Rouge	9 449,00 \$
Ville de Rosemère	640,00 \$
Ville de Rouyn-Noranda	14 707,00 \$
Ville de Saguenay	34 472,00 \$
Ville de Saint-Basile	548,00 \$
Ville de Saint-Bruno-de-Montarville	19 378,00 \$
Ville de Saint-Constant	12 237,00 \$
Ville de Sainte-Adèle	2 986,00 \$
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts	650,00 \$
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts (Agglomération)	154,00 \$
Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré	3 507,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Ville de Sainte-Anne-des-Monts	1 789,00 \$
Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	969,00 \$
Ville de Sainte-Catherine	1 174,00 \$
Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	5 433,00 \$
Ville de Sainte-Julie	147,00 \$
Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	1 181,00 \$
Ville de Sainte-Marie	6 924,00 \$
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac	179,00 \$
Ville de Sainte-Thérèse	183,00 \$
Ville de Saint-Eustache	298,00 \$
Ville de Saint-Georges	10 264,00 \$
Ville de Saint-Hyacinthe	686 908,00 \$
Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	14 817,00 \$
Ville de Saint-Jérôme	907,00 \$
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce	2 784,00 \$
Ville de Saint-Lin-Laurentides	599,00 \$
Ville de Saint-Ours	189,00 \$
Ville de Saint-Pie	327,00 \$
Ville de Saint-Raymond	6 491,00 \$
Ville de Saint-Sauveur	350,00 \$
Ville de Salaberry-de-Valleyfield	8 025,00 \$
Ville de Schefferville	2 701,00 \$
Ville de Scotstown	132,00 \$
Ville de Senneterre	2 425,00 \$
Ville de Sept-Iles	25 556,00 \$
Ville de Shawinigan	5 590,00 \$
Ville de Sherbrooke	39 957,00 \$
Ville de Sorel-Tracy	5 950,00 \$
Ville de Stanstead	341,00 \$

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
Ville de Ste-Anne-de-Bellevue	88 678,00 \$
Ville de Témiscaming	74,00 \$
Ville de Témiscouata-sur-le-Lac	7 529,00 \$
Ville de Terrebonne	2 667,00 \$
Ville de Thetford Mines	48 995,00 \$
Ville de Thurso	1 944,00 \$
Ville de Trois-Rivières	21 609,00 \$
Ville de Val-d'Or	22 660,00 \$
Ville de Varennes	402,00 \$
Ville de Vaudreuil-Dorion	22 834,00 \$
Ville de Victoriaville	14 871,00 \$
Ville de Warwick	299,00 \$
Ville de Waterloo	2 896,00 \$
Ville de Westmount	15 960,00 \$
Ville de Windsor	265,00 \$
Ville d'East Angus	7 425,00 \$
Total au 15 mars 2011	24 296 685,35 \$

Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers

Demande # 40

Pour 2010-2011, sommes allouées et détaillées dans le cadre du Programme d'aide au fonctionnement des MRC, prévisions pour 2011-2012.

Les sommes allouées dans le cadre du programme d'aide aux municipalités régionales de comté (MRC) sont de 9 134 388 \$ pour l'année financière 2010-2011.

Pour l'exercice financier 2011-2012, les sommes prévues pour ce programme d'aide sont de 9 115 425 \$

Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers

Demande # 41

Liste des municipalités et/ou MRC qui ont adopté un budget spécial pour l'année financière 2010 et les dépenses totales prévues pour chacun de ces budgets spéciaux.

Pour l'année financière 2010, il y a seulement la Cité de Dorval qui a transmis au Ministère un budget supplémentaire qui s'élève à 3 785 557 \$. L'adoption de ce budget supplémentaire est principalement attribuable à ce que la quote-part payable par la Cité de Dorval à l'agglomération de Montréal est substantiellement plus élevée que celle prévue lors de l'adoption du budget initial.

Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers

Demande # 42

Sommes engagées en 2010-2011 pour promouvoir la démocratie municipale et prévisions des sommes pour 2011-2012. Préciser les moyens mis de l'avant pour encourager les candidatures des jeunes et des femmes.

Nom	Sommes engagées 2010-2011 (au 28 février 2011)	Sommes prévues 2011-2012	Moyens	Résultats
<p>Programme d'aide financière concernant les projets régionaux en égalité (femmes et politique municipale)</p>	<p align="center">22 145 \$</p>	<p align="center">38 000 \$</p>	<p>Une somme de 2 000 \$ par territoire de CRÉ, à l'exception de l'administration régionale Kativik et Crie, est disponible annuellement dans ce programme.</p> <p>Cette somme permet de soutenir les activités organisées par les groupes de femmes au Québec afin de sensibiliser les élues, les candidates et la population en général à l'importance d'encourager et d'accroître la présence des femmes au sein des instances électives municipales.</p> <p>Ces activités visent l'information, la formation, le réseautage et le mentorat des élues municipales ou de futures candidates, ainsi que des actions de sensibilisation des acteurs sociaux.</p>	<p>La proportion de femmes élues est en progression au Québec. Suite aux élections de 2009, la proportion des femmes à la mairie est passée de 13 % à 16 %. Du côté des conseillères, la proportion de 27 % est grimpée à 29 %.</p>

Étude des crédits 2011-2012
Demande de renseignements particuliers

Demande # 43

Sommes versées aux MRC en 2010-2011 visant l'élection du préfet au suffrage universel.

Aucune, le programme a pris fin au cours de l'année financière 2010-2011.

**Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire**

Québec 